L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1287 - VENDREDI 12 SEPTEMBRE 2014 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224

AVIVA
«Réel partenaire de l'Agriculteur depuis 1856»
ASSURANCE
ASSURE LE RISQUE GRÊLE et ALÉAS CLIMATIQUES
Réunion «Aléas climatiques» le 4 novembre à l'Hôtel Des Clairions à Auxerre
MONGIN Jean-Jacques n°ORIAS 07009678
• professionnel en assurances agricoles depuis 20 ans
• présent dès 7h00 le matin
• un seul interlocuteur pour l'établissement de vos contrats et la gestion de vos sinistres
*Selon conditions générales et particulières
6, Rue Dampierre (Place des Cordeliers) Auxerre
Tel. 03 86 72 08 38 - Fax 03 86 72 08 39
E-mail: mongin-jj@aviva-assurances.com

Vendanges 2014

Un bon début

Pour la suite, on croise les doigts...

Les effervescents ont ouvert le bal des vendanges et les vins tranquilles leur ont rapidement emboîté le pas, dans les grands crus notamment. Pour le moment tout va bien, la qualité comme la quantité sont au rendez-vous et les récoltes s'annoncent sous de meilleurs auspices qu'en 2013, du moins pour les parcelles qui n'ont pas subi la grêle. *P. 17-24*



Photo: Kuhn

Dossier spécial

Semoirs: les nouveautés 2014

p.17-24

Encarts: Mailing Mongin (sur certains cantons de l'Yonne).

Côte d'Or

› Lycée de Quetigny

Vacances terminées, il faut bosser



Nièvre

› Morvan

FDSEA et JA reçus en sous-préfecture



Yonne

› Dégâts dans les cultures

Quand les pigeons et les corbeaux passent à table…



Photo: Réussir





Sommaire

Panorama
02 • Prévisions météo
• Clin d'œil
03-04 • Sommet mondial des Jeunes Agriculteurs: L'agriculture familiale, modèle d'avenir
• PRI Info

Côte d'Or
04 • Lycée de Quetigny: Vacances terminées, il faut bosser
05 • Vendanges: A Savigny, ça commence aujourd'hui
06 • Retour sur le national ovin d'Arnay-le-Duc: La négociation, partie intégrante du métier
07 • Sorties: Ruffey, les bonnes idées

Nièvre
08 • Zone vulnérable: «L'extension n'est pas acceptable »
09 • Pôle racial du Marault: Concours des veaux et vente aux enchères

Yonne
10 • Dégâts dans les cultures: Quand les pigeons et les corbeaux passent à table…
11 • Emploi: Une priorité aussi en agriculture
12 • Vendanges: A Bailly, on ne «coince» pas la bulle…
13 • Coopératives: Cerepy de nouveau à l'heure chinoise

Bourgogne
14 • Session de la Chambre régionale d'agriculture: Avis de tempête…
15 • Coopérative laitière de Bourgogne Succès d'un yaourt made in Bourgogne !
16 • Reconquête ovine: 9ème rencontre technique régionale ovine à Crux-la-Ville (58)
17-24 • DOSSIER Semoirs : Les nouveautés

Services
26-27 • Marchés
28-31 • Petites Annonces
32-35 • Annonces Légales

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout
BP 77 409 - 21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy

AgriBourgogne.fr

Philippe Pinta, Président de l'AGPB et d'Orama

«Organisation de la filière et besoins d'accompagnement»


Photo : DR

Quelle analyse faites-vous de la situation au terme de la récolte 2014 ?
«Le bon volume de la récolte, supérieur à la moyenne, pèse moins dans la balance que la baisse des cours mondiaux depuis un an (- 25 % en blé) et le phénomène de germination sur pied qui a affecté de nombreuses zones. La situation exige que les producteurs soient accompagnés. Et puis, il faut étouffer ce bruit de fond négatif qui court sur la qualité de nos blés et qui pourrait porter atteinte à leur valorisation alors que les normes sont globalement respectées. Certes il y a des disparités inhabituelles de temps de chute de Hagberg, mais grâce au travail exceptionnel de tri entrepris par les organismes de collecte pour alloter les grains, les exigences qualitatives des différents types d'utilisateurs peuvent être satisfaites. Ce travail coûte mais permettra au blé français de trouver toute sa place sur les marchés».

Face à cette situation, l'AGPB a demandé à M. Le Foll de tenir une réunion avec la filière céréalière. Qu'en attendez-vous ?
«L'enjeu est double. Compte tenu de ce que représente les activités céréalières dans l'agriculture et dans l'économie générale, il est légitime que le ministre épaule avec les moyens qui sont les siens les efforts d'organisation effectués par la filière pour orienter judicieusement les diverses qualités de blés vers les différents segments de marché. C'est pourquoi nous demandons la création sous son auspice d'un Comité de suivi de campagne et d'un observatoire sur lequel celui-ci pourra s'appuyer. M. Le Foll doit également être sensibilisé aux problèmes de trésorerie qui vont se poser à l'aube des semis de la prochaine récolte et aux situations de revenus très difficiles qui apparaissent, dans les régions intermédiaires notamment. En blé, dans les zones où la qualité est notablement dégradée, il y a fréquemment cette année des pertes de chiffres d'affaire de 200 à 400 euros/ha hors paiement PAC. Et quand le volume n'y est pas, c'est plutôt 500 euros/ha et plus. L'AGPB demande en conséquence un versement anticipé de paiements PAC à la mi-octobre pour tous les producteurs. Elle relance par ailleurs sa demande d'assouplissement de la déduction pour aléas»

Ce contexte inédit ne met-il pas lui aussi en évidence les limites de la PAC en grandes cultures ?
«Bien sûr. Du fait des réductions successives de leurs montants, nos paiements-hectare ne nous préservent plus comme auparavant contre les aléas et la nouvelle PAC n'a rien apporté en matière d'assurances. Développer pour les grandes cultures des systèmes d'assurances plus efficients et de rapport qualité/prix optimal est urgent aux yeux de l'AGPB».

PROPOS RECUEILLIS PAR THIERRY MICHEL

Rendez-vous

18-21/09 Foire économique à Autun

La prochaine Foire économique d'Autun se tiendra au parc des expositions L'Eduen à Autun, du 18 au 21 septembre, sur 7 500 m2 d'exposition… Ce rendez-vous se veut avant tout économique, ancré au terroir de l'Autunois et du Morvan, à la mise en avant de ses acteurs et de ses forces. A ce titre, l'Agriculture tiendra une place de choix. Ainsi, un espace agricole et circuits courts sera présent avec mini-ferme, démonstration culinaire, stands de producteurs en vente directe… Se croiseront et dialogueront aussi pendant ces quatre jours tous les secteurs d'activité du commerce, de l'artisanat, de l'industrie.

Septembre 4 formations Sedarb pour les éleveurs

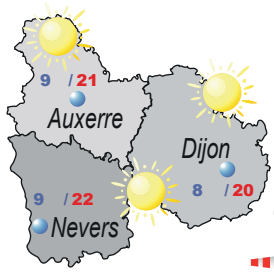
Le Sedarb organise une formation pour les éleveurs de ruminants : «Comprendre et être compris de ses animaux d'élevage». Quatres sessions de deux journées de 9h à 17h30 aux dates suivantes: Yonne : 23 septembre et 28 octobre ; Côte d'Or : 24 septembre et 29 octobre ; Nièvre : 25 septembre et 27 octobre ; Saône et Loire : 26 septembre et 30 octobre.
Les objectifs de la formation : comprendre les comportements des animaux ; Être capable de percevoir les signes comportementaux des animaux et d'anticiper ; Prévenir les maux et troubles du comportement déclenchés par l'incompréhension entre l'homme et l'animal ; Améliorer la confiance et la sécurité respectives de l'homme et des animaux ; Établir et entretenir la relation entre l'homme et l'animal.
Inscriptions et renseignements auprès d'Aurélie Billon, technicienne élevage au Sedarb 03 86 72 92 20 ou aurelie.billon@sedarb.org

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 12 au 21 septembre

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Vendredi 12 Septembre

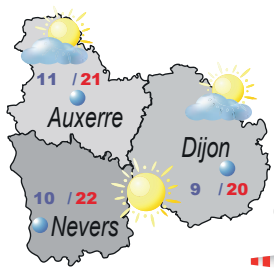


Ensoleillé
Le ciel sera clair et le soleil généreux ce vendredi. Les vents souffleront modérément.

T° mini : 7 à 9 °C
T° maxi : 21 à 23 °C
Vents : Nord-Est 20 km/h

St Apollinaire
Soleil : 07:20 - 20:06
Lune : 21:56 - 11:26

Samedi 13 Septembre

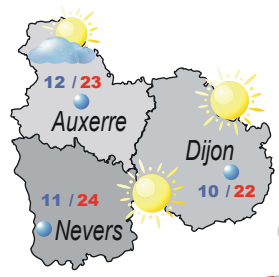


Beau temps
Le soleil sera présent et accompagné de quelques nuages de beau temps. Les vents seront faibles.

T° mini : 8 à 10 °C
T° maxi : 21 à 23 °C
Vents : Nord-Nord-Est 10 km/h

St Aimé
Soleil : 07:21 - 20:04
Lune : 22:35 - 12:35

Dimanche 14 Septembre



Agréable
Une belle journée s'annonce, avec un soleil toujours bien présent et accompagné de nuages de beau temps.

T° mini : 9 à 11 °C
T° maxi : 23 à 25 °C
Vents : Nord-Est 20 km/h

St Materne
Soleil : 07:23 - 20:02
Lune : 23:18 - 13:38

Prévisions à 7 jours

Lundi 15 au Mercredi 17 Septembre :
Un ciel clair en perspective pour cette période.
Vents : Est-Sud-Est à 10 km/h
T° mini. : 14 à 18 °C T° maxi. : 24 à 26 °C

Jeudi 18 au Dimanche 21 Septembre :
De nombreuses averses orageuses sont attendues pour ces prochains jours.
Vents : Sud-Sud-Est à 20 km/h
T° mini. : 14 à 18 °C T° maxi. : 23 à 25 °C

clin d'œil



Sommet mondial des Jeunes Agriculteurs

L'agriculture familiale, modèle d'avenir

A l'occasion de l'année internationale de l'agriculture familiale, décrétée par l'ONU, les jeunes agriculteurs familiaux de tous les continents ont rédigé un manifeste, ratifié en présence du ministre de l'Agriculture le 4 septembre à Bordeaux. Un acte symbolique pour défendre le seul modèle agricole qui leur parait capable de répondre aux enjeux sociaux, actuels et futurs.

Les jeunes agriculteurs *«regardent leur avenir dans les yeux»*, affirme Thomas Diemer, président de Jeunes agriculteurs en ouverture du Sommet mondial des jeunes agriculteurs, organisé le 4 septembre à Bordeaux à l'initiative d'Afdi (Agriculteurs français et développement international) et de JA, dans le cadre de Terres de Jim. Premier sommet international de jeunes agriculteurs organisé depuis plus de 10 ans, l'évènement a réuni une cinquantaine de jeunes agriculteurs venus des cinq continents avec le même objectif : faire reconnaitre l'agriculture familiale comme modèle d'avenir. Et l'enjeu est de taille, car le potentiel de l'agriculture familiale est loin d'être valorisé. *«C'est triste à dire mais la reconnaissance du métier n'est plus là»*, déplore ainsi Alex, jeune agriculteur québécois. Même impression au Kenya où, comme en témoigne Hilda, jeune agricultrice, *«l'agriculture est un métier réservé à ceux qui ne sont pas éduqués»*. Or, sans davantage de reconnaissance, l'attractivité du métier continuera à décliner alors même que l'agriculture familiale apparaît comme *«seule réponse durable»* aux défis économiques, sociaux et environnementaux auxquels le monde doit actuellement faire face, affirme Gérard Renouard, président d'Afdi qui souligne également son rôle dans le maintien de la paix : *«quand les ventres ont faim, il n'y a pas que l'estomac qui crie»*, ajoute-t-il. La diminution importante du nombre d'agriculteurs suite au développement de l'agriculture intensive dans les pays du Nord a contribué à distendre les liens entre l'agriculture et la société, qui *«ne comprend plus ce que fait le monde agricole»*, explique Jean-Michel Sourisseau, du Cirad. Matteo Bartolini, jeune agriculteur italien et président du Ceja, en témoigne : *«il faut dire au public que nous ne faisons pas que produire de la nourriture : nous entretenons la biodiversité, le paysage…»*.


Photo: Actuagri

Emploi et revenu

Sans compter que ce modèle traditionnel de développement agricole a atteint ses limites. Pour des raisons connues d'épuisement des ressources, d'une part, mais aussi parce qu'il s'est développé en poussant les populations rurales vers les villes. Or, le monde va devoir se confronter *«au grand défi de la démographie face à l'emploi»*, ajoute Jean-Michel Sourisseau. Les jeunes agriculteurs revendiquent donc des moyens spécifiques pour un monde rural souvent délaissé : au Brésil, l'exode rural continue, ce qui entraine *«une perte des savoir-faire et de la culture»*, déplore Junior Alves, qui vient des zones arides du pays, mais espère que *«d'ici 20 ans, l'égalité des chances sera réelle entre ruraux et urbains»*.

Pour maintenir les emplois dans l'agriculture, il faut aussi agir sur le niveau de revenu, constatent les jeunes de tous les pays. Le malien Ibrahima insiste : *«si les gens voient qu'un jeune agriculteur a de l'argent pour construire sa maison et s'acheter une voiture, il n'y a plus besoin de leur expliquer que c'est un vrai métier»*. La formation est une solution indispensable, mais les jeunes alertent également sur la nécessité de protéger l'accès au foncier, préoccupation commune quel que soit le pays, même aux Etats-Unis où les droits à payer pour reprendre l'exploitation familiale sont si élevés qu'ils découragent les jeunes.

Un manifeste international

Tout au long de l'année, les jeunes agriculteurs de 48 pays ont échangé pour rédiger ce manifeste en faveur de l'agriculture familiale, agriculture d'avenir. L'enjeu de la reconnaissance est avant tout celui de l'identification en tant que catégorie définie pour obtenir des politiques spécifiques aux agriculteurs familiaux, et aux jeunes en particulier. Tous ont signé le manifeste à la fin du Sommet, *«première marche d'un développement futur»*, témoigne un JA français enthousiaste. Ils rêvent à l'avenir de la mise en place d'une instance internationale des jeunes agriculteurs.

Chacun repart, pour le moment avec l'objectif de porter les revendications du manifeste dans son pays. Le chemin à parcourir auprès des politiques est encore long, même si les choses avancent. Stéphane Le Foll, venu conclure la journée, a annoncé que les principes d'investissement responsable dans l'agriculture devraient être adoptées prochainement. *«Nous ferons aussi en sorte que la prochaine présidence du G20 inscrive l'agriculture dans ses grands enjeux»* ajoute-t-il. *«Nous avons besoin de réaffirmer les grands principes qui font que l'agriculture familiale a une histoire, un présent, mais notre responsabilité est de lui donner un avenir»*, conclut-il devant une assemblée forcément convaincue.

▸PRI info

Côte d'Or Comment faire pour devenir agriculteur ou agricultrice ?

Vous avez un souhait, une idée, celui de vous mettre à votre compte et de devenir agriculteur ou agricultrice. Le Point Info Installation est là pour vous accueillir, vous aider à réfléchir sur votre projet, vous informer sur les aides et les démarches et vous orienter vers les personnes ressources pour mener à bien votre projet (accueil financé par l'Etat et le Fonds Social Européen). Nous organisons des sessions collectives au Point Info Installation, contactez Maëlle SUREAU au 03 80 68 67 72 pour tous renseignements.

Nièvre Pour vous aider à travailler en société

L'accompagnement humain permet la préparation de l'entrée dans une société d'un candidat à l'installation, sous l'angle des relations humaines. Il permet à l'ensemble des futurs associés, avec l'aide d'un tiers, de clarifier : les objectifs personnels et professionnels de chaque associé, la place et le rôle de chacun, le partage des responsabilités. Il identifie l'engagement de chacun. Il aide à définir l'organisation du travail, et peut aller jusqu'à la rédaction du règlement intérieur (accompagnement financé par le Conseil Régional de Bourgogne dans le cadre du Programme Régional Installation). Pour tout renseignement, contactez Christelle MARTIN ou Nicole GABALDA (Chambre d'Agriculture) au 03.86.93.40.38

Saône-et-Loire Déclaration de cessation d'activité agricole

L'article L 330-2 du code rural impose que dix huit mois au moins avant leur départ prévu à la retraite, les exploitants agricoles fassent connaître à la Chambre d'Agriculture leur intention de céder leur activité. Au delà de l'aspect réglementaire, cette démarche vous permettra d'entrer en contact avec un spécialiste des questions de cessation d'activité et de transmission qui vous proposera un rendez vous pour vous accompagner dans votre réflexion, vos démarches de transmission et votre recherche de successeur (accueil financé par l'Europe (FSE) et l'Etat dans le cadre du Programme Régional à l'Installation). Pour tout renseignement, contacter Gaël PELLENZ au 03.85.29.57.33

Yonne Futurs retraités, la DICA est une obligation

2 ans avant l'âge théorique de votre retraite, en tant que chef d'exploitation, vous avez reçu via la MSA, une Déclaration d'Intention de Cessation d'Activité.18 mois au plus tard avant la date prévisionnelle de votre cessation d'activité, vous devez renvoyer ce document CERFA à la Chambre d'Agriculture (Missions ODASEA), que vous ayez un repreneur identifié ou pas. Pour de plus amples informations, contactez Marc ABONNET au 03.86.94.21.95

en bref

Un apprenti en BPREA recherche son maître d'apprentissage :

Un étudiant en BPREA recherche un maître d'apprentissage en élevage bovin lait ou viande en Côte d'Or.
Agé de 19 ans, disposant du permis B et d'un véhicule, il a déjà une première expérience grâce à 2 remplacements de congé maternité effectués au Service de Remplacement (6 mois au total, en élevage laitier).
Son profil vous intéresse ? Contactez Jennifer Asdrubal, jasdrubal.fdsea21@orange.fr ou 03.80.68.67.68.



Lycée de Quetigny

Vacances terminées, il faut bosser

Ils viennent de tout le département et leurs parents sont agriculteurs: quatorze élèves de première, terminale et BTS évoquent la rentrée scolaire et leurs projets.



Julien Picard, Maël Fort, Maxime Apert et Baptiste Gabory, quatre élèves de Première.



Ce sera l'année du bac pour Jade Estivalet, Pauline Menestrier, Océane Sommant, Louis Bourguignot, Louis Cadet, Cyril Bertrand et Thibaut Mathey, qui terminaient là une séance de sport pour leur toute première journée en classe de terminale.



Claire Brigand, Amelin Gauthier et Valentin Girardot, trois étudiants en BTS APV.

La rentrée s'est effectuée en toute sérénité la semaine dernière au lycée de Quetigny. La plupart des élèves rencontrés avaient à cœur de retrouver leurs camarades de classe. *«Ici, tout le monde se connaît ou presque. Il y a une super ambiance et un bon encadrement»* relève Julien Picard, 15 ans, originaire de Noidan dans le canton de Précy-sous-Thil. *«Le lycée n'est pas très grand, c'est un peu comme une grande famille»* ajoute son camarade Maxime Apert, 16 ans, de Saint-Maurice-sur-Vingeanne près de Fontaine-Française. Baptiste Gabory, lui, serait *«bien resté en vacances»* mais le jeune homme de 15 ans de Jeux-lès-Bard se réconforte en pensant aux prochains cours sur le terrain : *«C'est ce qu'il y a de bien ici. Trop de matières générales en salle, ce n'est pas trop mon truc !»*. Cette année sera celle du bac de français pour ces élèves de Première. *«Le Français, c'est justement la matière que je redoute le plus»* confie un quatrième Côte d'orien, Maël Fort, 15 ans, du village d'Esbarres dans le canton de Saint-Jean-de-Losne. Ces quatre fils d'agriculteurs ont déjà une idée assez précise sur leur avenir. Plutôt que reprendre la ferme familiale, Julien Picard se verrait bien travailler dans la deuxième entreprise de son père consacrée au photovoltaïque. Maël Fort, fils d'un engraisseur de bovins et producteur céréalier, souhaite *«absolument»* travailler dans le milieu agricole mais ne sait pas encore précisément dans quel domaine. Après la terminale, Maxime Apert envisage de poursuivre dans un BTS Productions végétales et intégrer la ferme familiale dès la fin de son cursus scolaire. Envie similaire pour Baptiste Gabory qui, lui, privilégiera un BTS machinisme avant de travailler dans plusieurs exploitations avant de rejoindre sa ferme de polyculture-élevage près de Semur-en-Auxois.

Cap sur le bac pour les terminales

Cette année sera celle du Baccalauréat, le «vrai», pour les élèves de classe de terminale. *«Il faudra un peu plus de sérieux et un peu plus de boulot, c'est sûr»* note Pauline Menestrier, de Villy-en-Auxois dans le canton de Vitteaux. La jeune fille de 17 ans, désireuse de reprendre la ferme familiale orientée lait, viande bovine et céréales, voudra enchainer par un BTS productions animales, se forger une expérience dans plusieurs exploitations avant de venir s'installer à Villy. L'objectif d'Océane Sommant, 18 ans, de Lamargelle dans le canton de Saint-Seine-l'Abbaye est sensiblement le même : *«Cette année est la dernière ligne droite ! Je souhaiterais aller ensuite en BTS PA, travailler dans un secteur avec des animaux, avant de remplacer mon oncle dans la ferme où travaille ma mère. Il y a notamment un élevage laitier. Mon père a quant à lui des céréales à Moitron, vers Aignay-le-Duc»*. Thibaut Mathey, 17 ans, de Villotte-Saint-Seine ne sait *«pas trop ce que donnera cette année du bac»* : *«Ça devrait aller, enfin on verra bien ! Après, je souhaiterais aller en BTS Acse puis rentrer directement dans la ferme de polyculture-élevage de mes parents près de Saint-Seine-l'Abbaye»*. Dans un an, Louis Cadet, 16 ans, de Fontaine-Française, devrait postuler pour un BTS APV (Agronomie productions végétales) avant d'effectuer différentes missions techniques en agriculture puis s'installer dans la ferme de son père se consacrant entre autres à la moutarde IGP. Cyril Bertrand, 17 ans de Poiseul-la-Ville, hésitera entre un BTS productions animales et... l'armée : *«Si je reste en agriculture, je rejoindrai mes parents dans le canton de Baigneux-les-Juifs pour développer la vente directe»*. Jade Estivalet, 16 ans de Saint-Maurice-sur-Vingeanne dans le canton de Fontaine-Française, se dit *«un peu stressée»* par les futurs épreuves du Bac. La jeune fille de 16 ans devrait poursuivre ses études par un BTS mais ne sait pas encore avec quelle option : *«Je ne pense pas reprendre l'exploitation de polyculture élevage de mon père. En revanche, je sais que je veux travailler avec les animaux ! Soigneur animalier me plairait bien...»*. Louis Bourguignot, 17 ans, de Chevigny-Saint-Sauveur, ne postulera pas, lui non plus, pour la ferme céréalière de son père : *«La ville est en train de manger tous les champs, je pense qu'il n'y en aura plus à ma sortie d'école ! Je me vois bien travailler dans une coopérative ou un organisme de ce genre»*.

Les *«grands»* sont aussi rentrés

Les BTS effectuaient également leur rentrée scolaire la semaine dernière. Bac en poche avec une moyenne de 12,13, Claire Brigand a choisi le Brevet de technicien supérieur «Agronomie Productions végétales» : *«Je souhaite devenir technicienne agricole. Plus tard ? Pourquoi pas travailler à la Chambre d'agriculture ou un organisme du même type»* commente la jeune fille de 18 ans, fille d'agriculteur à Jailly-les-Moulins dans le canton de Vitteaux. Son camarade Valentin Girardot est lui aussi Vittelien et a fait le même choix à la sortie du Bac. Passionné par l'agriculture, ce jeune homme de 18 ans résidant à Dampierre-en-Montagne se verrait bien exercer un mi-temps dans la ferme de son père, tout en exerçant une autre activité agricole à côté : *«Peut-être technicien... C'est une réflexion à mûrir. J'ai encore le temps car je compte faire une licence après le BTS»*. Seul «étranger» du groupe d'élèves interrogés dans ce reportage, Amelin Gauthier, 18 ans, vient de l'Yonne et espère rester à Quetigny après le BTS : *«Cela voudra dire que j'aurais été accepté en classe préparatoire pour entrer en école d'ingénieur agronome. Dans le cas contraire, je poursuivrai les études par une licence moi aussi»*.

AURÉLIEN GENEST

Parc national des forêts de Champagne et Bourgogne

Encore des problèmes de cœur

FDSEA et JA de Côte d'Or et Haute-Marne ont organisé une seconde manifestation pour faire entendre leur désaccord sur la définition des limites du cœur de Parc national des forêts de Champagne et Bourgogne et revendiquer «*zéro hectare dans le cœur*».



150 manifestants rassemblés à Chalmessin (52) pour une ultime sensibilisation des administrateurs du GIP aux enjeux agricoles.

C'est à Chalmessin, commune de Haute-Marne, que le 4 septembre dernier les agriculteurs concernés par le projet de Parc national sont venus une nouvelle fois manifester leur désaccord et leur inquiétude concernant le projet de zonage du cœur de parc. Leur argumentation est clairement exprimée : le cœur étant un espace strictement réglementé, les agriculteurs souhaitent tout simplement que cet espace n'englobe aucune parcelle agricole. Le fardeau administratif est déjà lourd à porter, point n'est besoin d'en rajouter. Un rejet naturel d'autant plus fort que la profession agricole a le sentiment de n'avoir pas été entendue lors de la phase de concertation. L'État semble depuis vouloir imposer ses choix et sa règle du jeu par une feuille de route très directive instituant «*une continuité territoriale*», avec un schéma très éloigné du document de travail initial rédigé par les Dreal et les Conservatoires d'espaces naturels de Bourgogne Champagne.

Une manne pour certains un épouvantail pour d'autres

Si les communes se trouvant dans le nouveau cœur de parc peuvent y trouver quelques compensations financières susceptibles d'influencer leur vote final, les retours pour l'agriculture sont loin d'être aussi sonnants et trébuchants. On évoque une agriculture de conservation, une aide à la promotion des produits agricoles avec un label «*Parc*», un accompagnement en conseils pour la construction de bâtiments bois, des MAE ciblées sur les lisières... Autant de dispositifs qui devraient, pour les syndicats agricoles, profiter à l'ensemble de la zone d'adhésion. Les agriculteurs ont rappelé à la faveur de cette manifestation qu'ils n'étaient pas contre le Parc, mais qu'ils voulaient avoir la paix, considérant que ce projet qui était au départ seulement forestier, devait le rester.

Entre les derniers arbitrages de périmètre de 76 000 ha dont 13 000 de SAU et les demandes des pétitionnaires, c'est le grand écart et il faudra plus d'une réunion pour que la confiance s'installe de nouveau. La prochaine assemblée générale du GIP est programmée le 30 septembre prochain à Montigny-sur-Aube et la faible représentation du monde agricole dans ces instances (2 sièges sur 36 au CA et 19 voix sur 629 à l'assemblée générale) augure mal d'une «*prise en considération*» suffisante des attentes des agriculteurs. Pour rappel, l'agriculture pèse peu en termes d'économie sur ces territoires. C'est donc une course de fond qui s'engage, il s'agit ainsi de maintenir le dialogue avec les instances décisionnaires, tout en essayant de rallier d'autres catégories socio-professionnelles à force de négociation et de persuasion.

Droits de vote à l'assemblée générale du GIP

- Collège représentant l'Etat : 196
- Collège représentant les collectivités territoriales : 242
dont : 120 pour les communes et intercommunalités, 96 pour les régions et départements, 26 pour les communes forestières.
- Collège société civile : 191
dont : 42 filière forestière, 22 chasse, 49 tourisme et acteurs économiques, 14 culture et patrimoine, 28 associations de protection de l'environnement, 25 agriculture, 11 divers.

Vendanges

A Savigny, ça commence aujourd'hui

Les sécateurs sont en action ce matin dans les vignes du Domaine Sauvestre.

La récolte de raisins a débuté la semaine dernière pour les crémants. Là, ça commence sérieusement, notamment à Savigny-lès-Beaune. «*Ici, nous sommes en villages et premiers crus*» commente un ouvrier du domaine Sauvestre, «*ce matin (lundi), nous sommes passés dans les parcelles, nous avons récupéré un kilogramme de raisins. L'analyse de l'échantillon, avec son taux d'alcool et d'acidité, nous fait dire que l'on attaque vendredi !*» «*Ravagée*» il y a un an, la vigne dans laquelle se trouvait le Côte d'orien en début de semaine est relativement épargnée et propose de jolies grappes: «*les dégâts de la grêle sont très irréguliers, des parcelles sont très abimées, d'autres beaucoup moins*». La Côte d'Or se dirige t-elle vers une troisième «*petite*» récolte consécutive ? A cette question, l'ouvrier viticole préfère «*botter en touche*» : «*nous verrons bien... Aujourd'hui, je regarde le ciel qui me fait penser que tout se passe dans de très bonnes conditions... Nous aurons du très bon vin ! En ce qui nous concerne, nous avons tout fait pour limiter la casse au niveau de la quantité. Nous avons laissé plus de végétation pour obtenir davantage de raisins. Les baguettes sont plus longues et nous avons évité de dédoubler*». Y aurait-il d'autres adaptations pour pallier une faible récolte ? Les consignes données aux vendangeurs seront-elles plus strictes sur le ramassage des grappes ? «*Le mot d'ordre est déjà clair chaque année !*» répond l'ouvrier, «*on coupe déjà tout et on ne laisse rien. Dans des premiers crus, il vaut mieux éviter d'en laisser*». Le tri effectué au domaine ne changera pas, lui non plus : «*il n'y aura aucun changement. Le but est de faire de la qualité avant tout. S'il n'y a pas autant de raisins que l'on voudrait, tant pis. Encore une fois, le but est de faire du très bon vin*». Les prix de vente seront-ils en hausse si la quantité venait à manquer ? «*Ce n'est pas le but de la maison*» termine l'ouvrier, «*si le vin est trop cher, les clients iront forcément voir ailleurs. Ce serait une mauvaise stratégie à mon avis*».

Aurélien Genest

Employeurs viticoles Régularisation des déclarations et cotisations de retraite complémentaire «Vendangeurs »

En 1985, les Organisations représentatives de la profession agricole avaient émis le souhait que les viticulteurs n'aient pas à effectuer les déclarations de salaires versés aux vendangeurs sur un bordereau normalisé (bordereau Cria). Pour répondre à cette demande, la M.S.A. transmettait directement à l'Institution de retraite complémentaire Abelio, les données permettant de procéder aux appels de cotisations et aux régularisations éventuelles.
Ce mode opératoire, suite à un changement d'outil informatique en 2010, n'étant plus adapté, Abelio a été contraint de traiter vos informations, manuellement. Cette situation a donc généré un fort ralentissement dans le traitement de vos déclarations, et dans le calcul des droits de vos salariés.
En raison de ce changement, vous ne recevrez plus d'appel spécifique « vendangeur ».
Une lettre de solde annuel des cotisations de retraite complémentaire pour les vendanges 2011, déduction faite du montant éventuel de l'exonération Travailleurs Occasionnels et Demandeurs d'Emploi (TODE) sera adressée d'ici fin 2014 ; celles des années 2012 et 2013 seront adressées en 2015.
Afin de pallier aux désagréments liés cette situation, et en accord avec les Représentants des Organisations de la profession agricole, le groupe Humanis a mis en place la procédure suivante :
• Désormais, vos salariés vendangeurs seront à déclarer, directement à Humanis, sur la Déclaration Annuelle des Salaires (D.A.S.), dès l'exercice 2014.
• Les cotisations correspondantes seront à payer sur l'appel de cotisation du 4ème trimestre 2014.
• Pour les exercices antérieurs à 2014, vous avez la possibilité d'échelonner le règlement des cotisations, sur demande auprès de notre Institution Abelio.
Par ailleurs, vos salariés pourront consulter leurs points de retraite sur le site humanis.com.
Une évolution réglementaire est également à prévoir, suite à la mise en place de la D.S.N. (Déclaration Sociale Nominative) à partir de 2015, imposant à tout employeur de déclarer les rémunérations de ses salariés et de calculer les cotisations à verser, mensuellement, via un logiciel de paie adapté.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter : Groupe Humanis, Institution Abelio, Centre de Relation Clients, tél. : 0811 91 00 70 (Coût d'un appel local). Email : contactentreprise@humanis.com

Service Juridique Emploi – Fdsea 21



Fête du Charolais

Bien plus qu'une dégustation

Un stand Interbev était présent à Saulieu à la fin du mois d'août. Retour sur ses objectifs multiples.

L'association inter-professionnelle du bétail et des viandes (Interbev) avait pris place, comme chaque année, à la fête du Charolais. Des visiteurs de tous les horizons se sont arrêtés déguster de la viande locale. Jean-Alain Poitevin, chef du château de Gilly-lès-Cîteaux dans le canton de Nuits-Saint-Georges, dévoilait ses différentes recettes. Plusieurs questionnaires et jeux étaient proposés au grand public. *«La place importante de la viande dans l'équilibre alimentaire a été rappelée. Et avec des recettes très simples, il n'est pas nécessaire de cuisiner pendant trois heures avant de consommer»* insiste Isabelle Tisserand, directrice d'Interbev Bourgogne. Ce stand, représentant toutes les familles professionnelles de la viande, voulait aussi dépasser les simples côtés *«convivial»* et *«pratique»*. *«Saulieu est le concours de la rentrée et nous nous devons d'être présents chaque année»* insiste Isabelle Tisserand, *«c'est l'occasion de rappeler toutes les actions menées par Interbev au niveau national. Nous tenons à mettre la qualité de la viande française en avant. Ses exigences sont très importantes par rapport à d'autres pays. La France dispose de la réglementation la plus stricte au monde sur le plan sanitaire, sur la traçabilité, sur le bien-être animal et sur l'aspect environnemental ! La venue de différents élus lors de la visite officielle de la fête du Charolais nous permet d'aborder toutes les problématiques rencontrées par la profession, et elles ne manquent pas en ce moment»*. L'action nationale Made in viande du 25 au 31 octobre a été dévoilée : *«elle se déroulera dans toute la France, elle invite tous les professionnels de la viande (producteurs, abattoirs, négociants, distributions et autres industriels) à ouvrir leurs portes pour montrer tout le travail réalisé. Nous jouons la transparence complète»* ajoute Isabelle Tisserand.

AURÉLIEN GENEST



Retour sur le national ovin d'Arnay-le-Duc

La négociation, partie intégrante du métier



Les personnes interrogées, gardant l'anonymat, se confient sans langue de bois.

Des acheteurs et vendeurs côte d'oriens dévoilent leurs expériences et attentes respectives lors de la foire-concours du 29 août.

«*Il a réussi à m'énerver ! C'est très rare*» reconnaît cet exposant présent vendredi dernier à Arnay-le-Duc. Le quinquagénaire s'explique : *«une personne m'a monopolisé pendant une demi-heure pour faire baisser le prix du bélier de 20 euros. Il m'a fait perdre des clients qui attendaient. Il a eu ce qu'il voulait, j'ai finalement accepté son prix, mais quand j'ai vu la grosse voiture avec laquelle il était venu, j'aurais dû garder ma position de départ! La génétique a un coût. Nous avons des frais. Pour faire avancer nos races, il faut que tout le monde joue le jeu»*. Un exposant à proximité se confie à son tour: *«Le fait de marchander est une question de principe, mais même acheter un bon bélier 800 euros aujourd'hui n'est pas cher. En effet, une brebis va vous faire deux mâles l'année suivante, l'un d'eux rentrera en station de testage et partira au centre d'insémination pour 1000 euros...»* Pour ce même éleveur, *«la négociation fait indéniablement partie du métier. Elle est de bonne guerre. Maintenant, je n'aime pas, moi non plus, ceux qui marchandent pendant deux heures et ne vont rien acheter. Après, beaucoup se connaissent, il m'est déjà arrivé de gonfler le prix de 60 euros car je savais que la personne qui arrivait vers moi allait le faire baisser de 50...». «Le commerce est un métier»* poursuit l'exposant, *«je peux vous dire qu'il y a de bons éleveurs commerçants et d'autres qui ne le sont pas du tout»*. Mais pour ce Côte d'orien expérimenté, il ne faut *«pas forcément s'arrêter au prix de départ»* : *«il faut savoir trouver un compromis, en restant honnête, clair et loyal. Si l'acheteur est content du bélier, il reviendra vers vous l'année d'après. Il le dira également à ses collègues qui vous contacteront eux aussi. Il faut voir sur le long terme et se faire connaître un maximum, si possible en bien!»* Un autre exposant faire part de tensions parfois palpables : *«Les clients voudraient continuer d'acheter des béliers aux tarifs d'il y a deux ou trois ans, alors que les agneaux de boucherie se vendent bien, tout comme les brebis de reforme. Certains ne sont pas raisonnables en pensant qu'ils vont acheter un bélier reproducteur à seulement 100 euros de plus qu'un agneau de boucherie, c'est plutôt 300 euros supplémentaires !»*

Avis d'acheteurs

«Trouver le meilleur produit pour le minimum d'argent était mon objectif en venant ici» confie un acheteur d'une trentaine d'années. Celui-ci se réjouit d'avoir *«gratté 10 euros»* : *«Je le sais bien, ce n'est pas grand chose, mais c'est comme vous, si vous achetez une voiture au autre chose, vous trouvez le prix toujours trop élevé. L'avenir me dira si j'ai bien fait d'acheter ce bélier : comme dans tout achat, il peut y avoir des déceptions et je demande à chaque fois un geste de l'exposant. Si on n'arrive pas à s'entendre, je m'en vais ! Mais la plupart du temps, ça se passe plutôt bien, il faut le reconnaître»*. Un autre acheteur du même âge indique avoir, avant toute chose, repéré les animaux éligibles à l'aide génétique du Conseil général : *«Je repère ensuite les animaux les plus intéressants. Une discussion technique et économique s'impose alors. Pour moi aussi, la négociation est un réflexe. Aujourd'hui, j'ai pu abaisser les prix de 20 à 30 euros, c'est déjà ça et c'est dans la moyenne de ce que j'arrive à faire d'habitude. Tout cumulé, cela me permet d'avoir une bonne réduction pour les quatre béliers que je me suis procurés. Si ce genre d'évènement ressemble à une brocante? Un peu, si vous voulez... Mais la négociation entre éleveurs fait partie des habitudes !»*

AURÉLIEN GENEST



Sorties

Ruffey, les bonnes idées

Coïncidence du calendrier, deux évènements agricoles se déroulent ce week-end sur la même commune.

D'un côté, Nos fermes ont la côte. De l'autre, Biodiversité en fête. Une chose est sûre, les visiteurs ne vont pas s'ennuyer ce week-end à Ruffey-lès-Beaune. Marie-Hélène, Louis et Jérôme Tournier, producteurs de lait et de céréales au centre du village, ouvriront les portes de leur exploitation dimanche à 10 heures, 14 heures et 16 heures. *«Nous avions déjà participé l'an passé»* rappelle Jérôme Tournier, 31 ans, *«ça avait très bien marché et nous avons voulu recommencé. Une centaine de personnes étaient venues chez nous et avaient posé beaucoup de questions. Si ce genre d'évènement peut contribuer à donner une meilleure image de l'agriculture vue de l'extérieur, je signe tout de suite !»*

A l'initiative de l'association Demain en main, Nos fermes ont la côte fera partager la réalité du métier de paysan pour la troisième année consécutive. Sept autres exploitations participent à l'opération.

Fête de la biodiversité

L'association la Graine et le potager, le Gab 21 et le Sedarb organisent eux aussi un événement. Biodiversité en fête se tiendra également au cœur du village de Ruffey, samedi de 14 heures à 18 heures et dimanche de 10 heures à 18 heures. De nombreuses variétés de légumes seront exposées.

Le président de l'association organisatrice, Yanick Loubet, espère dépasser les 500 variétés... Des dégustations et recettes seront proposées et des semences potagères seront données gracieusement aux visiteurs. De nombreuses animations sont au programme, dont un marché de producteurs bio locaux, uniquement la journée de dimanche.

AURÉLIEN GENEST







Yanick Loubet, agriculteur bio, présentera la richesse de son potager avec notamment des «petits becs», des bonnets d'évêque et des concombres cocktail.



Jérôme Tournier ouvre les portes de son exploitation, tout comme Ève et Frédéric Poinsot Laffage (Lavilleneuve-sur-Vingeanne, canton de Fontaine Française), Cédric et Pierre Bazin (La Rochepot, canton de Nolay), le GIE Plaine et Saône (Les Maillys, canton d'Auxonne), Arnaud, Nicolas et Denis Chauve (Puits, canton de Laignes), Philippe Gransagne (Quetigny, canton de Dijon), Ludovic Maret (Saulon-la-Chapelle, canton de Gevrey-Chambertin) et Hervé Leguy (Vitteaux).

FDSEA

Changement temporaire à l'animation

Partie en congés maternité, Claire Schwick est remplacée jusqu'à fin janvier.

Originaire de Picardie, à Dijon depuis plusieurs mois, Camille Bernard s'est installée la semaine dernière dans les locaux de la FDSEA de Côte d'Or. La jeune femme de 28 ans s'occupera des dossiers des différentes commissions animales jusqu'au retour de Claire Schwick, future maman d'une petite fille. Ingénieure agronome, titulaire de deux diplômes obtenus à Beauvais puis Montpellier, Camille Bernard a successivement travaillé à l'Inra, dans un lycée agricole vosgien et chez les JA de Moselle avant de rejoindre le syndicalisme cote d'orien. Elle est par ailleurs la compagne de Pierre-Yves Rossin, jeune agriculteur venant de s'installer dans la ferme familiale à Etevaux, dans le canton de Pontailler-sur-Saône.

AURÉLIEN GENEST



Camille Bernard, au centre, accueillie par ses nouvelles collègues.

▸ Agendas

13 et 14/09 Biodiversité en fête à Ruffey-lès-Beaune

L'association la Graine et le potager, le Groupement des Agriculteurs Biologiques de Côte d'Or (Gab 21), le Service d'Eco Développement Agrobiologique et Rural de Bourgogne (Sedarb), en partenariat avec la mairie de Ruffey-lès-Beaune et le soutien du conseil général et du Conseil régional organisent *"Biodiversité en fête"* samedi 13 et dimanche 14 septembre à Ruffey-lès-Beaune. Au programme (samedi de 14 h à 18 h et le dimanche de 10 h à 18 h) : exposition d'une grande diversité de variétés naturelles de légumes, dégustation et recettes, dons de semences potagères, conférences variées autour de la production de semences potagères, de l'agriculture biologique, et des productions vivrières dans le Sud Mali. Projections de film sur l'agriculture biologique, animations enfants et lecture de contes. Librairie spécialisée. Associations partenaires. Dimanche uniquement: marché de producteurs bio locaux diversifiés : légumes, miel, plantes aromatiques, pain, fromage… buvette et petite restauration sur place afin de profiter au mieux de cette journée festive.
Pour tous renseignements, contacter le Gab 21 au 03 80 31 45 61, 06 78 54 48 48 ou sur gab21@biobourgogne.org.

Rencontres Nos Fermes ont la cote !

Dimanche 14 septembre, les agriculteurs de Côte d'Or ouvrent leurs portes.
Rendez-vous dimanche sur l'exploitation de votre choix à 10h00, 14h00 ou 16h00 (3 horaires fixes), pour le début des visites !

Les fermes ouvertes

- Lavilleneuve sur Vingeanne (Canton de Fontaine Française) : Eve et Frédéric Poinsot Laffage.
- La Rochepot (Canton de Nolay) : Cédric et Pierre Bazin.
- Les Maillys (Canton d'Auxonne) : GIE Plaine et Saône, Nicolas Michaud.
- Puits (canton de Laignes): Arnaud, Nicolas et Denis Chauve.
- Quetigny (canton de Dijon) : Philippe Gransagne.
- Ruffey les Beaune (Canton de Beaune) : Marie Hélène, Louis et Jérome Tournier.
- Saulon la Chapelle (Canton de Gevrey Chambertin) : Ludovic Maret.
- Vitteaux (Canton de Vitteaux): Hervé Leguy.

En savoir plus: Retrouvez le programme complet et le détail des animations proposées sur www.fdsea21.fr rubrique «Nos fermes ont la cote».

Point de vue

«L'extension de la zone vulnérable n'est pas acceptable»

Stéphane Aurousseau, président de la FDSEA 58 lance un appel aux décideurs et affirme l'opposition syndicale de la FDSEA au projet d'extension de la zone vulnérable dans le département de la Nièvre.

Ca ne s'arrêtera donc jamais ! L'extension de la zone vulnérable à 81 nouvelles communes de la Nièvre, incluant tout le centre nivernais n'est pas acceptable.

Faudra-t-il qu'ils aient détruit toute l'activité économique de notre département pour qu'ils s'arrêtent. De partout, la Nièvre est vue comme un des départements français où l'environnement est le plus préservé, parmi les départements les plus verts, les plus boisés, …le vert pays des eaux vives. Et voilà que de manière totalement arbitraire et parisienne, d'un trait de plume on basculerait tout le Centre Nivernais dans la zone vulnérable. Il y en a marre de l'environnement ! C'est déja le point fort de la Nièvre.

Toute politique est mauvaise quand elle est poussée aux extrémités de son accomplissement. Plus d'extensification c'est à terme le désert ou la forêt. Cette extension de la zone va au premier chef concerner et décourager les éleveurs par les contraintes nouvelles de gestion des effluents, va accélérer la conversion des prairies en culture. A terme, à force d'excès en tout genre, la diversité de notre agriculture, de ses productions et de ses exploitations s'étiolera et ce sera le désert. Pour les surfaces non labourables, le paysage va se refermer, et ce sera la forêt. Et la forêt, c'est aussi le désert !

Mais les contraintes ne concerneront pas que les éleveurs, plans prévisionnels de fumure, cahiers d'épandage, analyses de reliquats, contrôles, couverts végétaux dans les intercultures, ce sont des charges en plus pour les céréaliers, dans un contexte économique qui se révèle finalement très précaire. Tout cela va porter de rudes coups à l'économie de ce département.

La Nièvre a besoin de développement économique, et évidemment pas que dans l'agriculture. Les tendances actuelles font perdre des habitants, des emplois, de la richesse, à notre département. Il faut une rupture. Il faut renoncer, dans la Nièvre, à la sacralisation de l'environnement. Il faut encourager l'investissement productif et l'économie. Nos élus départementaux, au travers de l'initiative des nouvelles ruralités, ne cessent de plaider pour des territoires ruraux vivants et dynamiques, point de vue auquel nous souscrivons. Mais pour y parvenir, une seule méthode: Renforcer nos points faibles, et faire obstruction à toutes velléités de décroissance. Qu'on le veuille ou non, la surdose environnementale dont est victime notre pays est une forme de résignation politique face aux enjeux de développement économique et de bien-être social auquel aspire chacun d'entre nous. J'en appelle par conséquent à une politique du juste équilibre, pragmatique, personnaliste.

J'appelle tous nos responsables politiques, administratifs, dans la Nièvre, à Paris, ou à Bruxelles, à se détourner d'une politique trop excessivement écologiste dans des territoires qui ne le méritent pas. Revenons à des politiques qui placent l'homme avant l'animal ou le végétal. Revenons dans nos régions à une politique qui veut qu'une action soit bonne dans la mesure où elle respecte la personne humaine et contribue à son épanouissement. Dans le cas contraire elle est mauvaise. Et dans la Nièvre la population ne crève pas des particules diesel, des algues vertes, des nitrates, ou de l'eutrophisation des étangs, elle crève du chômage ! Elle crève de la disparition des services, des commerces, des médecins !

Si vous, décideurs ne vous détournez pas de ces politiques, les agriculteurs se détournerons encore un peu plus de vous. Votre vision idéologique nous mène à la perte. Et si proches que vous êtes du précipice, et avant d'y entrainer le pays tout entier, vous devriez y regarder à deux fois. Les agriculteurs se détournerons d'une Europe qui n'est bonne qu'à réglementer la puissance des aspirateurs, la courbure des bananes, et à appauvrir les territoires.

Ce message, c'est le 16 septembre, à Orléans, avec tous les départements du bassin Loire Bretagne que les FDSEA et JA iront le porter. Comme toujours les amis, notre efficacité dépendra de notre mobilisation. Venez ! Ce jour-là votre avenir ne se décidera pas sur votre ferme.

STEPHANE AUROUSSEAU

Le 16 septembre, action syndicale à Orléans

Le 16 septembre prochain se tiendra à Orléans, présidé par le Préfet de région Centre, coordinateur du Bassin Loire Bretagne, un comité de bassin au cours duquel seront abordés les projets d'extension des zones vulnérables. La FDSEA et les JA de la Nièvre prendront part, en compagnie des FDSEA et JA du bassin Loire Bretagne à cette action à laquelle plus de 1000 personnes sont attendues. Pour tous renseignements complémentaires, rapprochez-vous de vos présidents cantonaux FDSEA et JA.

Syndical

FDSEA et JA du Morvan reçus en sous-préfecture

Face à la dégradation de la conjoncture en élevage allaitant, les présidents des syndicats cantonaux FDSEA et JA du Morvan ont été reçus par François Rosa, sous-préfet de Château-Chinon.

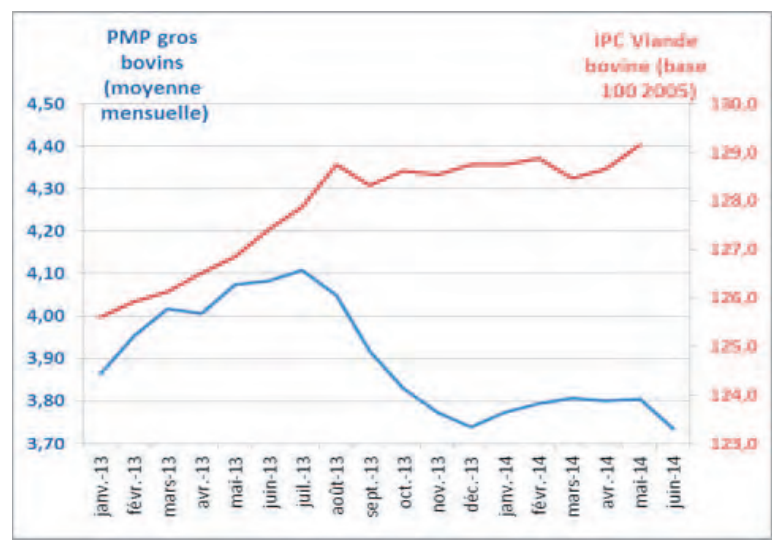


La délégation reçue en sous-préfecture …

Etat de la conjoncture, perspectives à moyen terme et PMTVA était à l'ordre du jour de la rencontre tenue le 5 septembre dernier à la sous-préfecture de Château-Chinon entre les syndicats cantonaux FDSEA et JA du Morvan et François Rosa, sous-préfet de l'arrondissement de Château-Chinon. Conduite par Stéphane Aurousseau, président de la FDSEA et Emmanuel Bernard, président de la section bovine, la délégation syndicale a pu deux heures durant exposer au sous-préfet de Château-Chinon, les motifs des inquiétudes des éleveurs et formuler des propositions pour enrayer une baisse des cours encore peu marquée à ce jour sur le maigre mais qui sous l'effet d'une sortie plus conséquente des animaux sur le marché ne tardera pas à se faire ressentir.

Les cours de la viande bovine anormalement bas

C'est au travers d'une analyse de la dégradation anormale du marché de la viande que les syndicalistes ont étayé leurs propos, constatant que l'équilibre du marché national et que la consommation en progression sur les huit premiers mois de l'année ne pouvaient expliquer une baisse aussi marquée des cours, le prix moyen pondéré (PMP) des gros bovins ayant chuté de plus de 40 centimes d'€/kg sur les 10 derniers mois. Pointant ci et là la responsabilité avérée de la grande distribution qui s'accapare des marges de plus en plus extravagantes (voir schéma) en parallèle de la chute des cours à la production, les représentants syndicaux ont tenu à rappeler la part de responsabilité qui incombe aux entreprises d'aval *«qui de peur de perdre leur part de marché auprès des GMS, bradent leur marchandise»*. Face à ce rapport de force faussé au sein de la filière les éleveurs en ont appelé à l'intervention de l'Etat pour jouer un rôle de médiateur quant à l'action intolérable de la grande distribution et ont rappelé que sans amélioration tangibles de la situation des actions dures seraient enclenchées en direction de la grande distribution dans les prochaines semaines.



Export pays-tiers : Mettre la Franc en ordre de marche

En parallèle des échanges portant sur la conjoncture, les représentants syndicaux ont également évoqué avec François Rosa, la nécessaire mobilisation des services de l'Etat sur l'exportation pays-tiers, rappelant que malgré les demandes répétées de la FNB -et sous le chantage à l'emploi de certains industriels de la viande!, le gouvernement avait des grandes difficultés à *«activer»* la machine administrative sur ce sujet. Tant sur l'Algérie, récemment fermée pour motif de fièvre aphteuse, que sur la Turquie où des besoins réels en viande bovine émergent, la diplomatie française se doit d'être réactive, ces pays manifestant des besoins en bovins vifs importants. Une manière aussi de tendre l'offre nationale et d'agir positivement sur les cours des animaux.

Sur ces sujets, tout comme sur la PMTVA où ont été exposées au sous-préfet les conséquences du plafonnement à 140 animaux sur des exploitations où exercent plusieurs associés et/ou salariés, François Rosa a exprimé sa volonté de faire avancer les choses, assurant faire remonter les informations et renvoyant à un prochain rendez-vous le suivi de ces dossiers prépondérants pour l'économie des exploitations d'élevage nivernaises. Affaire à suivre …

S.L – FDSEA 58

Pôle racial du Marault

Concours des veaux et vente aux enchères

Le concours national des veaux de race charolaise qui clôturait le programme du Mondial charolais s'est déroulé le 5 septembre dernier au pôle racial du Marault à Magny-cours. La vente aux enchères nationale s'est tenue dans la foulée.

Prix d'honneur veaux mâles
1er prix d'honneur : Jacobin au Gaec Lapendry (42)

2ème prix d'honneur : Jongleur de Langillier Jean-Marc et fils (71)

3ème prix d'honneur : Janus du Gaec Vannier (71)

Prix d'honneur veaux femelles
1er prix d'honneur : Jackie du Gaec Paroton Frères (23)

2ème prix d'honneur : Jupitere de SCEA des Plantes (71)

65 animaux ont étéprésentés à la vente aux enchères ce 5 septembre, 39 ont été vendus dans une fourchette de prix allant de 3 500 euros à 11 000 euros.

En 2013, l'enchère la plus élevée avait été de 36 000 euros. La moyenne des ventes s'établit donc en 2014 à 5013 euros, elle était de 7461 euros en 2013 alors que 53 veaux avaient été présentés à la vente.



Jackie, 1er prix d'honneur femelle au Gaec Paroton Frères.



Jacobin, 1er prix d'honneur mâle au Gaec Lapendry.

▸ Agenda

16/09 Portes ouvertes bio à Michaux
Le 16 septembre à 16h, Gilles Lemée, installé à Michaux, commune de Saint-Agnan (58), ouvre les portes de sa ferme d'élevage bio. Présentation de la ferme (96ha de SAU, 43 VA et 37 brebis viande) et du système de production, échanges techniques sur la gestion des prairies temporaires dans la rotation, le choix des espèces et des variétés, visite d'une parcelle d'essai de prairie temporaire à flore variée (programme de recherche Mélibio).
Contact : Aurélie Billon, Sedarb, au 03 86 72 92 20 ou 06 80 43 16 97.

13/09 Foire de Montsauche-les-Settons
La foire de Montsauche-les-Settons aura lieu le 13 septembre. Au programme: stands des commerçants, exposition de matériel agricole, concours de jugement de bétail, marché de produits locaux, mini-ferme... Restauration sur place le midi. Repas sur réservation le soir (menu à 20 euros), auprès de Thomas Lemée au 06 40 51 65 10.

15 au 18/09 Instants santé à Lormes
La MSA Bourgogne organise ses bilans de santé gratuits, sur le canton de Lormes, du 15 au 18 septembre prochains (de 7h30 à 11h30). Le rendez-vous est fixé à la salle des fêtes de la mairie de Saint-Martin du Puy (58140). Ces Instants santé concernent tous les adhérents de la MSA, de 25 à 74 ans, qui ont reçu un imprimé d'inscription à lui retourner rempli dans l'enveloppe T jointe.

▸ Formation

Septembre Certiphyto
La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une nouvelle série de formations au Certificat individuel (Certiphyto) par la voie 1, en septembre dans le département. Les dates prévues, sur deux jours, sont les 9 et 11 septembre à Decize, les 12 et 17 septembre à Corbigny, les 15 et 18 septembre à Moulins-Engilbert et les 22 et 26 septembre à Nevers (horaires de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30, soit 14h de formation par stage). L'objectif de la formation vise à accompagner les agriculteurs dans l'évolution de leurs pratiques en matière d'utilisation de produits phytosanitaires. Au programme: *«qu'est-ce qu'un produit phytosanitaire?, la réglementation»* ; *«les risques pour la santé et comment les limiter»*; *«les risques pour l'environnement et comment les limiter»*, *«autodiagnostic»* et *«techniques alternatives»*... De nombreuses autres sessions seront organisées au cours de l'année et une session peut être organisée dans un lieu au choix en constituant un groupe de 12 à 15 personnes. Tarif: gratuit. Renseignements et inscriptions auprès de Marie-Luce Soudière, conseillère de la Chambre d'agriculture, trois semaines maximum avant la formation, au 03 86 93 40 62 ou par mail à marie-luce.soudiere@nievre.chambagri.fr.

Octobre Pour les jardiniers amateurs et professionnels
Le Jardin des Merlettes, à Cosne-sur-Loire, propose des cours et ateliers pratiques pour les jardiniers amateurs et professionnels. Christine Coulomb, sa responsable, a communiqué le programme pour le mois d'octobre prochain: *«concevoir, planter et entretenir des parterres de vivaces»* les 9 et 10 octobre, *«introduction à la gestion durable des espaces verts»* les 16 et 17 octobre, *«fête des fruits: portes ouvertes au jardin»* le 19 octobre, le tout à Saint-Loup-des-Bois, près de Cosne-sur-Loire. Renseignements et inscriptions au 06 69 31 11 15 ou au 09 75 57 92 82 ou par mail à info@jardindesmerlettes.com. Informations sur le site internet www.jardindesmerlettes.com.



Ets MARECHAL	58 - Donzy	03 86 39 30 51
	58 Corbigny	03 86 20 04 78
	18 St Satur	02 48 54 12 97
Ets VEZIN	58 Sermoise	03 86 90 98 98
	18 Torteron	02 48 76 41 64
Ets VIARD	71 Cressy/Somme	03 85 84 88 10

► Agenda

14/09 Fête des affouages à Brion
La commune de Brion organise la 2e édition de sa *«Fête des Affouages»*, dimanche 14 septembre, à partir de 10 h, au cœur du village. Au programme : animations diverses autour du bois, fendage, scieur de long, matériel forestier, atelier de coupe de bois par des particuliers… Artisans objets en bois. Buvette et restauration sur place toute la journée. Entrée gratuite

21/09 Balades «Elevage et paysage» à Saint-Privé
Dans le cadre des journées du patrimoine, balades «Elevage et paysage» dimanche 21 septembre, à Saint-Privé. Départs à 14 h et 16 h. Au programme : conférence de Jean-Pierre Rocher sur les haies et le bocage, balade guidée dans le paysage de Puisaye, visite d'une exploitation laitière robotisée, *«p'tit coup de cidre»* pour finir. RDV sur la place de l'église de Saint-Privé. Renseignements au 03 86 49 49 10

21/09 Chevaux de trait au travail à Cruzy
Le collectif *«Cruzy Terre d'antan»* vous propose de découvrir dimanche 21 septembre, des chevaux de trait au travail, à l'occasion d'une manifestation associant un vieux tracteur et deux chevaux , pour nettoyer un chemin de randonnée pédestre, situé Chemin de Mélusine, à Cruzy-le-Chatel. Avec la participation des JA du Tonnerrois et d'Emmanuel Gascard, de la ferme écologique utilisatrice de traction animale de Montéral. Pique-nique tiré du sac, pris en commun le midi vers le Château de Maulnes. Renseignements : Jonathan Nonnotte au 03 86 75 26 19. Cette manifestation servira de vitrine à la seconde édition de *«Cruzy Terre d'antan»*, qui se déroulera les 16 et 17 mai prochains.



Dégâts dans les cultures

Quand les pigeons et les corbeaux passent à table…

Exploitant céréalier à Soucy, aux portes de Sens, Thierry Michon voit ses parcelles régulièrement envahies par des colonies de corbeaux et de pigeons ramiers, avec à la clé des dégâts culturaux récurrents


Du fait de la proximité des maisons du village et des nuisances sonores engendrées, il n'est pas toujours facile à Thierry Michon de se servir d'un effaroucheur sonore pour faire fuir les oiseaux.

Pour Thierry Michon, les années se suivent et se ressemblent… Comme chaque années à pareille époque, les tristes volatiles sont de retour dans ses cultures de tournesols et colzas. La table semble bonne pour ces convives indésirables à l'appétit insatiable, *«ils sont arrivés à la fin du mois d'août et j'ai compté dans mes tournesols jusqu'à 200 pigeons et une centaine de corbeaux, sans parler des tourterelles… ! Depuis quelques jours, ce sont les colzas qui sont à leur tour touchés. Sans oublier les semis de blés dévastés pendant l'hiver»* Dans la région, le problème est récurrent et explique en partie le fait que de moins en moins d'agriculteurs plantent des tournesols. Thierry Michon a jusque là été patient, mais sa décision est prise : *«près de 30 ans que j'en faisais, mais depuis une quinzaine d'années, le problème n'a fait qu'empirer et j'ai décidé d'arrêter. C'est dommage parce qu'en terme d'intrants, la plante ne demande que 40 unités d'azote là où l'on est entre 150 et 200 unités pour le blé, l'orge et le colza…Et puis c'est aussi une niche bien adaptée à la faune»*. Une première colonie avait déjà envahi les champs au printemps: *«j'avais été obligé alors, de ressemer 5 à 6 ha, à cause des pigeons…»* L'agriculteur de Soucy voit dans la proximité de l'agglomération sénonaise l'une des explications du phénomène: *«nous ne sommes qu'à 10 km de Sens et ils semblent suivre un couloir pour arriver directement jusqu'ici. Par ailleurs, les oiseaux semblent ne plus émigrer comme autrefois, peut-être la conséquence du changement climatique…?»*

Un mail en attente de réponse

Le problème n'est pas que financier, il est aussi chronophage : *«en période ressemis, je suis dans l'obligation d'aller plusieurs fois par jour dans mes parcelles jouer de l'effaroucheur et ce, dès 6h30 du matin, jusqu'à parfois 22 h ! La proximité des maisons du village rendant l'opération parfois délicate, compte tenu des nuisances sonores…»* Elu Chambre au sein de différentes commissions dégâts gibiers auprès de la DDT et de la Fédération des chasseurs, Thierry Michon insiste sur l'importance à bien quantifier les dégâts lorsqu'ils se présentent, de sorte *«que les services de l'administration soient dans l'obligation de maintenir certaines espèces comme nuisibles…»* Dès l'apparition des corbeaux dans ses tournesols, l'exploitant avait alerté par mail les services de l'Etat, leur demandant notamment *«d'avoir la possibilité d'intervenir ou de faire intervenir pour en diminuer la quantité en me donnant une autorisation de tir…»* Envoyé lundi 1er septembre, le mail n'avait au jour de l'interview, (ndlr : vendredi 5 septembre), toujours pas reçu de réponse et Thierry Michon s'en émeut : *«la DDT m'avait pourtant assuré qu'ils seraient désormais plus réactifs…Si c'est pour qu'ils me répondent deux jours avant l'ouverture de la chasse, ça ne sert à rien !»* Avec l'honnêteté de langage qui le caractérise, Thierry reconnaît que la présence des oiseaux a aujourd'hui fortement diminué, du fait de la mise en place de *«pétards à corbeaux»*, mais il n'est pas dupe : *«je suis passé et repassé à multiples reprises avec le pistolet à fusées, ce qui les a fait fuir, mais sans doute pas plus loin que les terres d'un voisin…!»*

DOMINIQUE BERNERD

FDSEA 89

Un nouveau visage au sein de l'équipe administrative

Depuis trois semaines, Sandra Berthelin a intégré le service remplacement de la FDSEA de l'Yonne ainsi que l'Agri Viti Emploi 89. Rencontre avec celle qui fait de l'emploi sa mission.

Depuis le 18 août et pendant six mois, Sandra Berthelin, remplace Elisa Houdin au sein du service remplacement de la FDSEA de l'Yonne. *«Mon travail tourne autour de l'emploi agricole. 50 % de mon temps est consacré au service remplacement, 40 % à celui de l'Agri Viti Emploi 89 (AVE 89) et les 10 % restants sont consacrés à la bourse à l'emploi»*, affirme-t-elle. Au service remplacement, elle gère notamment le planning des salariés agricoles et de leurs remplaçants et promeut le service au sein du département. *«L'objectif est de trouver des candidatures un peu partout dans l'Yonne afin d'avoir des agents de remplacement à moins de 30 minutes de chaque exploitation»*, explique Sandra. Dans le service AVE 89, *«nouvelle structure très utile pour l'agriculture»*, l'emploi est encore au cœur de son quotidien. Elle anime et gère l'offre et la demande afin d'apporter une aide ponctuelle aux exploitations grâce à la mise à disposition d'un salarié de cette nouvelle structure sur différents lieux. *«Par exemple, depuis que je suis ici, une personne a été embauchée par l'AVE, elle travaille toute la semaine mais sur trois exploitations différentes»*, déclare Sandra.

L'altruisme : une notion fondamentale

Après un DUT en Gestion des entreprises et des administrations (GEA), cette marnaise d'origine a obtenu un poste de cadre dans une enseigne d'ameublement à l'âge de 23 ans. Pourtant, après une dizaine d'années passées là-bas, elle réalise que les ressources humaines l'attirent car cela permet de *«conseiller les autres»*. Après diverses expériences qui la confortent dans son idée, elle intègre finalement la FDSEA. *«J'ai grandi dans une famille d'agriculteurs. Mon premier emploi d'été s'est passé dans une maison d'hôte en Champagne»*, souligne celle qui avoue toutefois *«connaître sans connaître le monde agricole»*. C'est surtout le côté administratif de ce secteur d'activité qu'elle est en train d'assimiler, car la pratique, elle connaît ! Mais cela ne la rebute pas. Elle avoue même s'être sentie à l'aise dès les premiers instants dans ce monde *«convivial»* où *«les barrières n'existent pas et où il y a vraiment de la communication entre les gens»*. Pendant six mois donc, Sandra Berthelin mettra son savoir et ses compétences aux services des agriculteurs qui *«ne connaissent pas forcément le code du travail entièrement et qui ne veulent pas perdre trop de temps avec les démarches administratives liées à l'emploi»*.


Sandra Berthelin fait des autres son quotidien et de l'emploi sa mission.

CECILIA LACOUR

Emploi

Une priorité aussi en agriculture

Le manque de main d'œuvre est un problème récurrent dans le monde agricole. C'est pour tenter d'y remédier, qu'une convention de partenariat départementale a été signée entre les acteurs de la filière et les représentants du monde social et de l'emploi.



Les signataires de la convention départementale : Pôle Emploi direction territoriale Yonne, la FDSEA de l'Yonne, la Commission Paritaire Régionale pour l'Emploi (CPRE), l'Association Régionale Emploi Formation (Arefa), les jeunes Agriculteurs de l'Yonne, ainsi que la Chambre d'agriculture de l'Yonne.

En dépit de la morosité du contexte économique actuel, l'agriculture est un secteur qui continue à recruter, notamment en viticulture. Il occupe actuellement un peu plus de 5% des actifs du département. Au dernier recensement agricole de 2010, on comptait ainsi 4300 exploitations icaunaises, pour 5330 exploitants et co-exploitants et 2300 salariés permanents. Ces derniers ayant vus leur nombre progresser de 6% entre 2000 et 2010, principalement en viticulture et dans les activités de diversification.
Aux emplois agricoles stricto sensu, s'ajoutent les emplois de services (entreprises de travaux agricoles, paysagistes…), ainsi que les emplois de l'amont et de l'aval, qu'il s'agisse d'entreprises d'agrofournitures ou de coopératives agricoles.

Forte de la diversité de ses productions et d'un territoire aux activités dynamiques et diversifiées, l'Yonne n'échappe pas pour autant à un manque de main d'œuvre qualifiée et fidélisée. C'est dans ce contexte, que la FDSEA départementale, qui œuvre depuis déjà plusieurs années à la promotion des métiers et des formations agricoles, a signé le 1er septembre dernier avec les partenaires du secteur et du monde de l'emploi, une convention de partenariat départementale pour le développement de l'emploi et l'insertion professionnelle en agriculture.

S'appuyant sur un accord cadre décliné de la convention nationale conclue le 29 février 2012 entre la Commission Paritaire Nationale Emploi en agriculture (CPNE), l'Association Nationale Emploi Formation en Agriculture (Anefa) et Pôle Emploi, elle s'est fixée plusieurs objectifs, parmi lesquels : poursuivre et renforcer les collaborations existantes afin de permettre le renouvellement des générations en agriculture, sécuriser les parcours professionnels, évaluer les besoins, mieux faire connaître les métiers et les formations, favoriser la création et la reprise d'entreprises.

Les besoins de main d'œuvre en viticulture sont importants

«C'est un fait, nous avons du mal à trouver des personnes, que ce soit en agriculture ou en viticulture… De la faute à qui ? Sans doute une responsabilité commune», reconnaît le président de la FDSEA de l'Yonne, Francis Letellier. Le besoin se fait ressentir notamment en secteur viticole, comme le rappelle Jean-Baptiste Thibaut, président de la Commission Emploi à la FDSEA 89 : *«il faut environ 1 personne pour 4 à 5 ha de vignes à tailler et 1 tractoriste pour 30 ha… Et quand on sait que les jeunes vignerons aujourd'hui, passent une majeure partie de leur temps à assurer la commercialisation en bouteilles, les besoins en salariés sur le terrain sont énormes»*. Les postes à pourvoir sont multiples selon Ludovic Barat, viticulteur à Milly et président du groupement d'employeurs départemental AVE 89 : *«nous manquons de salariés pour travailler manuellement mais aussi des personnes capables de conduire des machines. La technologie est de plus en plus pointue et il nous faut du personnel de plus en plus qualifié pour les piloter…»* C'est dans cet objectif, qu'à l'initiative de la profession, une formation de BPA tractoriste démarre ce mois ci, sous l'égide de la FDSEA, mise en œuvre par le CFPPA d'Auxerre La Brosse et financée par la région. Une première en la matière et il reste encore des places à pourvoir. Pas toujours facile au demeurant d'inciter le personnel en place à devenir plus qualifié, reconnaît Michel Roux, président de la Commission Paritaire Régionale pour l'Emploi (CPRE) : *«la formation professionnelle continue est sous employée dans les petites exploitations, alors même que se former régulièrement, c'est rester employable… Personne n'est à l'abri d'un pépin économique !»*

Des tests d'aptitude à la taille

En amont, la Méthode de Recrutement par Simulation (MRS), mise en place par la Direction Territoriale Yonne de Pôle Emploi en matière de viticulture, permet par le biais de tests d'aptitude, à déceler des opérateurs potentiels pour tout ce qui concerne les travaux de taille. Pour Sébastien Mazzaro, Conseiller à l'emploi dédié au secteur agri-cole et viticole, sur la plateforme Pôle Emploi d'Auxerre, *«le premier contact humain lors de l'inscription, est vraiment le plus important. C'est là où l'on peut réellement savoir ce que le demandeur d'emploi recherche, ce dont il est capable et sur quoi il est qualifié… »* Une quête d'informations pouvant passer également par les réunions *«Clés de l'emploi»* organisées dans le but de permettre à des personnes de se positionner sur une activité définie : *«comme le 9 septembre après-midi, où nous avons tenu une réunion de ce type avec la FDSEA, dans le but de recruter des vendangeurs. Nous avons convié une centaine de demandeurs d'emploi à y participer, pour plus de 80 postes à pourvoir. L'occasion de sensibiliser les futurs vendangeurs sur le fait que le secteur viti recrute bien au-delà et en permanence…»*

Dominique Bernerd



▸ Agenda

14/09 Vide-greniers à Chablis
Dimanche 14 septembre, Chablis organise un vide-greniers, de 6 à 18 heures, dans la zone artisanale des Lys, rue de la Paix.

18 au 22/09 Foire d'Auxerre à Auxerrexpo
Du jeudi 18 au lundi 22 septembre, Auxerrexpo accueille la 84e Foire d'Auxerre où 150 exposants répartis sur 12 000 km² de surface feront part de nouveautés dans tous les secteurs d'activité, de bons plans pour tous et une offre large de services et produits. Chaque journée aura une thématique différente. Le jeudi sera consacré à la gastronomie, le vendredi aux nouvelles tendances mode, habitat et beauté. Le monde agricole et la nature seront mis à l'honneur le samedi 20 septembre avec une animation musicale et soirée dansante. Dimanche verra les sportifs icaunais débarquer pour une représentation géante de tous les sports qu'il est possible de pratiquer dans le département. Enfin, lundi 22 septembre, les professionnels et les seniors seront au rendez-vous. Entrée libre. Une navette gratuite sera mise en place au départ du centre-ville toutes les demi-heure, pendant toute la durée de la foire.

22 au 26/09 Réunions sur les grands principes de la réforme de la PAC 2014-2020
A la demande de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, la Direction Départementale des Territoires présente les évolutions règlementaires de la PAC ainsi que le 5e programme d'actions de la Directive Nitrates. La Chambre d'agriculture s'associe à ces 6 réunions locales, pour aborder les conséquences économiques de cette réforme de la PAC sur les exploitations icaunaises
Auxerre : le 22 septembre 2014 - matin - au Lycée La Brosse
Avallon : le 23 septembre 2014 - matin - Salle des Maréchaux
Tonnerre-Lézinnes : le 24 septembre 2014 - matin - Salle polyvalente de Lézinnes
Sens : le 25 septembre 2014 - matin - Salle des fêtes de St Clément
Joigny : le 25 septembre 2014 - après-midi - Salle de l'Hôtel de Ville
Mézilles : le 26 septembre 2014 - matin - Salle des fêtes

▸Agenda

13/09 Fest'Noz à Joigny

Samedi 13 septembre, à 19h30, une soirée bretonne est organisée dans les salons de l'hôtel de ville de Joigny. Au programme : musiques bretonnes et celtiques et danses traditionnelles avec les groupes Penhuern et Maltavern. Un repas breton avec terrines de la mer, galettes, crêpes et gâteaux bretons seront aussi proposés. Tarifs : 8 € pour les concerts et 15 € pour la formule concert + repas. Réservation au 03.86.63.02.28.

20-21/09 Raid Armançon Découverte 2014

La 13ème édition du Raid Armançon Découverte aura lieu les samedi 20 et dimanche 21 septembre. Un mini raid familial sera organisé le samedi, à Cry-sur-Armançon, à 13 h 30, avec au programme : parcours de 3,5 km de course à pied, circuit de canoë et parcours de 12 km de VTT. Seules des équipes de deux personnes, composées d'un enfant né entre 1999 et 2004 inclus et d'un adulte sont autorisés à concourir. Tarif par équipe : 25€. Le dimanche 21 septembre, deux courses seront proposées au départ de Nuits-sur-Armançon. Un raid Duo, où deux équipiers nés avant 1998 inclus, font ensemble toute la course, composée d'un circuit de 12 km de course à pied, d'1h15 de canoë et de 35 km de VTT. Le départ de cette course aura lieu à 9 h 30. Le même parcours est proposé pour le raid relais où le premier coéquipier prend le départ en course à pied. Les deux équipiers font ensuite ensemble le parcours en canoë puis le deuxième coéquipier termine la course à VTT. Le départ de cette course aura lieu à 10 h 30. Tarif par équipe : 60 €. Inscription obligatoire au 03.86.75.03.15 ou sur www.rad89.net. Date limite de réception des inscriptions : 16 septembre 2014. Prévoir un certificat médical de moins de 3 mois pour les non-licenciés.

21/09 Exposition 1914, Montréal se souvient

Jusqu'au 21 septembre, la grange municipale, sur la place du Prieuré, à Montréal, accueille une exposition marquant le centenaire de la Première guerre mondiale à partir de témoignages et de documents prêtés par les habitants de la commune. Entrée libre. L'exposition est ouverte les mardis de 9h30 à 12 heures, les vendredis et samedis de 14 à 18 heures et les dimanches de 15 à 18 heures. Renseignements sur www.montreal-en-bourgogne.com

Vendanges

A Bailly, on ne «coince» pas la bulle…

Comme de tradition, les Crémants ont ouvert le bal des vendanges et aux Caves Bailly-Lapierre, l'activité depuis une semaine, bat son plein.



Caisses personnalisées et palettes standardisées pour faciliter le déchargement


Des bras robotisés pour déposer les caisses de raisins sur les tapis



Un système entièrement informatisé pour gérer le travail des pressoirs

En ce lundi après-midi, l'activité prend doucement un rythme de croisière au centre de pressurage des Caves Bailly-Lapierre. Il y a quatre jours que les vendanges ont débuté et que les adhérents de la coopérative ont repris le chemin du Col du Crémant. Altitude 206 mètres et à l'arrivée, quatre pressoirs pouvant prendre en charge simultanément jusqu'à 40 tonnes de raisins en provenances de toutes les communes de l'appellation Grand Auxerrois. Bernard arrive de Chitry. A peine le temps de descendre du tracteur que les caristes entament le bal : les fourches peseuses déchargent en un tour de main la précieuse cargaison qui, identifiée et enregistrée, ira rejoindre d'autres caissettes sur les lignées. Bordereau en main, le vigneron peut repartir, non sans avoir repris d'autres bacs personnalisés à son nom, fraîchement nettoyés après un passage précédent. Depuis l'automatisation du process en 2011, la pénibilité du travail n'est plus qu'un lointain et mauvais souvenir, rappelle Emmanuel Hamon, directeur général de la coopérative: *«le métier de bagnard, c'est terminé ! Avant on vidait tous les bacs à la main, c'était de la folie…!»* Au total, deux équipes de 8 à 10 personnes qui travailleront en période de pointe en alternance jour et nuit. En fonction du rythme des arrivages, les raisins seront dirigés vers l'un des quatre pressoirs de 6, 8 et 12 tonnes. Des pinces robotisées prennent en charge 2 bacs à la fois, qu'un tapis emmène jusqu'au retourneur : *«les raisins vidés sont ensuite dirigés alternativement à droite et à gauche vers les deux portes du pressoir et là encore, on mesure les avantages de l'automatisation, car si en début de vendanges, on mettait autrefois 45 minutes pour remplir manuellement un pressoir de 12 tonnes, en fin de saison, c'était plutôt de l'ordre d' 1 heure 30, la fatigue aidant ! Aujourd'hui, on tourne autour de 35 à 40 minutes en permanence…»* Et pour apporter encore plus de souplesse et moins abîmer les baies, des moteurs électriques ont remplacé les verrins du système d'origine afin d'éviter tout choc inutile lors du basculement.

Bouchons annoncés en haut du Col du Crémant

Un cycle complet s'effectue en à peine 90 minutes, l'objectif étant de presser le raisin au plus vite, une fois arrivé sur la plateforme, de sorte d'éviter tout risque de macération précoce pouvant altérer la qualité de la vendange. Les pressoirs pneumatiques ayant eux aussi l'avantage de presser les raisins sans les brusquer. Depuis deux ans, un système permet de maintenir à température les moûts afin d'éviter tout risque de démarrage de fermentation, comme l'explique Emmanuel Dumont, le directeur industriel des Caves Bailly-Lapierre : *«sinon, on ne peut plus débourber. On a eu de mauvaises surprises, entre autres en 2006, où des raisins étaient rentrés trop chauds et facilitaient la fermentation. Aujourd'hui, on peut en abaisser la température jusqu'à 15°…»* Une fois pressés, les jus iront rejoindre par un système de gravitation naturelle, 50 mètres plus bas, la fraîcheur des caves taillées dans la roche. Un autre travail va pouvoir commencer, sous l'égide de l'œnologue maison, Sylvain Martinand : *«en fait, mon premier rôle, c'est d'essayer de faire en sorte qu'on parte à la bonne date de vendanges, même si la décision finale est collégiale. L'idéal étant d'avoir à la fois un parfait état sanitaire, avec le meilleur équilibre sucre acidité et tout le monde prêt à démarrer…»* Le timing est d'autant plus délicat que le décret régissant l'appellation crémant impose certaines conditions : *«on ne peut pas vendanger en dessous de 9° potentiels et pas au-delà de 11,5°. Et quand vous êtes dans une structure importante, avec des récoltes sur deux semaines, si vous commencez, à 11°, à la fin vous n'êtes plus dans les clous… !»* Pour l'heure, le scénario est presque idéal, avec un état sanitaire plutôt bon et des rendements satisfaisants, sans commune mesure avec les deux années catastrophe qu'ont vécu les vignerons icaunais en 2012 et 2013. Dans quelques jours, les vins tranquilles rejoindront les crémants au bal des vendanges et l'activité du centre de pressage battra son plein. Il est 17 heures et le flux des tracteurs s'accentue. Bientôt l'heure de pointe. On parle même parfois de bouchons et d'embouteillages en fin de journée du côté du Col du Crémant, ce qui après tout, n'a rien d'incongru pour une cave coopérative viticole… !


Œnotourisme ou pas, aux Caves Bailly-Lapierre, tout le monde est sur le pont, le temps des vendanges !

DOMINIQUE BERNERD

Coopératives

Cerepy de nouveau à l'heure chinoise

Après une première visite au printemps dernier, la coopérative Cerepy a de nouveau accueilli une délégation de représentants chinois, parmi lesquels, le directeur général adjoint du Centre de Commerce Agricole du Ministère de l'Agriculture, M. Song Juguo

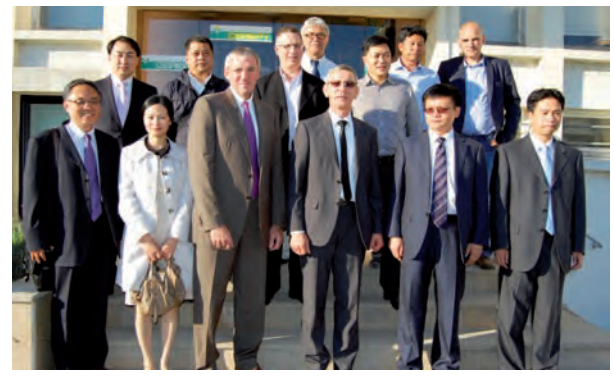


A l'issue de la réunion, la délégation chinoise a visité la station de semences du site de Saint-Julien-du-Sault

De par son site Internet et sa présence sur les réseaux sociaux, la coopérative Cerepy de Saint-Julien-du-Sault est aujourd'hui bien référencée dans certains pays étrangers, notamment la Chine. Pour preuve cette double visite en quelques mois, de représentants chinois, venus s'enquérir sur les spécificités du modèle coopératif et les possibilités de le transposer à l'échelle d'un continent.



Quand les vins de Chablis, à l'heure des échanges de cadeaux, jouent le rôle d'ambassadeur de tout un département…



Outre les responsables de la coopérative, étaient présents également pour recevoir la délégation chinoise, le président de la Chambre d'agriculture, Etienne Henriot et son directeur, Hervé Mivielle…

Cette fois-ci, la délégation était composée majoritairement de représentants du ministère de l'Agriculture et d'Industries de transformation, soucieux de concrétiser des échanges commerciaux et trouver des sources de matières premières, comme l'explique Germain Bour, directeur de la coopérative : *«la Chine connaît une croissance importante et continue depuis une dizaine d'années et si elle représente aujourd'hui 23% de la population mon-diale, elle ne possède que 7% de terres cultivées et la problématique majeure du pays est de trouver les ressources alimentaires suffisantes pour nourrir l'ensemble de sa population…»* Le problème est d'autant plus important que le pays doit conjuguer avec des difficultés de ressources en eau dans certaines régions et une récurrence de plus en plus grande de phénomènes climatiques dévastateurs.

La sécurité alimentaire au cœur des entretiens

Parmi les sujets que la délégation a souhaité explorer : l'organisation et le fonctionnement d'une coopérative, l'accompagnement des adhérents en terme de services techniques et de services, ainsi que la sécurité alimentaire, au travers de la traçabilité. Un thème particulièrement sensible aux yeux de la population depuis notamment le scandale du *«lait à la mélamine»* : *«ils nous ont posé pas mal de questions sur nos certifications, comment on gérait le risque bactériologique, les risques de maladie, les résidus chimiques, les corps étrangers, comment se pratiquent les audits…Il est évident que le sujet les préoccupe et qu'aujourd'hui, il leur est particulièrement important de se prémunir de tout risque potentiel»*. La délégation s'est montrée également intéressée par la manière dont la coopérative communique avec ses adhérents, particulièrement via les réseaux sociaux comme tweeter, avec le *«Club Marché»*. Un type de communication encore inconnu dans le pays.

L'avenir dira si ce type de relations et de visites amicales permettra de déboucher un jour sur une collaboration pérenne au travers d'échanges économiques. Cerepy se dit prêt à relever le défi: *«de par notre adhésion à Cerevia, nous disposons aujourd'hui d'une double porte d'entrée dans le pays pour nos orges de brasserie, que ce soit par le biais du site des Tellines à Fos sur Mer, ou du chargement containers de la plateforme Capserval à Gron…»* Pour l'heure, les instances de la coopérative ont été invitées à participer à un salon international dédié à l'agroalimentaire, devant se dérouler en octobre prochain dans la province de Shandong.

DOMINIQUE BERNERD

▸ Interview

Directeur général adjoint du Centre du Commerce Agricole rattaché au ministère de l'Agriculture, M. Song Juguo conduisait la délégation en visite à Cerepy le 1er septembre dernier.

TdB : Un modèle de coopérative comme Cerepy existe t-il aujourd'hui en Chine ?

M. Song Juguo : *«En fait ce type de coopératives, même s'il s'est bien développé ces dernières années, est encore pour nous relativement récent. Pour l'instant, elles n'ont pas beaucoup de fonctions ni réellement de pouvoirs. Notamment dans le domaine des conseils techniques, qui relèvent plutôt de chaque gouvernement local, où un bureau s'occupe de la promotion des nouvelles techniques…»*

La consommation de viande par habitant en augmentation constante, influe-t-elle sur vos importations ?

«Du fait de sa population immense, notre pays a établi une ligne rouge pour l'alimentation humaine à ne pas franchir, concernant nos trois sources principales que sont le maïs, le blé et le riz. En deçà d'un certain volume de productions, c'est toute la stratégie du pays qui serait menacée. Mécaniquement, du fait d'une alimentation de plus en plus carnée, nos besoins en la matière seront demain encore plus importants. En même temps, nous importons déjà beaucoup de colza pour la production d'huile et les résidus peuvent servir d'aliments pour le bétail, comme par exemple avec les tourteaux…»

La France est-elle pour la Chine un partenaire majeur en matière d'exportation de céréales ou oléagineux ?

«Nous n'avons pas de préférence en la matière. En fait, notre stratégie politique nous conduit à diversifier les différents pays auxquels nous faisons appel. Comme vous dites chez vous, « il ne faut pas mettre ses œufs dans le même panier…! » En fait, notre choix est surtout régi par la loi des marchés…»

Quel est le rendement moyen de blé à l'ha en Chine ?

«En Chine, l'unité de surface est le «Mou», qui représente environ 1 quinzième d'ha et notre production moyenne est de 400 kg de blé par Mou».

Le développement des villes est-il un frein pour l'agriculture chinoise ?

«Comme je l'évoquais tout à l'heure, nous avons une ligne rouge à ne pas franchir pour assurer notre sécurité alimentaire, ce qui se traduit par le maintien absolu d'une surface cultivable estimée à 1,8 milliard de Mous (ndlr : 120 millions d'ha) Ce qui signifie pour chaque région, l'obligation pour développer son urbanisme, de compenser la surface occupée, par la création de nouvelles terres agricoles…»

▸ Agenda

12 au 14/09 Les médiévales de Tonnerre

Du vendredi 12 au dimanche 14 septembre, Tonnerre retourne au Moyen-Âge. Cette nouvelle édition des Médiévales de Tonnerre aura lieu au cœur de la ville, autour du bâtiment moyenâgeux, l'Hôtel-Dieu, bâtiment hospitalier construit en 1293 par Marguerite de Bourgogne, sœur du roi Saint-Louis. Troubadours, saltimbanques, camelots, guerriers et enchanteurs de toute sorte mèneront la danse pour trois jours de folie. Au programme : banquet médiéval, marché médiéval et artisanat, spectacles de chasseurs de drakes, concerts, tournoi de chevalerie, etc. Attention, si 80% de l'évènement est gratuit, certaines animations restent payantes. Programme complet sur www.

lesmedievalesdetonnerre.org.

16/09 Portes ouvertes sur une ferme d'élevage en bio

Mardi 16 septembre, Portes Ouvertes sur la ferme de Gilles Lemée aux Michaux, sur la commune de Saint-Agnan, dans la Nièvre, spécialisée en élevage bio depuis 1994 (96 ha de SAU, 43 vaches allaitantes charolaises et 37 brebis viande) Au programme: présentation de la ferme et du système de production; Echange technique sur la place et la gestion des prairies temporaires dans la rotation, les choix d'espèces et de variétés ; Observation d'une parcelle d'essai de prairie temporaire à flore variée (programme de recherche Melibio).
Renseignements : Aurélie Villon (Sedarb) au 03 86 72 92 20 ou

06 80 43 16 97

27/09-Villa Gallo Romaine à Escolives Sainte Camille

Jusqu'au 27 septembre, tous les samedis, à 21 h 30, visite animée par les agents d'accueil et les guides, avec mise en lumière de la villa gallo romaine et du site. Samedi 30 août : les nocturnes d'Escolives seront précédées par la découverte des saveurs antiques avec les apéritifs gallo-romains, recettes tirées d'Apicius. Renseignements au 03 86 42 71 89. Participation : 4 €, 2,50 € (de 12 à 18 ans).

Exposition "Les nourrices du Morvan" à Saint-Léger Vauban

Exposition "Les nourrices du Morvan et au temps de Vauban" à Saint-Léger Vauban. Evocation du travail des nourrices en Morvan jusqu'au milieu du 20e siècle. Du 1er juin au 11 novembre. Conférence à 17 heures.

Session de la Chambre régionale d'agriculture

Avis de tempête…

La Chambre régionale d'agriculture s'est réunie en session à Pouilly en Auxois. L'occasion pour son président, Christian Decerle, de marquer les limites de l'acceptable pour une profession qui accumule les mauvais résultats et les contraintes...



Une session animée qui a abordé au fond un sujet qui ne doit laisser personne indifférent : la réforme territoriale et le rapprochement annoncé entre la Bourgogne et la Franche-Comté.

Beau dehors, mais avis de tempête à l'intérieur… c'est ainsi que pourrait se résumer la session de la Chambre régionale d'agriculture qui s'est déroulée le 8 septembre dernier à Pouilly-en-Auxois. Beau dehors, c'est plutôt rassurant pour l'élevage, qui a pu compléter les maigres récoltes de fourrages du printemps, en engrangeant une pousse de fin d'été tout à fait inhabituelle, rapidement enrubannée ou pressée. Ce rattrapage estival ne fait cependant pas oublier les nuages noirs qui s'accumulent sur l'agriculture et les productions régionales.

Et c'est bien un avis de tempête que Christian Decerle, président de la Chambre régionale d'agriculture, a lancé aux représentants de l'administration présents. Tempête dans les crânes avec une nouvelle accumulation de contraintes résultant de l'extension des zones vulnérables. *«les arbitrages défavorables n'ont pas été bien vécus et encore moins compris par les exploitants concernés»*, alors que les actes d'aujourd'hui contredisent les discours rassurants d'hier. Et ce n'est pas le contexte morose des productions régionales qui va encourager à la sérénité. *«Alors qu'on observe une grande hétérogénéité des revenus, même les exploitations les plus en pointe risquent de connaître des jours difficiles»* dans un contexte de cours baissiers en élevage comme en grandes cultures. Pour les terres à faible potentiel ce sera encore plus difficile, *«seul le secteur viticole, pour les zones non impactées par des incidents climatiques, va mieux s'en tirer»*. Alors la mise en garde est claire *«quand l'ambiance est si morose et le moral atteint d'autant, la période se prête mal aux demandes de plus et d'encore plus ! Le sentiment d'exaspération est grand, dans les zones vulnérables en particulier où aux contraintes de la directive nitrates s'ajoutent les incertitudes des MAEt. Réussir sur le moyen terme en ayant une visibilité quasi nulle à court terme est difficile !»* insiste Christian Decerle.

Avis de tempête dans les comptes aussi puisque, alors que la Chambre régionale comme toutes les Chambres consulaires, s'attelle à répondre au souhait de l'administration de voir son fonds de roulement passer à 90 jours, l'État semble bien décidé à ponctionner sa dîme sur cette manne à portée de mains pour renflouer ses caisses. Dans un contexte de remise en cause de la ressource fiscale des Chambres, l'épée de Damoclès semble prête à s'abattre sur le cou des Chambres consulaires qui vont devoir trouver rapidement de nouvelles ressources pour mener à bien leurs missions. *«Cela revient*, note Christian Decerle, *à remettre en cause la solidarité et le collectif dans les instances agricoles, alors que la marge de discussion et de négociation s'avère très étroite»*.

Jacques Rebillard, vice-président du Conseil régional, en charge de l'agriculture, s'est fait l'écho de cette inquiétude grandissante en dénonçant *«une situation peu saine où l'on ne maîtrise pas l'ensemble des données»*. Constat désenchanté qui n'empêche pas l'élu régional d'insister sur *«la nécessité d'avancer et de monter des projets»*.

ANNE-MARIE KLEIN

Séquence réflexion sur la réforme territoriale

Pour sa partie informative, la Chambre régionale a convié François Berthelon, président du Conseil économique, social et environnemental de Bourgogne, à intervenir sur la réforme territoriale et, notamment le rapprochement programmé entre la Bourgogne et la Franche-Comté.

Au plan national remarque François Berthelon, il est *«difficile de donner une lecture claire et précise de la réforme territoriale à venir»*. Une réforme d'autant plus nécessaire que la France avec ses 50 000 collectivités (de la plus petite commune à la région la plus vaste) représente plus de 48% de la totalité des collectivités recensées dans les 28 pays de l'Union européenne. Cela fait un peu désordre et on comprend qu'il va falloir y mettre de l'ordre, de la méthode et un peu de bonne volonté, ce qui semble aujourd'hui manquer le plus.

Forces et faiblesses d'un projet qu'il ne faut pas rater

Pour François Berthelon, pas de doute *«ce projet de réforme a été pris à l'envers»*. On découpe à la hache et sans concertation ou presque et après on voit si ça peut coller... Avant de découper (ce qui est vécu comme un arbitraire de plus) il aurait fallu *«réfléchir aux compétences demandées pour les futures régions, évaluer les ressources et les moyens»*. Le système actuel génère plus de zizanie et de fronde que de réelle adhésion. Et la perspective des prochaines élections n'arrange pas les choses. Face *«à une réforme inaboutie, mal préparée»* mais *«qu'il ne faut surtout pas rater»* comment faire ? Pour certaines régions tout reste à faire, mais pour la Bourgogne et la Franche-comté, certaines lignes de force plaident en faveur de la fusion et les deux régions travaillent déjà à leur rapprochement.

Il existe ainsi entre Dijon et Besançon une zone d'échanges préférentiels. Mais toute la Bourgogne et la Franche-Comté ne se reconnaissent pas dans Dijon et Besançon. Il faut donc aussi faire avec une Bourgogne attirée hors de ses frontières au Nord, à l'Est et au Sud, tiraillée par des intérêts divergents. L'attractivité de l'Ile de France ou de la région lyonnaise est forte pour certaines franges-frontières des départements de Bourgogne. Il faut en tenir compte sans crispation. Et il faut aussi s'appuyer sur ce qui fait déjà la force de l'union en construction: un pôle de compétitivité comme Vitagora, des pôles d'excellence à Magny-cours, Sochaux... Et là encore sans s'interdire de réfléchir plus grand, plus large... *«a-t-on suffisamment étudiée la faisabilité d'un projet Grand Est qui rassemblerait cinq régions aux problématiques assez proches ?»* s'interroge François Berthelon.

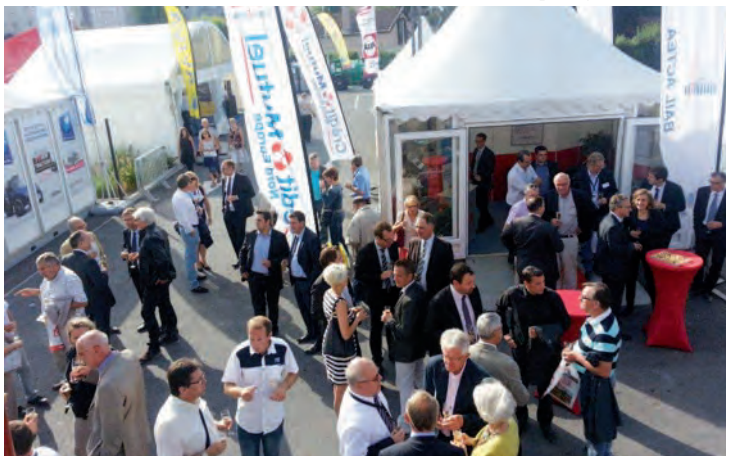
Ensemble, c'est tout... et c'est le plus difficile

Le bât risque quand même de blesser quant au choix d'une ville-capitale régionale. Sur ce chapitre la Bourgogne comme la Franche-Comté voit Dijon et Besançon au coude à coude sans qu'aucune ne bénéficie de l'aura réelle d'une vraie capitale régionale. Pour justifier la réforme territoriale, on met en avant les économies d'échelle, mais pour l'instant, précise le président du Ceser, on sait surtout ce que cela risque de coûter, économiquement et humainement. Économiquement l'ardoise pourrait tourner autour de 400 à 500 millions, humainement il va falloir gérer les contrats des agents des collectivités, la peur de la perte d'identité des populations, de l'exclusion, de l'éloignement réel ou supposé.

Il *«ne faut pas craindre la perte d'identité»* et *« il faut insister sur les intérêts communs, clarifier les compétences, redessiner les périmètres d'action des organisations»*, de toutes les organisations, y compris les organisations professionnelles agricoles. Il faut *«évaluer les conditions de la réussite, les attentes, les mutualisations possibles, construire sur des bases partagées et un socle solide. Nous aurons des régions plus fortes, à condition qu'elles y trouvent des intérêts communs, un enrichissement mutuel, une complémentarité»* insiste François Berthelon. C'est une réforme primordiale qui va obliger à changer de paradigme. Il faudra bien entendu laisser le temps au temps pour en traiter tous les aspects techniques, mais la vraie réussite dépendra d'un préalable incontournable: la bonne volonté partagée. Volonté de travailler ensemble, de mieux se connaître et finalement d'avancer ensemble au service des populations concernées, en mettant de côté les intérêts particuliers et partisans.

AMK

Crédit Mutuel **Parenthèse conviviale sur la Foire de Chalons en Champagne**



Entre 150 et 200 personnes ont participé au cocktail organisé par les caisses agricoles du Crédit Mutuel Centre Est Europe et Nord Europe le 2 septembre dernier à l'occasion de la foire de Chalons. Mr Dhuick, président de la commission agricole Bourgogne Champagne, était présent pour cette rencontre. Ce moment de détente, institué depuis 2011, est l'occasion pour la banque mutualiste de réunir ses administrateurs, ses clients et les concessionnaires des départements concernés. Chaque année, le Crédit Mutuel propose pendant la durée de la foire de Chalons un financement Actimat à taux préférentiel, un taux qui tombe à pic pour le démarrage des ventes morte saison.

Crédit Mutuel LA banque à qui parler

publi-rédactionnel

Coopérative laitière de Bourgogne

Succès d'un yaourt *made in Bourgogne !*

Depuis un peu plus d'un an, la coopérative laitière de Bourgogne transforme une partie de son lait en yaourts qu'elle commercialise en circuit court. Médaillés au concours général agricole au bout de seulement six mois d'existence, les produits laitiers de la coop semblent remporter un succès honorable auprès de la clientèle locale et des GMS.



En février dernier, au bout de seulement six mois de fabrication, la coopérative laitière de Bourgogne obtenait ses premières médailles au concours général agricole pour ses yaourts nature et vanille. En juin dernier la coopérative a ajouté un fromage blanc au lait entier à sa gamme.

Tout a commencé en 2010, moment où les responsables de la coopérative laitière de Bourgogne ont souhaité *«anticiper l'arrêt des quotas et préparer l'avenir de la coopérative»*, se souvient le président Eric Bortolotti. *«Partant d'une page blanche»*, ils se sont tournés vers l'Enil de Poligny ainsi que l'école de commerce de Dijon. Soutenus par OSEO (devenue aujourd'hui Banque publique d'investissement), ils ont embauché un chef de projet qui a planché sur le sujet pendant deux ans. Des études ont mis en évidence l'existence d'un marché potentiel en yaourts au lait entier vendus en circuits courts. Des tests consommateurs effectués dans des GMS se sont avérés très concluants. La construction de la nouvelle unité de fabrication de yaourts s'est déroulée durant le premier semestre 2013. L'inauguration a eu lieu en juin.
Implanté au siège de la coopérative à Sainte-Marie-la-Blanche (21) près de Saint-Loup-Géanges, l'unité de fabrication ainsi que la construction d'un nouveau bâtiment de stockage d'agro-fournitures représente un investissement total de 2,5 millions d'euros. Cette somme est financée par OSEO ainsi que différents partenaires financiers (banques, Région, Feader, FranceAgriMer).

Transformer un million de litres

Aujourd'hui, la coopérative laitière de Bourgogne produit 30 000 yaourts par semaine ce qui équivaut à la transformation et à la commercialisation de 200 000 litres de lait collecté. A terme, l'objectif est de fabriquer 30 000 yaourts par jour équivalant à un million de litres de lait transformé. *«Ces produits laitiers sont commercialisés auprès de deux types de clientèle: moyennes et grandes surfaces (GMS) et collectivités»*, explique Anne Brazillier, responsable commerciale. Absorbant 75% de la production de yaourts de la coop, les GMS clientes sont pour l'heure au nombre d'une quarantaine en Bourgogne et Franche-Comté. Pour promouvoir sa nouvelle gamme de produits laitiers, la coopérative est présente sur des foires et des salons.

Les adhérents assurent eux-mêmes des animations en GMS pour faire découvrir les produits de leur coop. *«C'est très valorisant ; les éleveurs sont fiers de le faire»*, confie le président Eric Bortolotti.
Transformé en yaourt, le lait livré par les producteurs leur est payé 10 euros de plus les mille litres. Une plus value intéressante au regard du lait standard.

▶ Repères

23 millions de litres de lait, 60 producteurs

La coopérative laitière de Bourgogne (CLB) collecte 23 millions de litres de lait de vaches auprès de 60 producteurs adhérents de Côte-d'Or et de Saône-et-Loire. Elle couvre trois secteurs : une zone «*Val de Saône*» s'étendant de Genlis (21) à Verdun ; une zone «*Autunois-Charolais*», remontant de Montceau-Gueugnon jusque vers Arnay-le-Duc (21) et une zone «*Vallée de l'Oze*» vers Saint-Seine-l'Abaye, Vénaray-les-Laumes, Selongey (21).

National Trait Auxois

La relève est assurée

Le concours national des chevaux de race Trait Auxois s'est déroulé les 6 et 7 septembre à Semur-en-Auxois. Lors de ce grand rendez-vous annuel très couru, l'Union qui préside aux destinées de la race a montré un dynamisme qui augure bien de l'avenir.

Ce ne sont pas moins de 101 femelles, dont 38 juments suitées, qui ont participé le 6 septembre au concours national Trait Auxois qui s'est déroulé à Semur en Auxois (21). Le lendemain, 38 étalons se mesuraient en beauté et en force pour emporter le titre de champion sur les rings où se pressaient comme chaque année un public ravi. Le soleil est souvent de la partie sur cette manifestation, mais là l'été s'était carrément invité et les allées ombragées du cours où étaient installés les équidés et les éleveurs ont fait le bonheur des familles.
Pour Jean-Paul Bureau, qui tient les rènes de l'association, le challenge était important et au soir de ces deux jours, il était particulièrement satisfait de la tenue du concours, de l'importance du nombre de participants et de l'engagement des éleveurs, signes patents de la vitalité de la race. *«L'union compte autant d'éleveurs et d'adhérents que par le passé, elle conforte ainsi sa position. Nous avons trouvé notre rythme de croisière, avec la satisfaction supplémentaire de voir de nombreux jeunes présents dans les sections»*.

Car la relève est bel et bien assurée, tant par le nombre de jeunes chevaux et de jeunes pouliches qui rassure quant à l'avenir de la race, que par celui des jeunes éleveurs, jeunes filles et jeunes garçons, très engagés dans les concours, qui participent au dynamisme de l'ensemble.

AMK

▶ Le Palmarès

Championne Jeune : Carina D'oosthof appartenant à l'EARL Zwaenepoel de Raveau dans la Nièvre

Championne Adulte: Ukraine 45 appartenant à Arnaud Dupaquier (14 ans) de Posanges en Côte d'Or.

Prix de Famille: Déborah Dupaquier de Posanges en Côte d'Or, avec Princesse

Prix d'Ensemble: SCEA Bailly-Fauvernier de Meursanges en Côte d'Or.

Champion Mâle: Apolon 22 appartenant à Gilles Vailleau de Charmoy en Saône et Loire.

Vice-Champion Mâle: Carl de Baude de Françoise Masson 21 Vitteaux

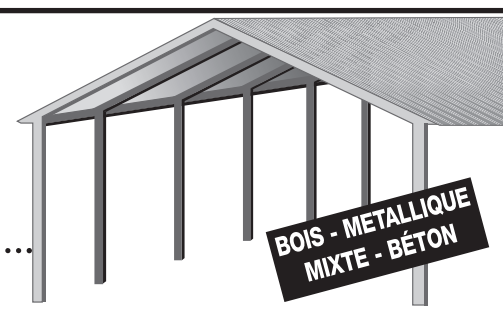


Le spectacle n'est pas seulement sur les rings il est aussi sous les allées ombragées où les chevaux toilettés attirent les paparazzi...

wolf SYSTEME
SYSTEME WOLF
Z.I. - CS 10507
67480 LEUTENHEIM
Tél. 03 88 53 08 70
Fax 03 88 86 26 20
siege@systeme-wolf.fr

POUR TOUTES CONSTRUCTIONS AGRICOLES
CONÇUES POUR DURER

Agent Régional : GUINCHARD SARL - ARC-SOUS-MONTENOT
25270 LEVIER - Tél. 03 81 49 30 12 - E-mail : Guinchard.wolf@wanadoo.fr



DEMANDE DE DOCUMENTATION
Nom ou Ets
Adresse
Tél
❑ Agriculteur
❑ Etudiant
❑ Technicien agricole

Reconquête ovine

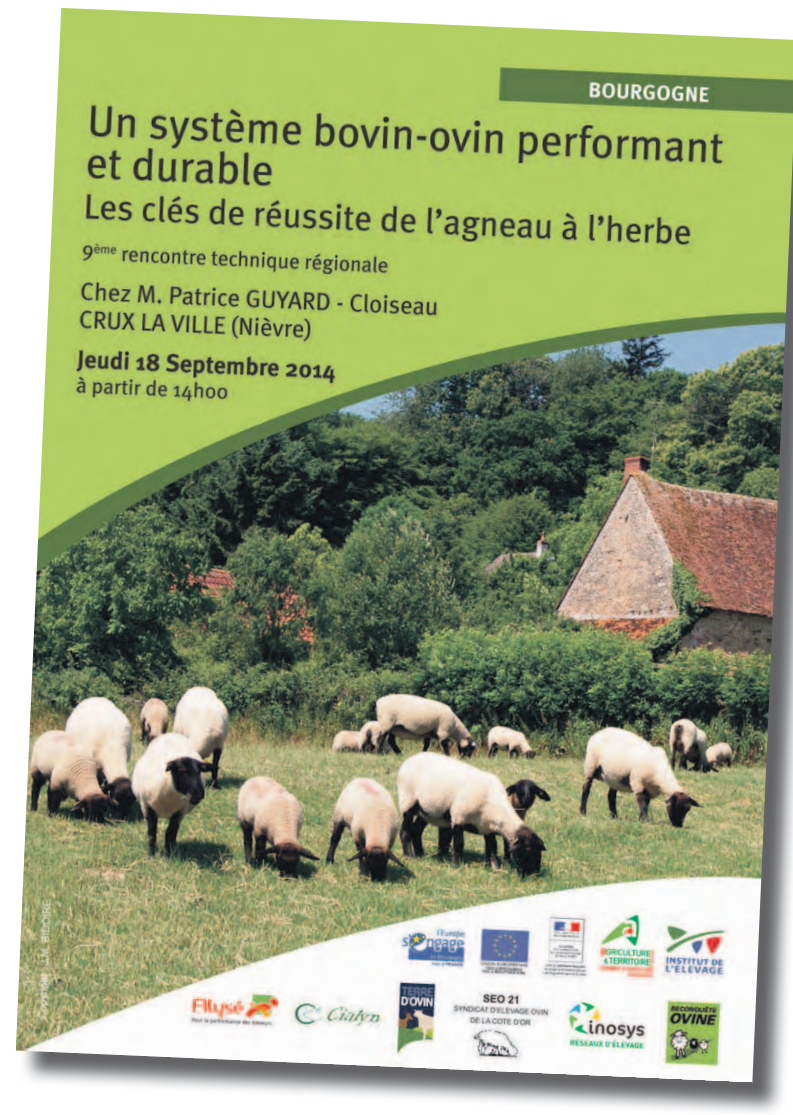
9ème rencontre technique régionale ovine à Crux-la-Ville (58)

La 9ème rencontre technique régionale se déroulera le 18 septembre prochain dans la Nièvre à Crux-la-Ville (hameau de Cloiseau) chez Patrice Guyard, une exploitation bien armée pour transmettre "les clés de la réussite de l'agneau à l'herbe", thème de la rencontre. Rendez-vous à 14h.

Il y aura matière à réflexion sur cette exploitation que Christophe Rainon, référant ovin régional, conseiller à la Chambre d'agriculture de la Nièvre, distingue pour l'exemplarité de sa conduite d'un troupeau mixte bovin-ovin. *«L'aspect conduite du troupeau sera particulièrement analysé»* confirme le conseiller ovin qui détaille *«58 vêlages et 150 brebis de race suffolk, avec 149 mises bas»*.

L'éleveur et l'équipe technique ovine de Bourgogne témoigneront ainsi sur les pratiques performantes mises en œuvre dans ce système. Sur cette exploitation, les agneaux sont conduits à l'herbe et complémentés sous la mère au pâturage. Patrice Guyard, l'exploitant, a optimisé et raisonné la conduite de son troupeau ovin en fonction des contraintes de son exploitation : des terres séchantes qui imposent de vendre les agneaux avant la sécheresse estivale. Les agnelages se déroulent donc en février pour une vente à la mi-juillet. La pratique du pâturage tournant optimise la gestion économique de l'ensemble. Le surcroît de travail nécessité par la complémentation sous la mère des agneaux avec la mise en place, tournante elle aussi, des nourrisseurs trouve sa justification dans les résultats techniques. Les croissances enregistrées lors de pesées régulières (au lâcher et au sevrage) sont ainsi supérieures à la moyenne. Tous les marqueurs de productivité sont au vert avec 1,7 de prolificité (en comptant les agnelles), une mortalité maîtrisée, une productivité numérique à 1,5 agneau et une consommation alimentaire (aliment complet du commerce) maîtrisée également. L'exploitation est engagée dans le réseau des Prairies sentinelles, elle collecte aussi les données d'abattage. La conduite des agnelles de renouvellement qui sont mises en lutte au mois de novembre avec de bons résultats sur la fertilité, fera également l'objet d'une présentation. Rendez-vous à 14h à Cloiseau près de Crux-la-Ville (axe saint-Sauge/Saint Révérien, sur la D 34, à la hauteur du bourg de Crux-la-Ville dans lequel il ne faut pas entrer).

AMK



Repères

En présentation

- Grands équilibres de l'exploitation : mixité bovin-ovin, simulation sur la réforme de la Pac.
- Conduite de la reproduction : insémination artificielle, valeur laitière, choix des agnelles, productivité
- Conduite des prairies ; pâturage, stocks, réseau Nièvre des prairies sentinelles
- Sanitaire
- Sécurité et économie de main d'œuvre : contention.

feder force coopérative
GLOBAL les solutions en élevage
SOCAVIAC

NOS ELEVEURS OUVRENT LEURS PORTES

JEUDI 18
VENDREDI 19
SEPTEMBRE

ALLIER

AZEVEDO SEBASTIEN	UNSON	03420	ST FARGEOL
BERTHOMIER STEPHANE	LA JAUNERIE	03440	CHAVENON
BOUGEROL DIDIER	LE MAS	03420	ST FARGEOL
CHARTIER ANNE LAURENCE	LES COLLINS	03130	NEUILLY EN DONJON
EARL CHASSINCOURT	CHASSINCOURT	03390	ST MARCEL EN MURAT
EARL AUDINAT	BLANDE	03170	DENEUILLE LES MINES
EARL JACQUIS ALAIN ET ANNIE	LES BLANCHONS	03340	MERCY
EARL LAFAYE	LA SOURCE	03190	AUDES
EARL OLIVIER JY & F	JAGAUTIERE	03440	BUXIERES LES MINES
EARL PERRET	LES BICARDS	03700	BRUGHEAS
EARL ROUSSEAU	RICHEMONT	03170	BIZENEUILLE
EARL TOURRET	PETIT VILLETTE	03390	CHAPPES
EARL VILCHENON	LA BROSSE	03390	ST BONNET DE FOUR
ETIENNE CLAUDE	SIMARDOTS	03110	ST DIDER LA FORET
GAEC BOUDET FRERES	CHIRET	03390	ST PRIEST EN MURAT
GAEC DAFIT	LA GAUDIERE	03390	ST MARCEL EN MURAT
GAEC DES BROSSES	LES BROSSES	03240	ST SORNIN
GAEC METHENIER	BORDES D'EN BAS	03210	ST MENOUX
GAEC MOULIN	LA POMMERAYE	03210	AGONGES
GAEC VALIGNAT	PETITES BARRES	03210	MEILLERS
LAFAYE SYLVAIN	CLAVIERE	03190	AUDES
LYCEE AGRICOLE	LA CHEVANTIERE	03310	DURDAT LAREQUILLE
PERRIN DIDIER	NOMARD	03240	DEUX CHAISES
TOURRET LUDOVIC	LA FORTUNE	03140	VOUSSAC

VEAUX - 18 MOIS

CREUSE

GAEC DEBOUCHE	SAGET	23170	BUDELIERE

PUY DE DOME

EARL BOUTET	LES ABOURANGES	63390	STE CHRISTINE

SAONE ET LOIRE

BAJARD JEAN FRANCOIS	LA BARBARANDIERE	71800	COLOMBIER EN BRIONNAIS
DUSSABLY JEAN MARC	LES GRENETIERES	71600	PARAY LE MONIAL
EARL COTHENET BERNARD	CHAMPLONG	71420	DOMPIERRE SOUS SANVIGNES
EARL DOUHARD	CEFRIN	71130	VENDENESSE SUR ARROUX
EARL NUGUES BERNARD	VESVEAU	71420	DOMPIERRE SOUS SANVIGNES
GAEC BEAUDOT	6 RUE LAMARTINE	71230	SAINT VALLIER
GAEC GORDAT DUSSABLY	LA BELUZE	71600	VOLESVRES
GAEC NUGUES FRERES	VESVEAU	71420	DOMPIERRE SOUS SANVIGNES
GAEC PLUCHAUD PAUL ET JULIEN	ETERNE	71430	SAINT VINCENT BRAGNY
SCEA DE LUNEAU	LUNEAU	71160	DIGOIN

VOS REFERENTS GENETIQUE
► SIMONET CHRISTIAN : 06-07-18-19-55
► PLASSON EMMANUEL: 06-10-82-11-10
► CHEVAILLER THIBAULT: 06-08-94-76-21



CONNECTEZ-VOUS SUR FEDER.COOP

SEMOIRS: Une volée de nouveautés

Semoir monograine

Les vitesses élevées n'impactent pas le rendement

Les nouvelles générations de semoirs monograines offrent des vitesses de chantier doubles des semoirs classiques. Si la vitesse effrite la régularité, les rendements se maintiennent.

La vitesse des semoirs monograines est longtemps restée bloquée à 7-8 km/h, pour une raison simple : au-delà, les appareils de semis de maïs génèrent des irrégularités au niveau de la profondeur de travail, souvent plus faible, et de l'espacement entre graines, ce qui est antinomique avec leur appellation de semoirs de précision. Résultat, notamment en maïs, les semis sont irréguliers ce qui génère une certaine hétérogénéité. Le semis plus superficiel augmente le risque de dégâts dus aux ravageurs. Cependant, ces dernières années, certains constructeurs ont porté leur attention à améliorer les performances à haute vitesse avec de nouvelles générations de monograines plus lourds. L'idée est d'augmenter la pression par élément semeur (jusqu'à 300 kg, contre 150 kg maximum auparavant), afin de maintenir autant que possible la profondeur de semis. Attention tout de même, la qualité de la préparation du lit de semence reste capitale. Effet corollaire du poids plus élevé par élément semeur, les vibrations sont fortement réduites, ce qui garantit la qualité de travail du sélecteur et limite les doublons et manques. Aussi, si la qualité de sélection, synonyme de régularité de l'espacement, est maintenue, les phénomènes parasites entre le sélecteur et la mise en terre s'amplifient avec la vitesse. Pour les réduire, la hauteur de chute est réduite autant que possible, les graines sont poussées par l'air et/ou une roue de plombage prend place au niveau de l'organe de mise en terre pour réduire les rebonds.

Néanmoins, des essais de semis réalisés par Arvalis en 2012 et 2013 en Alsace et en Poitou-Charentes ont montré une augmentation de l'irrégularité du positionnement de la graine avec la vitesse, que ce soit avec des appareils classiques ou des appareils dits rapides. De plus, ces essais ne montrent aucune différence significative en termes de régularité entre les deux types d'appareils jusqu'à 7 km/h : les différences apparaissent à plus grande vitesse, à la faveur des appareils rapides.



Crédit : Väderstad

Certains constructeurs annoncent des vitesses de semis de 15 km/h en monograine.

Dernier point sur ces essais, malgré une irrégularité plus élevée, les rendements ne sont pas affectés par l'augmentation de la vitesse.

Il reste à considérer l'aspect financier, les semoirs rapides étant plus chers que leurs concurrents classiques. Leur rentabilisation s'effectuera sur une plus longue durée ou sur une plus grande surface.

Ludovic Vimond



Et si une maladie ou un accident vous empêchait d'exercer votre activité professionnelle ? Capital Santé de Groupama compense vos pertes de revenus. Si vous devez être remplacé dans votre activité, la garantie service de remplacement vous permet d'alléger vos frais. Contactez un conseiller dédié pour un diagnostic personnalisé et gratuit.

Solution Prévoyance Capital Santé à retrouver sur groupama-agri.fr

Groupama
Toujours là pour moi.

Pour les conditions et limites des garanties, se reporter au contrat.

Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles - Les produits d'assurance vie sont ceux de Groupama Gan Vie, SA au capital de 1 371 100 605 € ; siège social : 8-10 rue d'Astorg, 75008 Paris ; 340 427 616 RCS Paris. Entreprises régies par le Code des assurances. Document et visuels non contractuels - Crédits photos : Shutterstock - Being - Septembre 2014.

Agrisem

Le Disc-O-Sem atteint l'or



Crédit : G.Coisel

Le semoir pneumatique Disc-O-Sem est désormais disponible en version Gold. Il bénéficie d'une sécurité de disques de type queue de cochon, d'une trémie de 3 500 litres (2/3-1/3) pour la semence et l'engrais, et d'une pression de l'élément semeur atteignant 75 kg. Disponible en 3,2 et 6 m, ce semoir convient au sol déjà travaillé. Agrisem complète aussi sa gamme de vibroculteurs Vibromulch avec des modèles grandes largeurs semi-portés de 9 et 12 m.

Agri-Structures

Les Semflex en version Evo



Crédit : M. Portier

Agri-Structures complète sa gamme de semoirs à dents Semflex avec la version Evo. Celle-ci se différencie par un attelage plus compact, une trémie de 1 500 l, une turbine à entraînement hydraulique et un doseur à entraînement électrique avec radar de série. Une rangée de lames de nivellement et de nouveaux traceurs font leur apparition dans la liste des options. Agristructure.fr

Alpego

Le Mercury M2 remplace le SM



Crédit : GL_ Vilmond

Le Mercury M2 d'Alpego, remplaçant la gamme SM, est un semoir mécanique intégré doté d'une trémie de 750 litres avec jauge électrique, d'une distribution Herriau entraînée par une roe en position centrale et d'éléments semeurs à disques ou à socs montés sur parallélogramme. Il se décline en largeurs 3, 3,50 et 4 m.

Amazone

Arrivée de la troisième génération de semoirs Cirrus



Crédit : Amazone

En passant à la série 03, la gamme Cirrus profite de plusieurs améliorations. Décliné en quatre modèles fixes dont un compact de 3 mètres et un repliable, le Cirrus adopte des disques crénelés plus inclinés pour favoriser l'incorporation des résidus. Le réglage de la profondeur s'effectue hydrauliquement comme celui de la barre Crushboard qui précède les disques en option. Le nouveau rouleau Matrix adopte des pneus à profil radial spécifiquement développés par Alliance. D'un diamètre de 880 mm et d'une largeur de 410 mm, ils assurent le rappui pour 3 ou 4 rangs (16,6 ou 12,5 cm). Ces pneus travaillent à une pression de 2 à 5 bars, pour un meilleur autonettoyage et des déplacements routiers sécurisés (homologation 40 km/h dans certains pays). Le Cirrus peut aussi recevoir des roues AS plus basiques. Les disques semeurs RoTec Plus évoluent et deviennent RoTec Pro. Ils bénéficient au passage d'une fixation plus robuste et d'une conception améliorant le placement de la graine, selon le constructeur. Le recouvrement de la semence est assuré par le FlexiDoigts S ou le Tassaprès. Les Cirrus sont pilotés par le boîtier Amatron 3 qui intègre désormais la coupure GPS-Switch par segment de 3 m. Les modèles fixes peuvent aussi accéder à l'Amadrill+, plus simple et moins onéreux. En option, un contrôleur d'écoulement de semence fournit par Dickey-John s'intègre en sortie de tête de distribution, proposant de 2 à 96 capteurs.

Modèle : Cirrus 3003 Compact, 3003, 3503, 4003 et 6003-2
Largeur fixe : 3, 3, 3,50, 4 et repliable 6 m
Trémie : 3 000 l (Compact), 3 600 l, 4 000 l (Cirrus-C à double trémie avec fertilisation)





Bednar Deux versions de semis



Crédit : L.Vilmond

L'Oméga OO est un appareil de semis simplifié qui se décline en deux versions, l'une simple trémie, l'autre double trémie semence/fertilisant. En version simple (Oméga OO), il se compose de deux rangées de disques indépendants de 520 mm de diamètre montés sur boudins caoutchouc, suivis d'un rouleau à pneus et d'une barre de semis composée de deux rangées de doubles disques semeurs emblavant à une profondeur de 2 à 10 cm. Le réglage de la pression sur ces derniers est hydraulique, offrant jusqu'à 130 kg sur chaque élément. Chaque roue du rouleau peut être démontée sans avoir à retirer les autres.
En version ferti-semis (Omega OO_Ferti), une rangée de pneus fait son apparition à l'avant des disques, tandis qu'une seconde distribution alimente une rangée de doubles disques positionnée entre les disques indépendants et le second rouleau de pneus. Ces semoirs sont pilotés depuis un terminal Isobus d'origine CCI. Le calibrage et la vidange sont facilités par un ou deux (avec fertilisation) tuyaux rapatriant semences et engrais à l'arrière de la machine.

Modèle : OO 3000, 4000 R, 4000, 5000, 6000 et 8000
Largeur de travail : 3, 4, 4, 5, 6 et 8 m
Capacité de trémie : 4 000 l
Interrang : 12,5 ou 16,5 cm

Claydon
Fertiliser au semis



Crédit : L. Vilmond

Le constructeur britannique propose désormais la fertilisation au semis sur ses semoirs strip-tiller Hybrid. L'engrais est déposé au choix dans le lit de semences ou plus en profondeur, derrière les dents fissuratrices. De plus grande capacité, la trémie est séparée en deux compartiments contenant chacun 750 kg de semences et 750 kg d'engrais. Pour les modèles à partir de 4 mètres de large, une trémie frontale triple l'autonomie en engrais. Claydon propose également une cuve frontale de 1 000 litres pour les engrais liquides. Le constructeur peut aussi combiner un engrais classique et un micro-granulé et les déposer spécifiquement dans la ligne de semis ou en dessous.

Eco-Mulch
Des distributions propres

Eco-Mulch conçoit désormais ses propres distributions sur ses trémies. Cela lui permet d'offrir des dosages jusqu'à 4 tonnes d'engrais à l'heure. Outre la trémie frontale Dual Product (1 500, 2 000 et 2 500 litres), ce nouveau doseur équipe les semoirs de petites graines Cipan Master avec leur cuve de 370 ou 570 litres fonctionnant sous pression.



Crédit : L. Vilmond

Farmet
Le Falcon 4, un semoir rapide et modulable



Crédit : G.Coisel

Le Falcon 4 est le semoir en ligne conçu par Farmet, adapté aux semis sur labour comme sur sol déchaumé. Pouvant atteindre 20 km/h au travail, ce dernier est disponible en trois largeurs de 4 à 8 mètres. Modulable, il peut bénéficier, pour préparer le sol, de deux rangées de disques de 490 mm de diamètre pour un travail à 10 cm de profondeur, de trois rangées de dents montées sur sécurité ressort pour un travail à 20 cm ou d'une double rangée de dents montées sur sécurité hydraulique, pour atteindre jusqu'à 30 cm.
La terre est rappuyée par un rouleau pneus (405/70 R20). La distribution électrique est signée Accord. Le DPAE est assuré par un radar. La ligne de semis se compose de simples ou doubles disques, au choix. La pression exercée par élément atteint 120 kg. En version fertilisation Fert+, la trémie est cloisonnée en deux parties, avec une répartition 60 %-40 % à l'avantage de la semence. En cabine, l'utilisateur contrôlera la machine à l'aide de la console TM 07.
Largeur de travail : 4, 6 et 8 m.
Interrang : 12,5 et 15 cm.
Capacité de trémie : 2 600 et 3 600 litres

On sème...
comme on aime !


AD
360 à 1380 litres
3 m, 3,50 m et 4 m.


AD-P
MatriXem
Cultimix - Matrix - RoTeC Control
De 750 à 1500 litres.
3 m, 3,43 / 3,50 m et 4 m.


Cirrus
Disques - Matrix - RoTeC+ Control
2200, 2800, 3000, 3600 litres.
3 m, 4 m et 6 m.

TCS
Dents fines - Rouleau Matrix
Trémie modulable semences / engrais
3600, 4000 litres
6 m


Cayena


Citan
Semoir solo
RoTeC + Control - Tassaprès
6 m, 8 m, 9 m, 12 et 15 m.
De 3000 à 8000 litres.

MORTIER
PARÉS POUR LE FUTUR
21 Censerey 03 80 84 43 76
71 St Bonnet 03 85 24 72 05
AMAZONE

Great Plains
Un semoir monograine pour l'Europe

Crédit : G.Coisel



Avec le YPE, plus adapté à l'Europe, Great Plains compte conquérir le marché français des semoirs monograines. Décliné en version portée ou traînée, ce dernier reprend les mêmes éléments semeurs éprouvés, des modèles déjà présents au catalogue, à l'exception du système de mise en terre de l'engrais. Le YPE fait appel à une technologie double disque et une trémie de fertilisation en plastique de 700 l. En position transport, le semoir ne dépasse pas 3 m. En version repliable, les éléments extérieurs se replient vers l'avant. L'écartement entre rang est variable. Les éléments coulissent et se bloquent par simple bride. En multipliant le nombre de rang, l'agriculteur peut accéder à la technique d'implantation Twin-Row. Son lancement commercial est prévu pour l'automne. Par ailleurs, le constructeur adopte des disques cannelés sur toute la gamme de Simba X-Press.
Nombre de rangs : 4, 6 et 8 Volume de la trémie de semences : 56 l
Écartement entre rangs : 45, 50, 60, 75 et 80 cm

Hatzenbichler
Un vibro compact

Crédit : G.Coisel



Hatzenbichler propose le Vibroculteur Compact, de 3, 3,50 et 6 m de largeur de travail. Cet outil prend la place de la herse rotative traditionnelle. Il se compose d'une planche niveleuse, de trois rangées de dents droites 32x12 et d'un rouleau barre. Vient s'y greffer, la rampe de semis à disques et une trémie (possibilité en version frontale) de 800 l.

HE-VA AgriDis INTERNATIONAL A/S

Le Disc-Seeder

Un combiné de semis simplifié porté de 3 m fixe à 6 m repliables pour toutes les situations.
Rampe de semis à sabots ou à disques. 3 types de rouleaux adaptés à tous les types de sols.

www.agridis.com ou ww.he-va.com



AgriDis INTERNATIONAL A/S

En France:
J.M. Chenillot
6, rue du Serein
89000 St Georges
Tél.: 03 86 48 12 64
Tél.: 06 08 95 26 90 (Voiture)
Fax: 03 86 46 71 91
jmc@agridis.com

En France:
T. Chenillot
Chosal
74350 Cruseilles
Tél.: 04 50 44 28 88
Tél.: 06 08 97 59 88 (Voiture)
Fax: 04 50 32 14 10
tc@agridis.com

Au Danemark:
Limfjordsvej 15
DK-7900 Nykøbing Mors
Danemark
Tél.: +45 70 20 65 00
Fax: +45 70 20 23 66
info@agridis.com

www.agridis.com

Herriau
Un monograine grande vitesse

Crédit : L. Vilmond



Le constructeur lance un appareil de semis monograine conçu pour évoluer à des vitesses allant jusqu'à 15 km/h. Renforcé, ce semoir bénéficie de nouveaux éléments semeurs offrant jusqu'à 150 kg de pression, composés de doubles disques jouxtés de roues à bandage RID, suivis d'une roue plombeuse, elle-même couplée à une roue accompagnatrice. Deux roues en V ferment le sillon. Par ailleurs, l'accessibilité a été revue, la turbine étant désormais délocalisée sur le côté gauche, et la vidange s'effectuant aisément par une petite trappe. L'entraînement est mécanique (électrohydraulique en option) animé par des roues étroites ou larges à voie variable. Évolutifs, les éléments semeurs peuvent coulisser, transformant un semoir à betteraves en semoir à maïs en moins de deux heures. Cet appareil peut également être doté d'un contrôleur de semis et de la coupure de rangs, manuelle ou par GPS.
Capacité de trémie : 350 l.
Nombre de rangs : 12.
Écartement : 37,5 à 80 cm

Terres de Bourgogne
Flux RSS Facebook Twitter Google + agribourgogne.fr

Horsch
Le strip-till toujours au programme

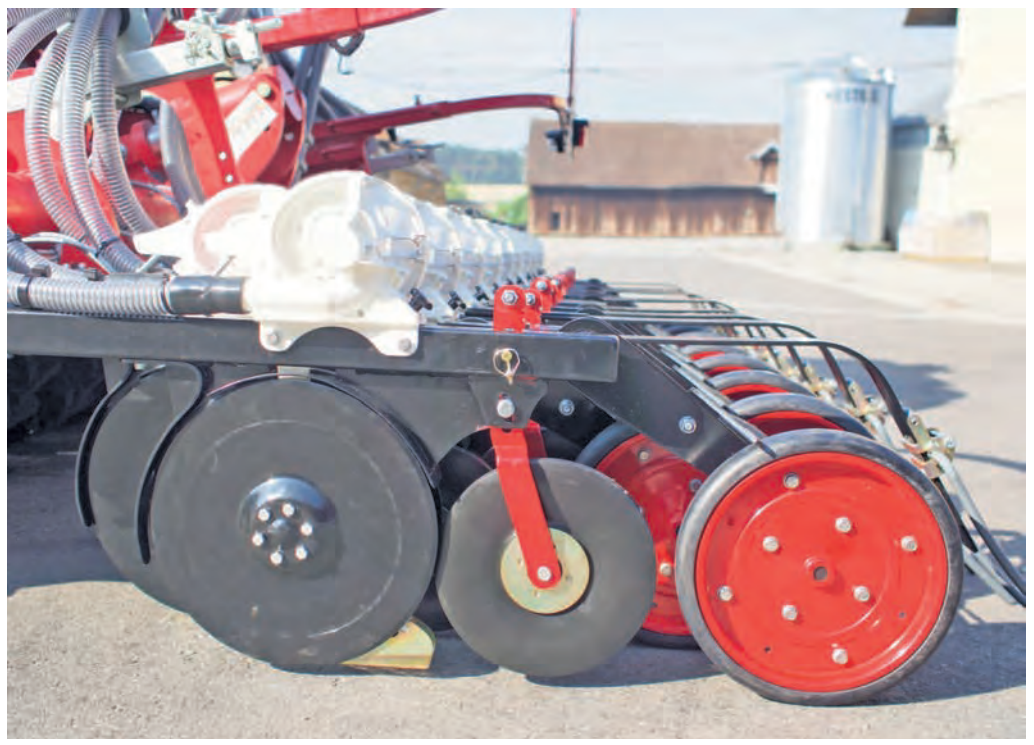
Crédit : Horsch



Le semoir strip-till Focus TD, utilisé pour les semis de colza et céréales évolue. Il bénéficie d'une double trémie sous vide, en plastique de 5 000 litres avec une répartition 60/40. L'écartement entre dents est porté à 30 cm. La conception a été renforcée avec des étançons de 750 mm et un effort à la pointe de 800 kg, soit 200 kg de mieux qu'auparavant. Une rangée de disques de nivellement de 520 mm de diamètre, entre les dents et le rouleau, fait son apparition. Le Focus TD est équipé d'un rouleau à pneus de 460 mm de diamètre. À présent, l'engrais peut être déposé à 5-10 cm, à 20-25 cm ou aux deux profondeurs.

Modèle : Focus TD.
Largeur de travail : 4 et 6 m Capacité de trémie : 5000 l .
Interrang :15 ou 30 cm

Horsch
Un semis de céréales graine par graine



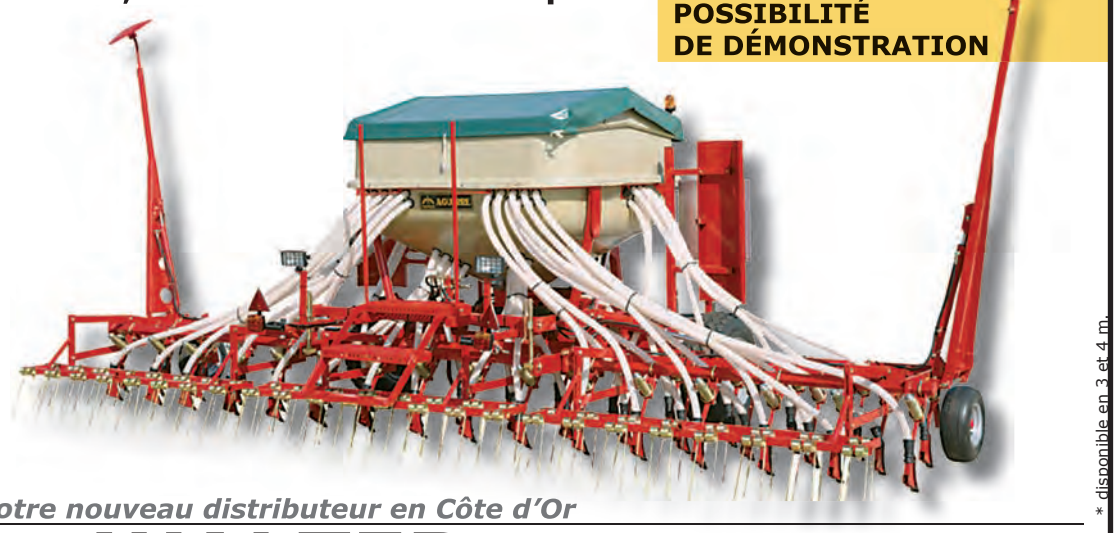
Avec sa nouvelle distribution, Horsch compte bien semer des céréales graine par graine, à grande vitesse. Ce dispositif est disponible sur les semoirs de la marque équipés d'éléments semeurs TurboDisc, comme le focus TD ou le Pronto DC. Dans le principe, la distribution est réalisée depuis une trémie centrale par un doseur qui détermine la quantité totale. La semence pré-dosée est transportée pneumatiquement jusqu'à chaque élément semeur. Le transport de la graine est similaire à un système classique. Toutefois l'élément de semis TurboDisc bénéficie d'un doseur supplémentaire qui vient se greffer sur la partie supérieure. Cette nouvelle distribution est capable, d'après le constructeur, de doser 120 g de céréales par seconde à une densité de 240 g/m2 à 12 km/h, avec un interrang de 15 cm. On notera une variation possible de l'ordre de 30 % à 50 %. Au niveau du doseur, le flux de semence dosé de façon volumétrique est distribué graine par graine dans le tube de descente avant d'être rappuyé par une languette téflon et une roue plombeuse. Dans la première partie du système circulaire du doseur, les grains, en vrac, sont accélérés et projetés vers l'extérieur du disque de dosage où s'opère la sélection des graines. Les grains restants reviennent au point de départ et effectuent une nouvelle rotation dans le doseur. En cabine, l'utilisateur n'a juste qu'à renseigner la densité souhaitée, le PMG et le cœfficient de germination. En cas de défaillance du doseur de l'élément de semis, le semoir fonctionne comme un modèle traditionnel en ligne, car le flux d'air traverse dans ce cas le doseur.

Köckerling
Semoir à disques

Le semoir Vitu se compose de deux rangées de disques indépendants montés sur lames ressorts suivies d'une rangée de 21 doubles disques pour enfouir l'engrais, un double rouleau à pneus, et une rangée de 42 doubles disques semeurs. Ces derniers sont montés sur parallélogramme, la pression étant ajustable hydrauliquement. La trémie de 4 000 l peut être fractionnée pour fertiliser (60 %) et semer (40 %). Le dosage est alors réalisé par deux unités doseuses entraînées hydrauliquement. Le Vitu se pilote depuis un terminal Isobus et le signal de vitesse est fourni par une antenne GPS.

Crédit : Köckerling



AGUIRRE
Semez moins cher !
> Semoirs pneumatiques de 3 à 10 m.
> A socs, à dents ou double-disques*
POSSIBILITÉ DE DÉMONSTRATION

* disponible en 3 et 4 m.
Votre nouveau distributeur en Côte d'Or
Sarl **WALTER** Rouvres-en-Plaines 03 80 79 17 37



Kuhn
Des trémies polyvalentes de semis

Crédit : Kuhn



Le constructeur alsacien propose deux trémies polyvalentes pour la semence et l'engrais. Le premier modèle dispose d'un doseur volumétrique électrique. Il peut recevoir des barres de semis à céréales ou semoir monograine de la marque de 6 m maximum. Le second modèle est équipé de deux doseurs et accueille des semoirs allant jusqu'à 9 m. Ces deux machines sont équipées isobus.

Modèle : TT 3500 et TT 6000
Capacité : 3 500 et 6 000 l

Kuhn
Un monograine grandeur nature



Crédit : Kuhn

Le Planter 3 TRS est semoir monograine de 12 m de large, adapté au semis de betterave, maïs et tournesol. Il peut recevoir jusqu'à 24 rangs avec des écartements de 45 et 50 cm et 16 rangs pour des écartements de 70, 75, et 80 cm. Au transport, une fois replié, sa largeur n'excède pas 3,50 m. Ce semoir est surtout destiné aux pays de l'Est.

Kverneland Le semoir U-Drill remplace le MSC

Crédit : G.Coisel



Le semoir U-Drill est à l'aise aussi bien sur labour que sur sols déchaumés. Il évolue à une vitesse comprise entre 15 et 20 km/h. La distribution est assurée par une double tête composée de deux doseurs volumétriques à cannelures, entraînés électriquement. Le semoir reprend une conception classique, avec un premier rouleau à pneus suivi d'une double rangées de disques crénelés de 460 mm. Un deuxième rouleau à pneus précède la barre de semis baptisée CD Coulter. Cette dernière se compose d'éléments à doubles disques équipés d'une roue plombeuse de 380 mm. La pression, réglable hydrauliquement, depuis le boîtier, en cabine, atteint 100 kg par élément. Par ailleurs, l'U-Drill gagne du poids par rapport à son prédécesseur. Toutes les fonctions du semoir sont pilotées par un vérin hydraulique et le reste en cabine, par commandes électrohydrauliques. À l'avenir, l'U-Drill aura la possibilité d'être équipé d'un système de fertilisation localisée.

Largeur de travail : 6 m.
Capacité de la trémie : 4 350 l .
Interrang : 12,5 et 16,7 cm



Kverneland
Un châssis à largeur variable



Crédit : G.Coisel

Après des versions à châssis fixe, simple télescopique, repliable et traîné, les semoirs monograines Optima HD sont désormais disponibles avec un châssis double télescopique à largeur variable. Ce dernier repose sur une poutre de 180x180 mm et un tube circulaire pour la tête d'attelage. Pour emmener jusqu'à 1 100 l d'engrais et limiter le porte-à-faux, la trémie est positionnée le plus possible sur l'avant de la machine. Chaque élément est entraîné électriquement.

Nombre de rangs : 6, 7 et 8.
Interrang : 30 à 80 cm

Lemken

Nouvel acteur en semoirs monograines

Crédit : G.Coisel



Azurit est le prototype du constructeur allemand, qui se lance un nouveau défi dans le semis de précision. La particularité de ce semoir monograine, encore en phase d'essai, est son semis double rang, en quinconce avec 12,5 cm d'écartement. L'espacement entre chaque élément s'ajuste de 37,5 à 75 cm, suivant la culture : maïs, tournesol ou colza. Quant à l'implantation, Lemken a fait le choix d'un double disque associé à une roue plombeuse. Une trémie centrale répartit les grains vers les distributions électriques situées au-dessus de chaque élément. Les graines sont plaquées le long de plateaux de sélection par surpression. Ces derniers sont synchronisés pour le semis en quinconce. Une fois « libérée » par une roue qui obstrue le perçage du plateau sur laquelle elle est plaquée, la graine est pulsée dans la descente avant la mise en terre par une roue plombeuse. Deux roues de rappui referment les sillons. L'engrais est déposé à l'aide de doubles disques fertiliseurs, 5 cm plus profond que la semence. Il est localisé au milieu du double rang. La trémie peut être celle du Compact-Solitair ou un modèle séparé. Lemken annonce des semis jusqu'à 15 km/h.

Monosem

Une pesée sans fil via le bluetooth

Crédit : G.Coisel



Monosem propose la pesée sur ses trémies frontales, commandée par une tablette ou un smartphone. La trémie dispose de quatre jauges de contrainte et d'un radar pour indiquer la vitesse d'avancement. Le poids, calculé en continu, est transmis sur la tablette de l'agriculteur, sans fil, via la technologie bluetooth. Le conducteur peut avoir un œil sur sa surface épandue et programmer une alarme de fond de trémie.

Razol

Un semoir pour petites graines

Développé en collaboration avec Cepeba, Razol propose désormais de greffer sur l'ensemble de ses outils de travail du sol, le semoir SR, dédié aux couverts végétaux. La trémie contient de 200 à 400 l. L'entraînement est électrique et la distribution est pneumatique, avec effet venturi. L'utilisateur a le choix entre cinq doseurs à cannelures, suivant le type de graine, de la moutarde au pois en passant par le blé ou le ray-grass... Le semoir est équipé d'un système de réglage du débit par boîte de vitesses avec pignons interchangeables. Le DPA ou DPAE sont disponibles en option. La coupure en bout de champ est alors possible. La trémie dispose d'un capteur de fond de cuve. Les éclateurs assurent une répartition des graines au sol sur une largeur de 30 cm.
Densité de semis : 3 à 150 kg/ha

Pöttinger

L'Aerosem 1002 : un semoir 2-en-1



Crédit : Pöttinger

Combinée à un préparateur à dents Fox, une herse rotative Lion ou un déchaumeur à disques indépendants Terradisc Multiline, la gamme de semoirs Aerosem 1002 se fixe sur le rouleau de l'outil de travail du sol et propose un porte-à-faux réduit. Dotée d'un agitateur, la trémie de 1 250 l dispose d'une ouverture de 2,20 m de large. La distribution offre une plage de débits de 1,5 à 340 kg/ha, ceci à une vitesse pouvant atteindre 12 km/h. La mise en terre est assurée par trois rangées de socs ou par deux rangées de simples ou doubles disques (Dual Disc). En entraînement mécanique ou électrique, l'Aerosem 1002 propose le jalonnage de série. En version électrique, la modulation de débit s'effectue depuis la cabine à l'aide du terminal Power Control ou du terminal Isobus du tracteur. La mesure de la vitesse s'effectue à l'aide d'une antenne DGPS. La nouvelle tête de répartition IDS offre la possibilité de choisir différentes cadences et voies de jalonnage, le double jalonnage ou encore la demi-coupure d'un côté. Le dispositif IDS garantit un nombre constant de graines dans le sillon, voire une économie de semence pouvant atteindre 6 %, selon le constructeur. En parallèle, sur les versions ADD, il est possible de greffer à ce semoir une distribution monograine PCS : jusqu'à 10 distributions (écartements de 37,5 à 75 cm) peuvent équiper ce semoir. Le basculement de parois internes dans la trémie permet de passer du semoir en lignes classiques au semoir monograine. Une partie de la trémie (400 l) alimente alors les distributions monograines, tandis que le reste de la trémie (850 l) alimente les rangs inoccupés pour implanter un couvert ou incorporer de l'engrais. En position monograine, un capteur de niveau de semence gère l'alimentation des différentes distributions. La sélection graine par graine s'effectue mécaniquement, puis les graines sont transportées par surpression vers les descentes classiques du semoir en ligne.

Modèle : Aerosem 3002 A, 3002 ADD, 4002 A et 4002 ADD.
Largeur : 3 et 4 m



Sfoggia
Un monograine à entraînement tout électrique

Crédit : G.Coisel



Le semoir monograine Elektra a la particularité de disposer non seulement d'un entraînement électrique des distributions rang par rang, mais également des microgranulateurs, du fertiliseur et du sélecteur de chaque disque de distribution. L'alimentation électrique est autonome avec un alternateur et une batterie. Tous les réglages du semoir s'effectuent ainsi sur le terminal à écran tactile couleur, intégrant en option la géolocalisation et la compatibilité Isobus. Le constructeur annonce un maintien de la qualité d'implantation jusqu'à 15 km/h. L'Elektra est proposé en châssis fixe, télescopique, repliable et à interrang variable.
Nombre de rangs (interrang) : 4 à 16 (70 à 80 cm) ; 6 à 24 (45-50 cm)



Sulky
Les Tramline modernisés

La gamme de semoirs mécaniques solos et intégrés Tramline bénéficie d'une remise à jour profitant surtout à l'ergonomie d'utilisation. Un nouveau secteur gradué plus lisible facilite le réglage du débit de semence. Équipées d'articulations renforcées, les herses de recouvrement intègrent de nouvelles poignées de réglage de pression. Pour la sécurité au transport, les Tramline adoptent une nouvelle signalisation. Sulky propose par ailleurs un attelage porte-à-court renforcé pour sa gamme de herses rotatives, offrant une capacité de 2,8 t.
Largeur : 3 et 4 m



Crédit : M. Portier

Väderstad
Un rythme bien cadencé en semoirs monograines



Crédit : Väderstad

Le constructeur suédois décline une version portée de sa large gamme semoirs monograines Tempo, avec les modèles baptisés Tempo P à châssis fixe. De 4 à 12 rangs, ces semoirs permettent l'implantation de maïs, tournesol, sorgho et soja. L'écartement entre rangs varie alors de 45 à 100 cm. Par ailleurs, une nouvelle version voit le jour, avec l'arrivée de la fertilisation localisée, nommée Tempo T Combi, sur les châssis télescopiques. Deux trémies, de 300 l chacune, prennent alors place sur le châssis des semoirs de 6 et 7 rangs. Avec rehausses, la capacité globale d'engrais se porte à 1 300 l. L'engrais est transporté pneumatiquement jusqu'au coutre situé à 5 cm à côté de la ligne de semis. Par ailleurs, le contrôleur de semis permet également la surveillance de l'apport d'engrais. Enfin, côté nouvelle technologie, le constructeur a développé une application, téléchargeable sur Apple Store, permettant de contrôler la gestion du semoir, la coupure de rangs, le jalonnage, de régler les paramètres de la machine et d'actualiser les données de chantier. L'iPad, connecté sans fil, directement au semoir, ne nécessite pas de connexion internet. Ce dernier prend place dans la cabine et dispense d'un terminal.
Modèle : Tempo P
Nombre de rangs : 4, 6, 7, 9 et 12. Interrangs possibles : 45, 50, 60, 70, 75, 76,2, 80, 90 et 100 cm
Largeur de travail : 3, 3,60, 4,50, 6 et 9,3 m

Vogel & Noot
Un semoir mieux intégré

L'Autrichien optimise l'intégration de ses semoirs en ligne sur ses herses rotatives Arterra. Elles abandonnent leur arceau habituel pour faciliter la dépose du semoir sur le rouleau de rappui. La ligne de semis reçoit quant à elle des éléments à doubles disques décalés.



Crédit : G.Coisel

SV PRO

Nouvelle(s) dimension(s) pour la base de Grandchamp



Au tour de Grandchamp ! Après le nouveau siège social de Monéteau en 2006, la nouvelle base de Malay en 2011, SV PRO a inauguré vendredi dernier l'extension de son bâtiment de Grandchamp. *«Nous avons doublé la surface du bâtiment pour le porter à 800 m²»* explique Michael Badault, directeur général de la concession John Deere. *«Nous avons créé un espace libre-service pièces de 200 m² et l'atelier a été porté à 600 m², pour renforcer notre service de proximité avec nos clients. Le stock permanent de pièces évitera de « monter»* à Monéteau. SV PRO prévoit une augmentation de 30% de son chiffre d'affaires pièces à Grandchamp en 2015 et un doublement en 3 ans. L'effectif de Grandchamp (voir encadré) devrait être renforcé avec deux postes supplémentaires. Lors de cette inauguration en toute simplicité, les agriculteurs ont pu rencontrer le staff de la concession: Patrick Petit, président, Michael Badault, Aurélien Chenu, directeur commercial, Estelle Cereza, responsable pièces, Alain Caput, responsable SAV et les commerciaux du secteur Frederic Leau et Pascal Laurent. Le constructeur d'Ormes était représenté par Vincent Fèvre, Romain Diveres et Sabine Courtel, respectivement inspecteurs commercial, technique et pièces. Autour de la gamme John Deere présentée : tracteurs 6R, 7R et 8R, presses à balles rondes et pulvérisateur automoteur, les échanges ont été nombreux.

Des professionnels à votre service

L'Eleveur Bourguignon
• Caillebotis • Barrières
• Logettes • Rateliers
• Cornadis
Conseils et devis
Jean-Paul Clerget - 06 80 34 11 73

nouveau
6 513 €HT
Polaris 570 Sportsman
Agent Polaris The Way Out
TGB GAS-GAS
JCB WORKMAX
Garage du Mouësse
51 Fg du Mouësse - Nevers - 03 86 57 06 28 - bruno.sabio@wanadoo.fr

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Repères

L'équipe de Grandchamp est composée de 5 personnes :
David Denis et Julien Naudier, magasiniers
Joël Machavoine, chef d'atelier
Gilles Borgnat et Hervé Dalmagro, techniciens

BEISER environnement
Fournisseur pour l'agriculture et l'industrie
0 825 825 488 0,15 €TTC/min
www.beiser.fr
BEISER EXPOSE !
Du 12/09 au 14/09 Beaucroissant (38) ALLÉE B - STAND 07 Les Foires de Beaucroissant
Foire de Sainte-Croix Du 12/09 au 14/09 ALLÉE B STAND C3 Lessay (50)
Du 16/09 au 19/09 HALL 7 - ALLÉE A STAND A11 Rennes (35) SPACE 2014
SOMMET DE L'ÉLEVAGE Du 01/10 au 03/10 STAND 476 Cournon (63)
LOT DE TAPIS DE MINE D'OCCASION 1,60 x 2,40 M
20 MM D'ÉPAISSEUR(1)
(1) Variation selon arrivage.
SPÉCIAL ENSILAGES
INNOVATION BEISER
COULOIR DE CONTENTION 8,50 M GALVANISÉ
AVEC CAGE DE PESÉE INTÉGRÉE
Retrouvez LA VIDÉO SUR www.beiser.fr
EXISTE AUSSI EN 9,50 M ET 12 M DE LONGUEUR
UNIQUE EN EUROPE
KIT DE TRANSPORT BARRIÈRES TEXAS LONGUEUR 2,44 M - 17 PIÈCES
PROMO -10%(2)
1 SUPPORT DE TRANSPORT + 16 BARRIÈRES TEXAS 2,44 M + 1 BARRIÈRE TEXAS 2,44 M AVEC PORTE INTÉGRÉE
(2) Uniquement valable avec l'achat des fixations
SILO POLYESTER EN KIT DE 4 M³ À 31 M³
UNIQUE SUR LE MARCHÉ
Avec échelle crinoline, et raccord pompier
TRAPPE DE VISITE ET SORTIE DÉPORTÉE
PROMO -20%
VIS À GRAIN GALVANISÉE
PROMO -8%
SUR CHARIOT 12 M - Ø 250 MM (AUTRES DIMENSIONS DISPONIBLES)
TAPIS CAOUTCHOUC MARTELÉ LE PLUS GRAND CHOIX EN EUROPE
10 mm d'épaisseur
Longueur : 10 m - 20 m - 30 m
LARGEUR 1M20 À 2M50
UNIQUE SUR LE MARCHÉ ANTIDÉRAPANT
AUGE DEMI-LUNE ACIER PEINTE SUR PIEDS OU SUR ROUES
REVÊTEMENT INTÉRIEUR HAUTE PROTECTION EN RÉSINE (OPTION)
Ø 600 à 1300 mm
Longueur 2 à 8 m
LE LEADER DE L'AUGE
LES PERFORMANCES DE NOS NICHES TESTÉES PAR L'INSTITUT DE L'ÉLEVAGE
NICHE IGLOO 16 PLACES AVEC ABRI SUR ROUES ET CAILLEBOTIS PVC RECYCLÉ
MODÈLES "4 ÉTOILES"
PROMO -15%
375 € HT l'unité livrée*
POUR 12 NICHES ACHETÉES**
** Soit 4500 € HT le lot de 12 niches
NOUVEAU
NICHE POLYESTER 1 VEAU SUR ROULETTES ET PARC COMPLET
Toit en polycarbonate en option
Retrouvez LA VIDÉO SUR www.beiser.fr
TOUTE NOTRE GAMME DE NICHE SERA EXPOSÉE SUR NOTRE STAND
HALL 7 - ALLÉE A - STAND A11
SPACE 2014
* En France Métropolitaine (hors Corse) et à partir de 600 € ht d'achats, sauf pour les demandes de transport express. Offres valables du 12/09/14 au 18/09/14 uniquement pour un paiement comptant. © Beiser Environnement - Septembre 2014. Photos non contractuelles.

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 09/09/2014	Bourg-en-Bresse 09/09/2014	St Christophe-en B. 27/08/2014	National 20/08 au 26/08/14
Vaches viande (V)	U		3,95 €	4,12 €	4,06 €
	R	3,68 €	3,70 €	3,96 €	3,71 €
	O	-	3,40€	-	3,27 €
Vaches mixte (M)	R		NC	-	3,35 €
	O	3,35 €	3,30 €	-	3,33 €
Vaches lait (L)	O		3,05 €	-	2,98 €
	P	2,73 €	2,60 €	-	2,69 €
Génisses VML	U	4,20 €	4,35 €	4,88 €	4,37 €
	R	3,94 €	3,80 €	4,12 €	3,80 €
	O	-	3,35 €	-	3,22 €
Taureaux VML	URO		2,60 €	2,75 €	2,71 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 09/09

	E	U	R
Broutards 6-12 mois			
-200 kg	-	-	-
200-250 kg	-	3,25	-
250-300 kg	-	3,11	2,83
300-350 kg		2,79	2,63
350-400 kg	-	2,68	2,51
400-450 kg	-	2,58	2,51
450-500 kg	-	2,51	-
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R
200-250 kg	-	-	-
250-300 kg	-	2,75	-
300-350 kg	-	2,67	2,60
350-400 kg	-	2,63	-
Taurillons 12-18 mois	E	U	R
350-400 kg	-	-	2,50
400-450 kg	-	2,46	2,35
450-500 kg	-	2,43	2,21
500-600 kg	-	2,17	-
600 kg et +	-	-	-
Génisses 12-18 mois	E	U	R
300-350 kg	-	-	2,38
350-400 kg	-	2,51	-
400-450 kg	-	2,44	-
450 kg et +	-	2,41	2,17
Taureaux	E	U	R
+500 kg	-	1,59	1,44
Vaches	E	U	R O
- 5 ans	2,57	2,12	1,97 -
5 -10 ans	-	2,07	1,94
+10 ans	-	1,94	1,77 -
Génisses	E	U	R
24-36 mois	2,88	2,21	2,14

Bovins : 996
92% de vendus.

Broutards : cours en baisse ou difficilement maintenus en dépit d'une présentation de qualité remarquable de la part des éleveurs. Les difficultés rencontrées par les engraisseurs transalpins notamment, pèsent sur les cours. .

Laitonnes : offre insuffisante.

Génisses : cours à peine reconduits ou ordinaires d'export. Mais quelques lots supérieurs dequalité bouchère se valorisent très bien pour le marché français.

Vaches, Génisses 30 mois : la présentation est plus importante, mais la vente est rapide et totale à des cours fermes. Aucun invendu.

Génisses 30 mois culardes 481 à 533 kg : 1950 à 2600 € (4,05 à 5,00)

Génisses 18 mois formées 416 à 596 kg : 1490 à 1920 € (2,89 à 3,58)

NB : nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 08/09

Bovins (338)		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
275 à 395 kg	760 - 1030	2,61 - 2,75
405 à 415 kg	1020 - 1100	2,51 - 2,67
Taurillons d'herbe		
360 à 430 kg	-	-
420 à 515 kg	980 - 1160	2,26 -2,40
Laitonnes		
260 à 300 kg	680 - 760	2,47 - 2,59
320 à 365 kg	790 - 920	2,44 - 2,55
Génisses		
350 à 520 kg (16-24mois)	730 - 1120	2,04 - 2,46
595 à 765 kg (24-36mois)	1260 - 1550	2,02 - 2,12
Taureaux		
765 à 1230 kg	1410 - 1950	1,54 - 2,10
Vaches		
Vaches suitées mâles ou femelles	1700 - 1850	
Vaches légères	810 - 1110	
Vaches entre deux	1130 - 1320	
Vaches lourdes	1350 - 1720	

Malgré une présentation de bonne qualité, les tarifs en broutards sont orientés à la baisse et plus particulièrement sur les lots supérieurs à 400 kg
Cours reconduits en laitonnes et génisses d'export avec peu d'invendus.
Stabilité des tarifs en taureaux.
Les sorties augmentent en vaches maigres. Le placement difficile des sujets gras pénalise la vente des maigres avec des tarifs revus à la baisse.
Bovins gras : 33
Génisses de viande : 4,06 à 4,32 kg de viande.
Vaches de viande : 3,82 à 4,24 kg de viande.
Les apports toujours importants et de bonne qualité ne permettent pas de reconduire les tarifs face à une demande plus calme.
Prochain marché bovins le 15 septembre aux horaires habituels

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 — Marché de Sancoins (18) du 10/09/2014

	U	R
Broutards		
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	3,00	2,70
300 à 350 kg	2,78	2,56
350 à 400 kg	2,60	2,51
400 à 450 kg	nc	nc
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	nc	nc
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	2,65	2,55
300 à 350 kg	nc	nc
350 à 400 kg	nc	nc
Génisse		
(24-36 mois)	4,30	4,00
Vaches		
- 5 ans	2,04	1,92
de 5 à 10 ans	1,97	1,87
+ 10 ans	-	1,80

Broutards : en mâles, plus les animaux sont lourds plus le commerce est difficile, les cours sont facilement reconduits en mâles légers. En laitonnes : les cours sont reconduits malgré une présentation de qualité inférieure.

Laitonnes-Génisses : la bonne présentation a limité la baisse des cours

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 09/09/2014*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,85 €	2,60 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,65 €	2,50 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,50 €	2,40 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,75 €	2,50 €	=
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,60 €	2,40 €	=
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,50€	2,30 €	=
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,75 €	2,50 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,55 €	2,35 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,40 €	2,25 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,35 €	2,15 €	=
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,45 €	2,10 €	=
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,25 €	2,05 €	=

Tendance : Plus d'apport - Vente mauvaise dans les mâles lourds

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 01/09/14 au 07/09/2014*

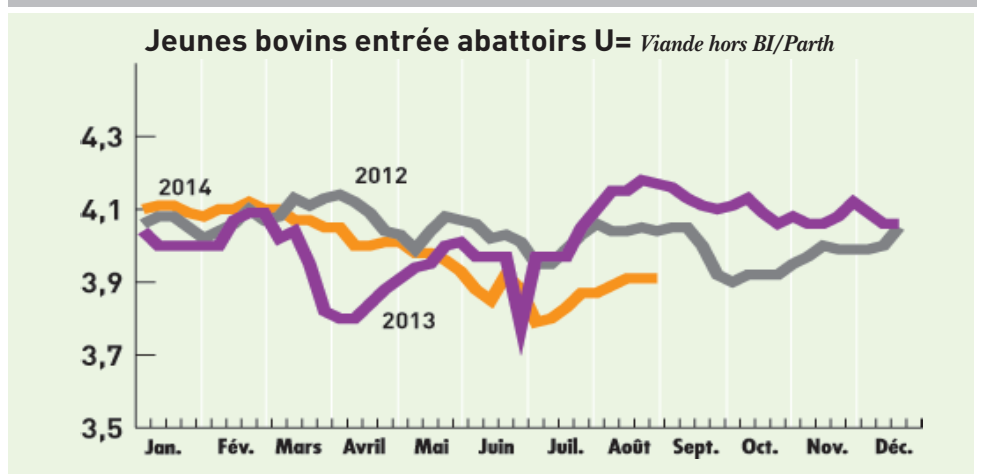
Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,63 €	-
350 kg	-	2,50 €	-
400 kg	-	2,45 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,44 €	-
500 kg	-	2,32 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,60 €	-
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,39 €	-

Tendance :
Marché difficile

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 25/08/14 au 31/08/2014*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors BI/Parth	3,96 €	3,90 €	3,79 €	3,69 €			
Races mixte		-	3,50 €	3,49 €	3,48 €	3,42 €	
Races lait					3,30 €	3,28 €	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	3,63 €	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	4,29 €	4,17 €	4,05 €	3,73 €			
Charolaise - 10 ans + 350 kg	4,22 €	4,12 €	4,02 €	-			
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	4,51 €	-			
Races mixte	-	-	-	3,63 €	3,57 €	-	-
Races lait				-	3,24 €	3,14 €	3,09 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,79 €	4,53 €	4,30 €	3,98 €			

Tendance : Effet reprise terminé



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 25/08/14 au 31/08/2014*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	0+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth	3,97 €	3,96 €	-	-	-	-	-	
Vaches								
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	-	4,91 €	4,33 €	4,22 €	4,06 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	4,03 €	3,96 €				
Races mixte					3,62 €	3,56 €		-
Races lait						-	3,15 €	3,08 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	0+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	5,03 €	4,69 €	4,30 €	4,14 €				

Tendances SEM. 37/2014

Bovins de boucherie

L'activité commerciale est assez régulière dans les femelles haut de gamme ou de cheville. Le commerce est plus calme même si des tarifs ne montrent pas de grands changements dans les bonnes génisses et jeunes vaches Charolaises bien finies. Dans les allaitantes de poids convenables (+400kg), la demande est moins soutenue après la saison estivale mais la modestie de l'offre engendrée par l'étalement des sorties ne permet pas aux acheteurs de peser sur les prix comme ils le souhaiteraient. Les animaux d'entrée de gamme ou plus légers sont en revanche impactés par la chute des réformes laitières. Dans ces dernières, les industriels profitent de ce déséquilibre pour imposer une forte pression sur les prix et tenter de faire revenir les réformes laitières Françaises à des niveaux en accord avec la concurrence allemande. En jeunes bovins, la demande italienne se rétracte sérieusement sur la France face à l'afflux de viande de Pologne à des tarifs très bas. Le commerce est de plus en plus tendu avec une volonté des abatteurs d'ajuster les prix à la baisse pour les bons Charolais. ■

Broutards

Comme le craignaient les éleveurs, la progression de l'offre avec des lots souvent assez lourds, se retrouve confrontée à un rapport offre/demande plus défavorable. Les engraisseurs italiens ont peu de besoins face à des jeunes bovins qui ne libèrent pas de places face à la baisse de consommation et à la concurrence des JB polonais. La tension monte sur les broutards lourds et les taurillons avec des tarifs revus à la baisse dans tous les Charolais de plus de 400kg. Dans les femelles Charolaises de 270-350kg convenables, la demande reste régulière sur l'Italie ou la France pour faire des femelles rajeunies. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Les intégrateurs sont largement couverts face à la progression de l'offre. Les tarifs sont malmenés dans les veaux Frisons, Abondances ou Montbéliards y compris dans les bons sujets. Dans les croisés d'engraissement, la gamme tarifaire est très large entre les bons sujets et les veaux légers. En élevage et labels, les tarifs se maintiennent sans difficulté faute d'offre suffisante avec une gamme tarifaire qui reste très satisfaisante dans tous les veaux de qualité ■

Laurent Chupin

Commentaire FNB Situation et des perspectives de marché gros bovins finis (au 8 septembre)
«Les volumes d'abattage annoncés en vaches laitières sont conséquents et pourraient peser sur le marché alors que les autres catégories présentent des effectifs stables et des flux équilibrés confirmés par de courts délais d'enlèvement en ferme.»
Situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 8 septembre)
«Marché plus difficile cette semaine, même si les femelles et les animaux les mieux conformés tirent légèrement plus facilement leur épingle du jeu»

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 08/09*

Agneaux (936)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg) 88 à 114 €	-	**2,80 -3,10**	**2,46 - 2,85**
Gras (38-44 kg) 108 à 129 €	-	**2,67 - 3,13**	**2,63 - 2,67**
Gras (+44 kg) 118 à 133 €	-	**2,66 - 2,87**	-
Gras (+50 kg) 115 à 143 €	-	**2,27 - 2,78**	-
Laitons (32-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)	-	-	-
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (171)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	**0,51 - 1,00**	**0,30 - 0,88**
(+60 kg)	**1,07 - 1,24**	**0,57 - 1,11**	-
Divers			
Béliers: 97 à 149 €	**1,00 - 2,47**		
Agneaux maigres : 60 à 109 €	(2,00 à 2,87)		
Chèvres :			
Boucs :			

Ovins : 1135

Agneaux : transactions décousues. Les lots d'agneaux bouchers se négocient facilement sur les bases de la semaine dernière. Par contre, les lots moins bien triés, ou de choix secondaire se placent difficilement à des tarifs en baisse sensible.
Brebis : cours enbaisse après plusieurs semaines consécutives de hausse.
Béliers-caprins : vente calme
Effectifs :
Agneaux : 936 -Brebis : 171
Béliers : 18 - Caprins : 10

Prochain marché : lundi 15 septembre, aux horaires habituelshhz. Marchés aux ovins tous les lundis du mois de septembre

Sicagemac *(prix au kg vif)*

Ovins : 236	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux gras	**100 - 140**	**1,69 - 2,89**
Agneaux maigres	-	-
Brebis	**52 - 82**	**0,64 - 1,09**
Béliers	**100 - 150**	

Vente plus difficile en agneaux orientant les tarifs à la baisse avec des invendus. Cours sensiblement reconduits en brebis.

Prochain marché ovins le lundi 15 septembre aux horaires habituels.

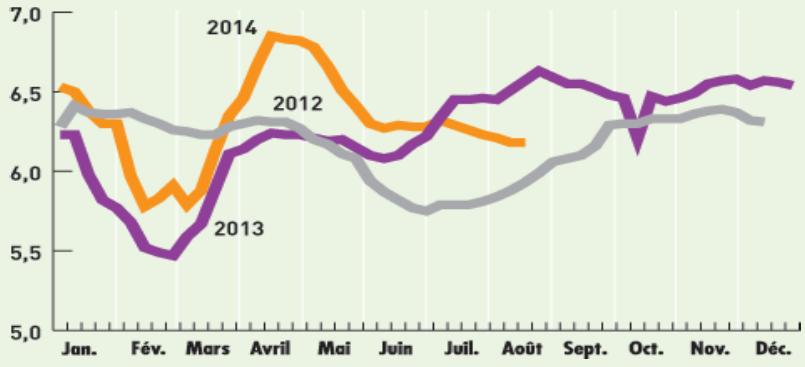
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer 01/09/14 au 07/09/2014*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	**6,53 €**	**6,25 €**
Couvert	16-19 kg	**6,80 €**	**6,46 €**	**6,15 €**
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16-19 kg	-	**5,82 €**	**5,60 €**

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 25/08/14 au 31/08/2014*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,14 €	**5,81 €**	**2,42 €**

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 01/09/2014 au 07/09/2014

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus)

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U Var.	-	6,53 0,06	6,53 0,08	5,97 0,07	-	-	-	-
	R Var.	6,00 -0,01	6,11 0,01	6,10 0,06	-	6,57 0,03	6,60 =	-	-
	O Var.	-	-	-	-	6,32 0,09	-	-	-
3 (couverts)	U Var.	-	6,31 0,01	6,26 0,02	5,51 -0,01	-	6,68 -0,12	6,53 -0,03	5,87 0,02
	R Var.	5,99 0,02	6,08 -	6,02 0,01	5,48 -0,04	6,53 =	6,46 =	6,33 0,04	5,82 0,05
	O Var.	5,64 -0,12	5,72 -0,05	5,55 -0,14	-	6,35 0,10	6,21 0,06	5,98 0,05	-
4 (gras)	U Var.	-	-	-	-	-	-	-	-
	R Var.	-	-	4,98	-	5,69 -0,13	5,41 -0,13	-	-
	O Var.	-	-	-	-	-	-	-	-

Zone nord : malgré une offre légèrement plus importante, le commerce est stable pour lesconformations U et R avec quelques réajustement techniques au niveau de la cotation.
Zone sud : l'offre en baisse ne couvre pas la demande en agneaux équilibré en brebis.

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 17 à 20
Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues(1)	Prix moyen en €/kg(2)	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
25-26/2014		**7500**	**0,169**	-	-	**5**
27-28/2014		**102 540**	**0,208**	-	-	**4**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (ie non comprises les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

Bourg-en-Bresse *du 16 juillet 2014*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 3,50 à 4,00 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 8,00 à 8,50 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 7,00 à 7,50 euros/pièce
Pigeons : 6,50 à 7,00 euros/paire
Pintades : 8,50 à 8,70 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,20 à 4,50 au kg vif
Lapins : 4,00 à 5,00 au kg vif

-

(euros/ tonne HT - Hors transport)
Récolte 2014

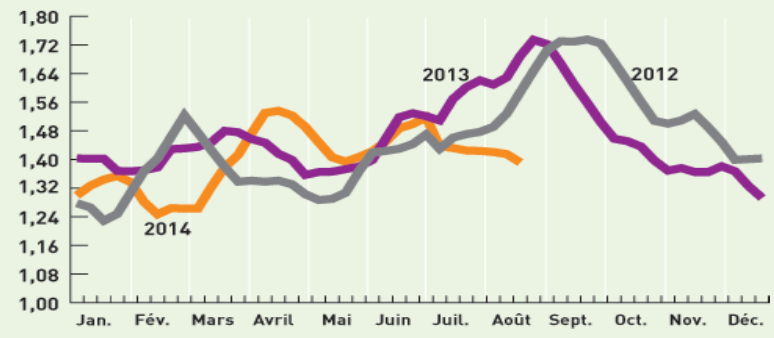
	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	160 €	150 à 160 €
2e coupe	Inc.	Inc.
3e coupe	Inc.	Inc.

Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (11 333 porcs présentés) *Cotations du lundi 08 septembre 2014*
prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,414 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes *Cotations FranceAgriMer du 15/08 au 21/08/14*
1,61 €/kg/carcasse euros

Plérin du lundi



Veaux

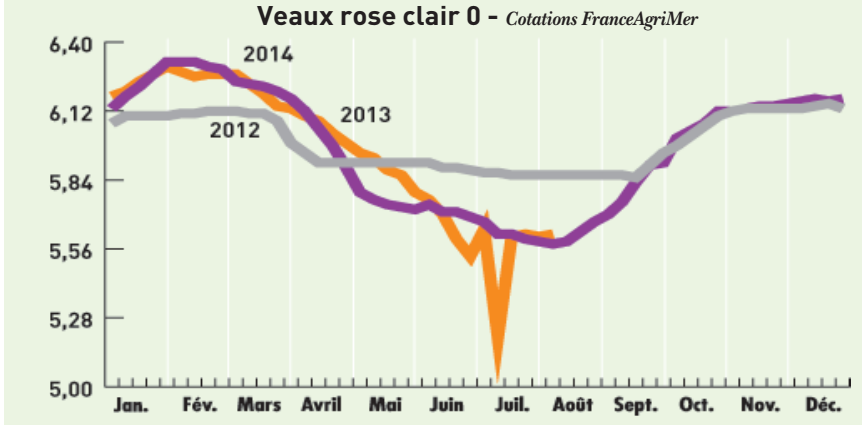
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* *Cotation nationale FranceAgriMer du 01/09/14 au 07/09/2014*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	**8,42 €**	-	-
U	-	**7,78 €**	**6,67 €**	-
O	**5,44 €**	**5,62 €**	**4,82 €**	**4,32 €**

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* *Marchés régionaux du 08/09/14 au 14/09/14*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbéliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	133	**370-685 €**	**300-490 €**	**170-290 €**	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**310-370 €**	**270-340 €**	**150-170 €**	**60-80 €**
St-Etienne *(veau 50 à 60 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**430-540 €**	**350-420 €**	**180-220 €**	**80-100 €**
St-Etienne *(veau conformation superieure moyenne)*		**590 €**	**460 €**	**240 €**	-
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**725**	**205-315 €**	**175-255 €**	**50-150 €**	**20-50 €**

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) *Cotations FranceAgriMer du 01/09/14 au 07/09/2014*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,28 €**	**2,18 €**	**1,38 €**	–
Bons	**1,96 €**	**1,71 €**		

Céréales

Marché du 02 septembre 2014

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur.
BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2014			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	sept.-déc.	185	N C
	fourrager 74/10%/10% germés max.	5 d'août	135	V C
Aube/Yonne	180 Hagberg Amidonneie	août-sept.	163	N C

ORGE DE MOUTURE	RÉCOLTE 2014			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	63-64 kg/hl	sept.-déc.	139	T C
Côte-d'Or	64 kg/hl	sept.-déc.	138	N C

AVOINE NOIRE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte-d'Or/Haute Saône	50 kg/hl		n.p.	C
Aube/Yonne	50-51 kg/hl		inc.	C

MAÏS	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or/Saône et Loire		août-sept.	150	N C
Aube/Yonne		inc.		C

MAÏS	RÉCOLTE 2014			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne/		oct.-déc.	140	N C
Côte d'Or		6 d'oct.	140	N C

POIS	RÉCOLTE 2014			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube		août-déc.	210 à 215	A C V C
Yonne		août-déc.	210 à 215	A C V C
Côte d'Or		août-déc.	210 à 215	A C V C

FÉVEROLLE	RÉCOLTE 2014			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	alim. animale		inc.	C

Matériel

Tracteur

01 - CTRM Michel Servignat propose réparation moteurs tracteurs, TP, engins agricoles... Rectification culasse, etc... http://michelservignat.wix.com/ctrm
✆ **06.63.43.51.15**

38 - Vds tracteur CASE 845 XL 2 ponts année 87 emb moteur refait bon état
✆ **06 73 11 48 00**

42 - Vds tracteur Massey Fergusson 145 - tbe - 1000 h moteur refait - 6000 €
✆ **06 20 84 81 66**

69 - Vds tracteur Fendt Vario 409 an 2004 - 5080 H. - Rel. av - Pont av suspendu - Bon état.
✆ **06 68 65 65 63**

89 - VENDS tracteur John Deere 6120, 2 RM, 4120 h, TBE, pneus AR 85 R 34 420 AV 10 00 16, cause retraite, prix : 19 500 € (réf. 36VB1)
✆ **06 77 31 62 19**

Travail sol

25 - Cause renouvellement, vends charrue déchaumeuse bugnot année 2011 état neuf, jeu de corp neuf + motifs bugnot.
✆ **06 42 27 98 01.**

69 - Particulier vend herse tracteur 4 éléments bon état.
✆ **04 78 81 24 36 HR**

71 - Retraité vend charrue réversible Nodet 4 socs, faucheuse Kuhn GMD500, pirouette GF500 14 toupies, andaineur, pince à balle ronde 5 B, 2 cellules diamètre 4,50 m, ventilateur bon état.
✆ **06 28 30 58 61**
09 54 36 31 53

Récolte

26 - Vds rateau andaineur Kuhn 3.500 neuf
✆ **04 75 48 21 55 (HR)**

71 - Vds Axial 1680, 4 RM, essai possible, cueill. maïs 6 rgs Capello, prête récolte 2014, HT 19.500 euros.
✆ **06 18 66 34 85**

Traitement

58 - VENDS pulvé porté Berthoud Mack 12 DP, control, 1 200 l., rample 9 xxx, 24 m., 6 tronc 1 de 5 000 € (réf. 3706)
✆ **03 86 28 36 92**

Arbo-viti

07 - Vds Benne à vendanges DEVES 6 tonnes
✆ **06 24 80 71 60**
04 75 94 93 62

Epandage

42 - Vds tonne à lisier 8000 L double essieux pompe 1000 l
✆ **06 61 85 97 54**
ou 04 77 30 05 95

Irrigation

38 - 38 Vds Tuyaux irrigt Perrot diam 50 6M alu et pvc, perches acier galva 2,50 M, semoir engrais amazone NE DK 400 TBE
✆ **06 68 10 84 37**

Cave

84 - Vds pressoir 12Hl, cuverie : 3 fibre 50Hl vinif, acier 50 et 30Hl stock, béton 25Hl vinif, pompes, égrappoir ...
✆ **04 90 65 08 37**
06 37 25 04 94

Taille

01 - Vds desileuse Jeantil D2000 - cellules à grains 180 qx - citerne 8000L - cornadis autobloquants - foin et regain
✆ **06.70.46.92.06**

Agri. divers

01 - Vds pneus 520-70-38 bé 45 % usure
✆ **06.98.36.65.15**

01 - Vds benne Maître 12T monobloc 2 essieux réhausses à ensilage béquille hydraulique
✆ **06.24.37.33.27**

26 - Vds remorque Leboulch 12t, broyeur Kverneland 3m, tondeuse Desvoys 3m, trémie Faucheux.
✆ **06 81 11 24 64**

26 - Cse retraite vds charrue Kuhn 3 corps, herse Quivogne, semoir Rabewerk 17 rgs, sous-soleuse agric, broyeur sarments Gard, charrue Grenier 6 socs, atomis 600l Agrimaster.
✆ **04 75 08 11 46**
ou 06 07 50 15 62

30 - Vds cover-crops 18- 20- 22- 24- 28- 40- 42 dis, bennes 8 - 10 - 12 T, charrues nonstop 3- 4- 5 socs, vibroculteurs 6 m et semoirs 2,5 - 3 - 4 - 4,8 m.
✆ **04 66 24 26 11**

Maître MOUNTA
Voyant Médium Guérisseur
Résout vos problèmes d'amour. Retour express de l'être aimé, fidèle et soumis. Chance. Protection contre les mauvais sorts (voir ses ennemis à genou). Désenvoutement, etc...
Résultat rapide et garanti. Discrétion assurée.
07 53 18 33 43

38 - Vds 2 cornadis 2 auges de 4 m pour vaches avec corne - Renault Master 2,8 l de 2001, 200000 km bon état : 4000 euros.
✆ **04 74 96 24 52**

38 - Vends char à bandages - Vends chaudière pour alimentation animaux.
✆ **04 76 06 08 30**

38 - Vds tract. MF6465, an. 2008 H 2500 TBE, Herse rota 3 m., rouleau paker portacour - charrue master121 4 corps.
✆ **06 08 47 99 98**



58 - Cause retraite VEND presse BR, - charrue 3 cors, - vibro, - herse, - semoir Nodet 3 m., - vis à grains, - concasseur, - divers matériel, prix à débattre (réf. 3602)
✆ **03 86 84 75 24 HR**

6 9 - Recherche cueilleurs à maïs moteurs coupes pneus broyeur pour moissonneuses batteuses Claas John Deere New Holland Fahr JH Braud et mois. Batt. en panne et pour pièces.
✆ **06 24 48 24 53**

71 - A V épareuse Nicolas bras 4,60 m, rotor 1,20 m, fléaux neufs, sécu. hyd., révisée, 4.600 euros HT.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Prix fin de saison sur mat. fenaison occ. en stock, faneuse 6,40 m, rotative 2,40 m, 2.750 euros HT.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Promo sur rateliers en stock : arceaux 14 places, autoserrant, grilles fixes à 465 euros HT.
✆ **06 75 69 62 04**

Elevage

01 - Vds pompe hacheuse GM 9000 1.83 modèle fixe an 2011 s. de traite G/melotte 2x4 démontée
✆ **06.79.22.07.71**

54 - Vends, cause robot, salle de traite Boumatic 2x5 ¯ 76 décro, lavage auto gardian 4.000 euros
✆ **06 72 78 01 89**

71 - Cause retraite vds semoir engrais Amazone ZAE 600 L, doubles plateaux, mixeur Law 5 CV pour aliments soupes, 1 pneu Kléber 520 70 38, 50 % d'usure, Lactoduc Manus 6 griffes, bol de réception, 2 pompes à vide 500 tubes inox diamètre 50, le tout TBE.
✆ **03 85 40 30 28 H.R.**

Véhicule

Utilitaire

01 - Vds Citroën Némo Club 2011, 40 000 km, clim, porte lat. tbé 5800 euros HT
✆ **06.52.27.68.68**

19 - Vds Camion Bétaillère IVECO 2002, 8T, 170cv, type 80E17, ralentisseur, auto élect, pont hyd neuf, TBE, 80.000 km, mines OK.
✆ **05 55 20 80 07 HR**
ou 06 75 75 57 72.

69 - Frigorifique Mercedes 311 3T500 caisse 10 m3 route et secteur, révisé garanti. Tél Gauthier.
✆ **06 07 74 89 24**

69 - Bétaillère Master 120 cv année 2009 - 72500 kms - TBE - Caisse neuve alu pont PTE. Tél Gauthier.
✆ **06 07 74 89 24**

69 - Fourgon Master 3T5 120 cv 2008 L2H2, révisé, garantie. 6000HT, bon état général. Tél Gauthier :
✆ **06 07 74 89 24**

Tourisme

21 - VENDS C15 blanc Isotherm, bon état, petite banque refrigérie sur roulettes (réf. 3703)
✆ **06 63 41 19 75**
03 80 55 30 17

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds foin 2013, 200 BR, 120x130 prix 80 euros/Tonne - foin 2014 250 BR 120x130 prix 90 euros/Tonne
✆ **06.15.73.20.85**

07 - Vds Foin Balles rondes 2013, 2014 prix bas, après 18h.
✆ **06 42 24 73 46**

21 - VENDS foin de prairie TB qualité, balles rondes. (réf. 3704)
✆ **06 47 97 71 80**

38 - Vds regain prairie nat., tb qualité, b. rondes 120/130, prix : 150 euros la tonne.
✆ **06 81 80 53 94**
06 26 43 00 32

39 - Vds foin BR 120x120 2013, bonne qualité, chargement et accès rapides pour camion
✆ **03 84 25 84 52**

42 - producteur 42 vds maïs ensilage, épis en balles enrubannées, tb qualité, livré.
✆ **04 77 36 74 81**
ou 06 66 93 88 00

69 - Vends courges muscade et potimarron.
✆ **04 78 81 72 67 HR**

69 - Vend poires William pour distillerie 0,40 le kg.
✆ **07 86 86 58 22 HR**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité, paiement comptant
✆ **06.86.08.38.02. ou**
03.84.32.30.91

Fourrage

18 - Vends foin, récolte 2014, de bonne qualité, possibilité de livraison, balles rondes et cubiques.
✆ **06 10 78 30 21.**

ESPACE Affaires

TRACTEURS — CV — an — Heures
JOHN DEERE 6230 Premium, BE ... 100 ... 2007 ... 4280
JOHN DEERE 6430 Premium TLS, TBE, révisé garanti ... 125 ... 2008 ... 1850
JOHN DEERE 6230 Standard TLS, TBE, révisé garanti ... 90 ... 2011 ... 2030
JOHN DEERE 6410 TLS + ch + rel av, BE, rév/garanti ... 110 ... 2001 ... 6980
FENDT 209.S + chargeur, TBE, révisé ... 95 ... 2009 ... 2700
NEW HOLLAND TN.75.F, BE ... 75 ... 1998 ... 4385
NEW HOLLAND TS 110 + rel av, TBE ... 110 ... 2003 ... 3650
NEW HOLLAND TN85FA, TBE ... 85 ... 2008 ... 2650
CLAAS ARES 556 RZ + ch MX 100, BE ... 100 ... 2005 ... 6500
LANDINI Atlas 80 + ch Manip MP 75, BE ... 80 ... 2003 ... 3350
LANDINI Blizzard 65 + bâti Quicke, BE ... 65 ... 1998 ... 4980

AUTRES MATÉRIELS
Fauch/conditionneuse JD 730, état neuf, fauche sur 40 h, 2013, 3m00
Fauch/conditionneuse JD 730, rév/gar, ttes pièces d'us. neuv., 2004, 3m00
Faneuse KVERNELAND 8068, TBE, orientation hyd des roues, 1998, 6m80
Andaineur KRONE Swadro 461, TBE, révisé 2003 4m60
Presse b.r JD 582, 2m, rotoflow, fic/fil, rev/garanti, 2007, 11000 bottes
Presse b.r CLAAS Variant 260, fic/fil, TBE, amen. rotati., 2007, 6000 bottes
Cover crop KUHN XS 24, TBE, disques neufs, 2008, 3m00
Charrue NAUD RN 2.04, trisoc non stop 14", BE, destockage, 1991
Combine de semis KUHN HR 303 + venta 24 rangs pneum., 2005, 3m00
Epandeur/fumier GILIBERT Helix 6 pro, BE, 2 hériss. verticaux, 2006, 6 T
Tonne/lisier AGRIMAT CHE 65, TBE, révisée, 1997, 6500 litres
Tonne/lisier TONALIS 4500.S, BE,1996, 4500 litres
Epareuse MC CONNEL PA 5600, bras avance, com. élec. BE, 2008, 5m60
Broyeur AGRIMASTER RV 520, repl/hydro, 2 x 2,60, TBE, rév, 2009, 5m20
Broyeur DESVOYS DR4 280, BE, 2009, 2m80

Défi-Mat — Contact : Lionel PARSOIRE — 19140 UZERCHE
05 55 73 70 16 ou 06 47 18 94 80 — Mail : lparsoire@defimat.fr — www.defimat.fr



TREMIE DE STOCKAGE
SEMENCES, ALIMENTS, AGRAINAGE, GRANULES DE BOIS, ...
2, 3 et 4m3, garbable, sortie Ø160 & 220 mm , pour fourche et transpalette manuel, remplissage au godet, vidange intégrale, ventillation, peinture antirouille ou EPOXY. Tarif : 694,00€ ht
Nombreux accessoires de personnalisation
NOUVEAUTES 2014
KIT REMPLISSAGE DE BIG BAG
-10% sur les Nouveautés 2013 ET 14 jusqu'au 31/03/14 dites "REUSSIR"
Tél : 02.37.98.31.22 - info@ticc.fr

UNISERVICE
BATIMENTS EN KIT
CHARPENTE - COUVERTURE - BARDAGE
ECONOMIQUE • ESTHETIQUE • DURABLE • SIMPLE
• POSSIBILITÉ DE MONTAGE • STOCKAGE
• GARANTIE DECENNALE • PME-PMI
• ELEVAGE • CHEVAL
STRUCTURE GALVANISÉE
Zone Industrielle des Gravasses
12200 Villefranche-de-Rouergue - Tél. : 05 65 81 29 66
www.batiments-kit-uniservice.com

Présent au SPACE Hall 2-3 Stand A8A
UNISERVICE BATIMENTS EN KIT
CHARPENTE - COUVERTURE - BARDAGE

STRUCTURE GALVANISÉE
www.batiments-kit-uniservice.com

La Maism de l'Eleveur
08400 VOUZIERS
Tél. 03 24 71 74 27 - Fax 03 24 71 97 70
www.lamaisondeleleveur.fr
TAPIS DE MINE

POUR DES SILOS BIEN PROTÉGÉS !
FACILE À POSER ! EFFICACE !
LARGEURS VARIABLES SELON ARRIVAGE,
LONGUEUR 1,80 M

DÉCOUVREZ
LA BOUTIQUE REUSSIR
à plus d'un titre
www.reussir-boutique.com

Elan — ✆ 01 49 84 94 28
ROUE DE MÉTRAGE
Légère, pratique et facilement transportable


La roue de mesure vous permet en toutes circonstances et quelle que soit la nature du terrain, de mesurer toutes parcelles ou distances grâce à son compteur métrique, précis, avec remise à zéro à poussoir. Indispensable pour l'agriculteur et l'entrepreneur, elle permet de mesurer et contrôler aisément parcelles, bornages, chantiers.
111 € TTC FRANCO DE PORT — RÉF. 239417

BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage
CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
239417		111,00	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
.....
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
Elan - Photos non contractuelles

55 - Vends foin de prairie 1Ëre coupe, balles cubiques, excellente qualité, grosse quantité.
✆ **06 85 40 45 57**

69 - Vds paille HD, foin de qualité, livré par C Rq. Profitez du tarif récolte !
✆ **04 74 00 30 70 ou rep.**

71 - Vends foin, regain, enruba. et paille, récolte 2014, livraison assurée.
✆ **06 09 97 91 59**

Alimentation



Propriété

42 - Particulier achète appartement en rez de jardin pour résidence secondaire, calme -dans un rayon de 50 km St Etienne environ.
✆ **04 77 93 21 32**

Divers

38 - Vends à Grenoble studio meublé 17 m2 4étage/5, ascenseur, balcon 3,5 m2 côté Est sur cour intérieur, proximité gares, tram, marchés, commerces, piscine municipale. Idéal pour location étudiant.
✆ **06 86 70 78 92**

69 - AV 2 génisses montbéliardes prêtes, vêlage le 20/09/2014 et 15/10/2014 - Charrue trisocs non stop, déssileuse bloc Khun - Presse à balles rondes - Tank à lait Japy 1060 l., Foin en balles rondes ou petites carrées - Prends vaches taries en pension - Donne vieux pneus.
✆ **06 01 98 73 80**

Offre

Emploi

01 - Service de remplacement JA 01 recrute un ouvrier agricole - plein temps en CDI - Profil recherché : pers. mobile et autonome, maitrisant la conduite de tracteur pour assurer des remplacements dans des exploitations pour des travaux agricoles avec des compétences en polyculture élevage. Dans un rayon de 40km autour de Pont d'Ain, frais de déplacement pris en charge. Rémunération SMIC Horaire. Poste au 1er octobre 2014, envoyer une lettre de motivation et un CV avant le 1er septembre à : Monsieur le Président - Jeunes Agriculteurs de l'Ain - Maison de l'Agriculture-4 avenue du Champ de Foire 01000 Bourg en Bresse. mail : ja01@jarhonealpes.fr
✆

01 - Service de remplacement JA 01 recrute un ouvrier agricole (H/F) - mi-temps en CDI - Profil recherché : pers. mobile et autonome, maitrisant la conduite de tracteur pour assurer des remplacements dans des exploitations pour des travaux agricoles avec des compétences en polyculture élevage. Dans un rayon de 40km autour de Pont d'Ain, frais de déplacement pris en charge. Rémunération SMIC Horaire. Poste au 1er octobre 2014, envoyer une lettre de motivation et un CV avant le 15 septembre à : Monsieur le Président - Jeunes Agriculteurs de l'Ain - Maison de l'Agriculture-4 avenue du Champ de Foire 01000 Bourg en Bresse. mail : ja01@jarhonealpes.fr
✆

07 - Cherche Saisonnier Pose Filets Récolte Châtaignes
✆ **didier.blache004@orange.fr**

07 - Cherche ouvrier agricole CDD 1 an pour divers travaux Débroussaillage Récolte châtaignes Clôtures
✆ **didier.blache004@orange.fr**

21 - RECHERCHE apprenti élevage bovins allaitants. (réf. 37VB2)
✆ **06 98 38 19 62**

26 - ETA recherche chauffeur saisonnier avec expérience pour conduite mb tracteur.
✆ **06 08 63 07 85**

38 - Recherche personnel saisonnier pour récolte des noix- Chatte.
✆ **04 76 38 23 00 HB**

55 - Cherche responsable de troupeau laitier pour 200 VL, secteur Damvillers.
✆ **06 09 62 09 36**

Mariage

Rencontre

38 - Homme 59 ans non fumeur cherche compagne 45 -60 ans pour relation sérieuse et durable
✆ **07 85 49 70 70 laisser un message**

Animaux

Bovin

01 - Cse cess vds 15 grosses vaches charolaises terme août/septembre bonne origine IBRA
✆ **06.87.55.29.38**

01 - Vds cause cessation 1 VL Prim'Holstein 305J 11500 kg 80,6 mS + génisses terme oct. Nov. CL 10500 kg TBO
✆ **06.98.36.65.15**

18 - L'élevage charolais HBC J. et H. Bonnichon, 18170 Le Châtelet en Berry vous invite à une visite d'élevage au pré les 25, 26 et 27 septembre 2014 et vous offre un choix de 40 mâles reproducteurs de l'année, de très bonnes origines, à un prix raisonnable, avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée. Le meilleur accueil vous sera réservé.
✆ **tél. 02 48 56 21 49 ou 06 81 38 47 12 ou 06 07 91 98.08.**

18 - Vds taureaux de l'année et 18 mois, HBC. Elevage Trameson, 18350 Charly. Portes ouvertes le 27/09/14.
✆ **06 10 91 41 94.**

18 - Elevage HBC vds 14 TB taureaux charolais de 18 mois, bonnes qualités maternelles et de races, caractère calme et docile, de différents types, livraison assurée. EARL Breton, 18150 Germigny l'Exempt.
✆ **06 82 25 17 13.**

21 - Cause retraite vds taureaux 1 à 4 ans, vaches et génisses pleines 1 et 2 ans, veaux, HBC, garanties sanitaires, Gérard Virely, 21460 Epoisses.(350A)
✆ **03 80 96 44 68 ou 06 73 10 01 13**

42 - Vds taureaux prim'holstein et montbéliard rouge et noir prêts à saillir issus de mères à taureaux poss loc
✆ **06 89 30 04 69**

42 - Vds taureaux Charolais HBC IBR tb qualité et origine, velage facile
✆ **06 64 51 09 78**

42 - Vds VL PH 1ère et 2me lact. au lait et génisses gestantes IA semences sexees cont. laitier
✆ **06 83 40 43 61**

42 - Vds génisses Normandes sasn scornes - vélage sept. /octobre - livraison assurée.
✆ **06 86 57 38 41**

58 - VENDS taureaux 18 mois, - veaux de l'année HBC, IBR A. Portes ouvertes les 12, 13 et 14 septembre 2014. Martinet Damien - 58 Ternant (réf. 3705)
✆ **06 50 30 32 26**

58 - VENDS 6 taureaux charolais 18 mois, - 1 de 30 mois, - 1 taureau Limousin 30 mois, - 9 génisses Limousines 18 mois. Pannetier Denis (réf. 3701)
✆ **06 81 04 68 24**

71 - VENDS taureaux HBC viande et gabarit sans complémentation. GAEC Goulliard (réf. 340B)
✆ **03 85 79 40 98 06 74 09 49 89**

71 - Vends taureau HBL 6 ans, 4 vaches limousines, terme sept. octobre, IBR A.
✆ **06 50 82 52 79 ou 03 85 51 08 47**

71 - Elevage limousin inscrit HBL vend pour la repro. génisses 18 mois et taureaux 11 à 18 mois.
✆ **06 20 55 81 02**

71 - Vends génisses charolaises 30 mois pleines, vêl. nov. déc. 14 et génisses 18 mois, IBR A.
✆ **06 71 64 05 80**

71 - Samedi 20 et dimanche 21 septembre, EXPOSITION VENTE de reproducteurs charolais à Perrigny 71 ISSY L'EVEQUE. Garanties sanitaires. Livraison assurée. BAUDIN François : 03.86.30.01.15 EARL BUTEAU : 03.86.30.07.76
✆ **MARION Alain, non HBC : 03 86 30 10 01**

71 - Premières portes ouvertes samedi 13 septembre 2014, GAEC DELORME, Collonges 71250 Lournand, vous invite à découvrir son élevage charolais inscrit HBC, visite au pré : 30 veaux reproducteurs, 8 taureaux 18 mois, génisses 18 mois. Notre meilleur accueil vous sera réservé.
✆ **Contacts : 03 85 59 02 22 ; 06 80 20 46 47**

71 - Cse cessation vds 18 gén. 30 mois pleines et 35 vaches, HBC ou non. EARL Cortier, Charolles.
✆ **06 85 39 72 25**

71 - Vds, cause retraite, cheptel charolais HBC, taureaux 18 mois, génisses 30 mois, vaches.
✆ **03 85 24 15 93**

71 - Cause cessation vds vaches charolaises pleines, vêlages nov. déc., génisses 18 mois, IBR A.
✆ **06 03 29 83 32**

71 - Elevage Devillard JP vend très bons taureaux adultes, taureaux de 18 mois, et veaux de l'année, HBC, TBO, TGS, IBR A, livraison possible.
✆ **06 81 90 94 97**

71 - VENDS génisses et vaches pleines HBC, TGS, - taureau 18 mois, - taureau 4 ans (réf. 3702)
✆ **03 85 86 18 90 06 84 37 44 13**

71 - Vends, cause surnombre, 25 vaches charolaises gestantes, IBR A.
✆ **06 28 28 75 47**

71 - Elevage charolais HBC, portes ouvertes les 26, 27 et 28 septembre 2014. Vente de veaux mâles de l'année, 70 taureaux de 20 mois. Nouveautés sur http://gaecbonnot.free.fr. Gaec Bonnot Fernand et Fils, 71220 La Guiche.
✆ **06 81 89 18 52**

71 - Vendredi 19, samedi 20 et dimanche 21 septembre 2014, portes ouvertes reproducteurs charolais HBC, mâles de l'année, taureaux 18 mois, génisses 18 mois. Elevage Gaudet Fabien et Jean-Louis, 71420 Marly-sur-Arroux.
✆ **06 62 14 35 44**

89 - VENDS 100 très bons taureaux 18 mois, - 100 mâles de l'année, - 25 génisses HBC, IBR A. Livraison possible, prix raisonnable. GAEC Cadoux Père et Fils -St André en Terre Plaine (réf. 360C)
✆ **06 89 18 05 87 03 86 32 53 33**

89 - VENDS génisses Holstein, vêlage sept.-octobre, TBO, TGS. (réf. 360B)
✆ **06 98 47 16 33 07 82 43 96 91**

Caprin

42 - Vds 40 chèvres Saanen sans cornes - 18 mois à 4 ans - livr. assurée
✆ **06 86 57 38 41**

58 - VENDS 2 boucs 6 mois pour reproduction, 70 € l'un à débattre (réf. 37VB3)
✆ **06 14 26 16 97**

Ovin

21 - VENDS très bons reproducteurs agneaux Texel non inscrits, bonne conformation (réf. 37VB1)
✆ **03 80 84 32 25 HR**

58 - VENDS agneaux charolais très bonne conformation, TGS. (réf. 3604)
✆ **03 86 22 43 27**

58 - VENDS antenaises Texel, très bonnes origines (réf. 37VB4)
✆ **03 86 58 36 05**

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes, chèvres pleines ou en lait. Paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65**

88 - Vends 20 béliers Suffolk double ARR TBO 18 mois plein air.
✆ **06 33 39 72 39**

Porcin

26 - Vds charcutiers 120 kgs, porcelets 25 kgs.
✆ **06 73 47 78 29 ou 04 75 62 80 43 (HR)**

Chien

25 - A réserver 5 chiots Border Collie Lof n° 250269602577503 nés le 11/07/2014 parents visibles au travail, bovins et ovins. Conseils et aide au dressage possible. A vendre chiens dressés. Jacquier Patrice, Fuans.
✆ **03 81 43 61 30 HR.**

42 - Vds chiens chasse de 2 mois à 3 ans pur Gascon ou x Nivernais, vaccinés tatoués prix à débattre - tat. mère 2GYA 574
✆ **06 98 94 79 23 ou 04 77 24 74 46 ap 20 H**

42 - Vds chiots Border Collie tricolores pure race parents visibles au travail - tat mère 250269801562767
✆ **06 18 83 42 48**

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapin Garenne repris en parc. Contrôle sanitaire. Livraison. Documentation.
✆ **06 82 28 12 19**

Viticulture

Vendanges

69 - Rech vendangeurs porteur nourris logés le 17 sept pour 2 semaine.
✆ **06 86 63 46 29**

69 - Cherche vendangeurs sérieux nourris logés pour le 15 septembre environ.
✆ **04 74 71 86 60 ou 06 07 01 39 32**

Les offres d'emploi de l'APECITA

AO008402 - YONNE
SALARIÉ AGRICOLE POLYVALENT H/F
Surface céréalière de 380 ha. Élevage laitier. Élevage avicole. Ouvrier agricole polyvalent, travaillant à la fois sur l'atelier gdes cultures (travail du sol, semis, moisson, entretien du matériel...) que sur l'atelier élevage (traite, paillage, curage...). Motivé, dynamique, soigneux avec le matériel, impliqué, autonome. Bon sens. Permis B obligatoire. Entrée 01/10/14. CDD 6 mois. Possibilité de CDI ds la structure. 35h + 1 WE d'astreinte/mois.

AO008380 - COTE D'OR
DELEGUE REGIONAL BOURGOGNE H/F
OPA recrute un délégué régional Bourgogne, poste basé à Dijon. Le délégué régional accompagne l'équipe régionale dans la mise en œuvre de leur politique et participe à la mise en œuvre de projets nationaux. Au sein du service syndical vous serez chargé(e) de : - Accompagner l'équipe d'élus professionnels de votre région : apporter un appui méthodologique, technique et politique à l'équipe d'élus ; animer l'équipe régionale dans ses projets et ses actions ; définir, mettre en place et coordonner des projets régionaux et actions syndicales. Créer, entretenir et développer un réseau de partenaires pour faciliter la mise en place des projets régionaux ; gérer administrativement et financièrement la structure régionale ; assurer l'interface entre l'échelon national, régional et départemental ; participer et collaborer aux travaux nationaux. Compétences et qualités requises : capacité à animer des équipes ; aptitude au travail avec des élus professionnels ; expérience des responsabilités et de la gestion de projet ; excellent relationnel, sens du travail en équipe, de la communication et de l'organisation ; capacité rédactionnelle, autonomie et esprit de synthèse ; expérience souhaitée de l'animation de groupes et/ou des organisations agricoles. Profil : diplômé(e) Bac+5 - ingénieur Agri/Agro ; Institut d'Études Politiques ; Institut Supérieur du Management Public et Politique. CDI à temps plein, statut-cadre. Prise de fonction dès accord. Rémunération selon expérience. Déplacements réguliers à prévoir sur Paris et dans les départements.

AO008467 - SAONE ET LOIRE
TECHNICO COMMERCIAL H/F
Pour une entreprise familiale spécialisée dans la fabrication d'aliments du bétail, négociant en engrais, produits phytosanitaires et collecteur de céréales. Assurera la reprise d'un secteur géographique (rayon de 60 kms autour du siège). Auprès d'une clientèle déjà existante et à développer d'agriculteurs éleveurs : sera chargé de la vente d'aliments du bétail ainsi que des produits phytosanitaires, engrais, amendements, semences, apportera les conseils techniques appropriés, établira les fiches de formules d'aliments (logiciel spécifique-formation assurée). BTSA minimum en Productions Animales souhaité. Des compétences en Productions végétales seraient un plus apprécié. Formation Certiphyto appréciée (si non, formation assurée par l'entreprise). Débutant accepté. Motivé, autonome, réactif. Bon contact. Bon relationnel. CDI. Véhicule de société + ordinateur portable + téléphone portable + frais repas. Rémunération : fixe (SMIC) + commissions sur ventes encaissées.

AO008484 - YONNE
CONSEILLER EN GESTION DE PATRIMOINE H/F
Association spécialisée ds l'expertise comptable et le conseil des TPE / PME. Vous conseillez nos adhérents, ds le cadre de consultations et d'audits patrimoniaux formalisés. Vos missions : cerner les enjeux, conseiller et guider les chefs d'entreprise dans la gestion et la transmission de leur patrimoine professionnel et personnel en fonction de leurs objectifs. Les conseiller ds leur organisation patrimoniale, ds la préparation de la retraite et de la prévoyance. Établir des diagnostics, des audits patrimoniaux et des bilans de l'entrepreneur. *Établir des déclarations ISF et des déclarations IRPP complexes. Animer des formations et réunions d'informations auprès des clients et salariés. Animer commercialement dans les agences pour amener les collaborateurs à vous prescrire. Piloter des projets d'envergure faisant appel à différents intervenants de métiers différents. Formation Bac +5 en Gestion de Patrimoine. Expérience de Conseiller d'entreprise ou en ingénierie patrimoniale. CDI. Entrée dès que possible.

AO003075 - CENTRE / BOURGOGNE
DIRECTEUR DE CONCESSION MATÉRIEL AGRICOLE VITI-VINI H/F
Concessionnaire exclusif matériels viticoles et vinicoles. Gérer et animer la concession, assurer et développer sa rentabilité, encadrer l'ensemble des équipes. Définir et appliquer la stratégie commerciale, marketing et financière. Suivi commercial des grands comptes. Niveau mini BTS Machinisme, ou Agro ou Viti /Oeno ou école de commerce. Expérience d'encadrement de vendeurs en concession. CDI. Rémunération incitative. Intéressement.

AO008488 - SAONE ET LOIRE
2 CHEFS D'EQUIPE MAINTENANCE H/F
Fabricant de salade en sachet. Organiser le travail d'une petite équipe de techniciens de maintenance. BTS électrotechnique / LICENCE maintenance, ou expérience équi. avec 4 ans d'expérience mini. Connaissance des outils maintenance tels que la fiabilité, l'optimisation, et la maintenance préventive. Connaissances, en automatisme, pneumatique, hydraulique. CDI. Travail en 2x8.

AO008539 - BAS-RHIN
ADJOINT AU RESPONSABLE DE LA RÉCEPTION DES ANIMAUX VIVANTS H/F
Abattoir bovin/ porcin. Aide au déchargement des animaux (bovins/ porcins). Déplacements des animaux dans les différents espaces de confinement. Contrôles liés à la réception d'animaux vivants. Travaux de nettoyage des locaux accueillant les animaux. Expérience en ferme/ secteur agricole exigée. Personne calme, sérieuse, à l'aise au contact des animaux. CDI, forfait jour. Rémunération à débattre.

AO008572 - MOSELLE
VACHER H/F
Exploitation agricole polyculture élevage à dominante laitière. Assurer les 2 traites quotidiennes du troupeau de 60 vaches laitières Prim'Holstein ainsi que le lavage de la salle de traite. Personne d'expérience rapidement autonome. Remplacement en CDD jusqu'au 30 septembre. Temps estimé de travail 4h30 par jour du lundi au samedi. Salaire : SMIC horaire + prime de qualité.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

UN RENDEZ VOUS À NE PAS MANQUER !



Élevage Charolais HBC
Roger Batho
Pontillard
58370 Saxi- Bourdon
06 74 69 21 83
PORTES OUVERTES
19-20-21 sept.
Veaux, taureaux 18 mois et adultes

PORTES OUVERTES
du vendredi 12 au dimanche 14 septembre

Christelle et Nicolas BAUDION 29, rue Notre Dame	21 320 Pouilly-en-Auxois	**06 88 94 68 00**
Gaec BAULOT Y. et S. Ch. du bois de Champeau	21140 Villenotte	**06 74 71 75 30**
François LUCAND	21210 Molphey	**06 76 52 81 85**

Élevages inscrits HBC
Taureaux de 18 mois, veaux de l'année
Le meilleur accueil vous sera réservé autour du verre de l'amitié

JOURNÉES COMMERCIALES
19, 20 et 21 septembre
Élevage HBC CHOUBLEY Laurent
Mercueil - 21210 La Motte Ternant
06 76 65 35 98
ANIMAUX PRÉSENTÉS EN PLEIN AIR
- Veaux de l'année
- Taureaux 18 mois

Toutes garanties sanitaires

Élevage charolais inscrit IBR A - TGS
Gaec CADOUX Bernard et fils
89 420 St André en Terre Plaine - Tel. 03 86 32 53 33 - 06 89 18 05 87
PORTES OUVERTES Visite de l'élevage au pré
les 26, 27 et 28 septembre
50 taureaux de 18 mois - 25 génisses de 18 mois - 100 mâles reproducteurs de l'année - Les champions de l'élevage seront présentés - Livraison possible - Prix raisonnable
VENTE PERMANENTE DE REPRODUCTEURS
E-mail: gaeccadoux@yahoo.fr - http://pagesperso-orange.fr/charolaiscadoux

JOURNEES PORTES OUVERTES
de 2 élevages sur site de Beaumont
LES 19, 20 ET 21 SEPTEMBRE
Élevage charolais EARL DE BEAUMONT - 58230 Alligny-en-Morvan
Élevage charolais GUENOT NICOLAS - 21230 Allerey
Quatre 1er Prix Mondial 2014 et 2ème Prix d'ensemble étable 100 à 130 vaches
A VENDRE PRIX RAISONNABLES
• Taureaux 18 mois • Veaux reproducteurs
03 86 76 12 83 - 06 70 34 71 84
Site: pagesperso.orange.fr/earldebeaumont

PORTES OUVERTES
12, 13 et 14 septembre
EARL DES MORILLATS
Elevage DUVERNOY
58360 PREPORCHE
Vend taureaux 18 mois, veaux reproducteurs charolais HBC IBR A, TGS
Tel. 03 86 30 70 36
Port. 06 33 49 46 88

Le **Gaec GAUTHÉ** vous propose
45 veaux et 12 taureaux de 18 mois HBC
à une VENTE organisée le VENDREDI 26 SEPTEMBRE
au Domaine St Etienne - 58290 Vandenesse
VISITE À PARTIR DE 10H00 - VENTE À 14 H00
Présentation vente de 4 taureaux sans cornes à 11h.

Gaec **DEBOUX**
Cuy - 58110 Chougny 06 26 01 58 72 - 06 09 97 30 97
PORTES OUVERTES pour la visite de notre élevage inscrit au HBC
26 • 27 • 28 septembre à Cuy - 58110 Chougny
Veaux reproducteurs et taureaux de 18 mois
Buffet froid offert

PREMIÈRES PORTES OUVERTES au prés de 2 élevages HBC
Samedi 13 et Dimanche 14 septembre 2014
Élevage utilisateur des taureaux testés/qualité maternelle, croissance et facilité de vêlage (insémination artificielle).
- **Earl Dominique Compot** Les Nolats **58 Thianges** **06 03 59 84 26** (naisseur d'Artois)
- **François Bouche** La Prairie **58 Cercy la Tour - 06 16 07 54 55** (naisseur de Hibou, Géronimo Jalogny 2013/14)

PORTES OUVERTES
19, 20, 21 septembre
- 40 veaux de l'année
- 15 taureaux 18 mois
- 2 adultes
- 15 laitonnes
- Inscrits HBC ou non
- Disponible à la vente

le meilleur accueil vous sera réservé
MONTCHARMONT Roland
Magny, 58170 Millay
Tel. 06 14 09 77 66
06 09 74 90 23- 06 16 36 19 68

PORTES OUVERTES
les 26, 27 et 28 SEPTEMBRE
SCA LEMAITRE Raymond
Chevanes - 58 Monteron - **Tel. 03 86 30 61 65**
ÉLEVAGE CHAROLAIS HBC
VEND
40 reproducteurs veaux et 18 mois TGS

PORTES OUVERTES
SAMEDI 20 ET DIMANCHE 21 SEPTEMBRE
Gaec **DU GRAND DOMAINE** (avant cessation d'activité)
André et Gérard Bourry - Sury - St-Jean-aux-Amognes **03 86 58 66 94**
Scea **GAUTHIER**
Etienne et Jean-Luc Gauthier - Aglan - Bona **06 20 30 86 75**
Olivier **VIEUX**
Rue Chérault - 58270 St Benin **07 86 72 80 09**
VEAUX DE L'ANNÉE - TAUREAUX DE 18 MOIS - TAUREAUX ADULTES
Élevages HBC, IBR A, TGS - Le meilleur accueil vous sera réservé

Earl **PAPONNEAU**
MAUBOUX - 58240 Livry
03 86 37 24 14 / 06 87 70 13 84
06 73 32 02 87

Earl **L. PACQUET**
BONAY - 58240 Langeron
03 86 37 44 65
06 80 05 84 11

ÉLEVAGE BOVINS CHAROLAIS HBC
PORTES OUVERTES Les 19, 20 et 21 septembre
Nombreux reproducteurs mâles et femelles, 20 taureaux 18 mois et génisses pleines

PORTES OUVERTES
VENDREDI 19 ET SAMEDI 20 SEPTEMBRE
Veaux de l'année et 18 mois inscrits et non inscrits
Gaec PAUTET
Le Bois Gizet - 58170 Savigny Poil Fol
Tel. 03 86 30 85 24 - 06 13 33 44 38

Samedi 20 et dimanche 21 septembre 2014
EXPOSITION VENTE
REPRODUCTEURS CHAROLAIS à Perrigny – 71- ISSY L'EVEQUE
- **BAUDIN François – 03 86 30 01 15**
- **EARL BUTEAU - 03 86 30 07 76**
- **MARION Alain – non HBC- 03 86 30 10 01**

Garanties sanitaires - Livraison assurée - *Le meilleur accueil vous sera réservé*

1ère PORTES OUVERTES
SAMEDI 13 SEPTEMBRE 2014
GAEC DELORME
Collonges 71250 Lournand
Vous invite à découvrir son élevage charolais inscrit HBC, visite au pré :
- 30 veaux reproducteurs
- 8 taureaux 18 mois
- Génisses 18 mois

Notre meilleur accueil vous sera réservé
Contact : 03 85 59 02 22 - 06 80 20 46 47

Fabienne et Jean-Michel
CHATILLON
Elevage HBC aux Angles
71190 MESVRES
03 85 54 45 04
PORTES OUVERTES
Les 19, 20 et 21 septembre 2014
Veaux, taureaux de 18 mois, exposés au pré. Prix raisonnables
Les Ets BIGALLET présents sur le site exposeront leur gamme d'aliment. (Un Big Bag d'aliment et divers lots à gagner)

CHEVALIER Jean
Les Vincents - 71190 MESVRES
PORTES OUVERTES
19 et 20 septembre 2014
Expo vente d'animaux reproducteurs HBC ou non. Taureaux 30 mois, 18 mois. Veaux de l'année.
TGS prix raisonnables
Tél. 03 85 54 49 69

EN SAÔNE-ET-LOIRE
VENDREDI 19, SAMEDI 20, DIMANCHE 21 SEPT. 2014
Portes Ouvertes
Reproducteurs charolais HBC - Mâles de l'année - Taureaux 18 mois - Génisses 18 mois
Elevage Gaudet Fabien et Jean-Louis
71420 Marly/Arroux - Tél 06 62 14 35 44

LIMOUSINE
DES ÉLEVEURS NIVERNAIS
vous proposent leur meilleur choix de reproducteurs(trices)
HBL ou non les **20 et 21 SEPTEMBRE**
VENEZ DÉCOUVRIR LES ÉLEVAGES
• BREUGNOT François - Rangleau 58120 Blismes 06 76 29 30 60
• THOULE David - Le Couault - 58340 - Diennes Aubigny - 06 10 09 65 69

PERRIN Guy • 03 86 85 06 37 • 06 87 48 78 23
Theury, 58120 St Léger de Fougeret
Élevage HBC vous invite à découvrir son troupeau
LES 19, 20 & 22 SEPTEMBRE
Le meilleur accueil vous sera réservé

Élevage charolais inscrit
EARL TOUILLON-MOIRON
Le Grand Saisy - 58300 DECIZE - Tel. 03 86 25 04 28 - 06 19 82 08 94
Journées **PORTES OUVERTES**
26, 27 et 28 septembre
• Visite au pré ou à l'étable selon le temps • Vente mâles 1 et 2 ans •
• Vente de femelles 18 mois et pleines sur site de l'Yonne •
www.earl-touillon-moiron.fr

PORTES OUVERTES
les 26, 27 et 28 septembre
Gaec **POUPON**
Jean-Michel et Mathieu
Le Tillot - 58170 CHIDDES
06 22 22 86 46 - 06 12 19 47 56
Élevage HBC IBR A
Veaux de l'année, taureaux 18 mois et adultes à 10 km de Luzy

SAINT-CHRISTOPHE EN BRIONNAIS
VENDREDI 19 SEPT. 2014
FOIRE AUX ANIMAUX MAIGRES
CULARDS ET ÉPAIS
Génisses et bœufs (de tout âge) / Broutards et taurillons (de 6 à 24 mois)

HORAIRES :
5h00 : entrée des animaux / 7h00 : vente au cadran
Passage des animaux par ordre d'arrivée
Annonces des animaux avant mercredi 17 septembre 18h00
Contact : 03 85 25 99 00 - Véronique : 06 37 09 20 89 - Antoine : 06 83 95 37 13

CHAROLLES - Mercredi 24 septembre 2014
VENTE AUX ENCHERES à 14 H
79 veaux mâles de l'année et jeunes taureaux
Expo dès 10 H - Les meilleurs des élevages de sélection
Org. : Ass des Eleveurs Charolais d'entre Saône et Loire - Tél 03 85 24 17 54
Catalogue visible sur le site internet : www.charolais71.fr

5 élevages Charolais HBC du Val d'Arroux vous accueillent
Vendredi 26 et samedi 27 septembre 2014
180 Reprod. mâles et femelles ttes catégories
• **GAEC LA CONDEMINE** - 71 Vendenesse/Arroux - 06 23 21 95 20
• **PIERRE Didier** - 71 Gueugnon - 06 80 44 08 26
• **DEMEULE Laurent et Fabienne** - 71 Rigny/Arroux - 06 08 77 90 86
• **EL. GAGNEPAIN-CHAMPENOIS** - 71 Rigny/Arroux - 03 85 88 97 12
• **GAEC PORNET JM et Guillaume** - 71 Digoin - 06 21 06 16 60
Ttes garanties sanitaires - Prix raisonnables

Élevage Charolais HBC
Gérard Virely
PORTES OUVERTES
26, 27 et 28 septembre
Cause retraite vend taureaux 1 à 4 ans
Génisses et vaches pleines, veaux.
Visite au pré. Verre de l'amitié
Garanties sanitaires
Époissotte
06 73 10 01 13 - 03 80 96 44 68

3 ÉLEVAGES CHAROLAIS HBC
pendant 3 jours vous ouvrent leurs portes les **12 - 13 et 14 Septembre**
LACOMBE Éric Hiry - 58250 Ternant **06 70 91 40 86**
EARL BERGER Stéphane Lenteur - 58250 Ternant **06 25 72 20 74-06 03 61 72 87**
MARTINET Damien (Ancien élevage Guérin) Le Petit Satenot-58250 Ternant **06 50 30 32 26**
Exposition au pré de taureaux adultes,taureaux 18 mois, veaux.
Qualification IBR : A - TGS

PETITES ANNONCES
3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 € TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 € TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE** - **3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE** - **10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑1 parution **17 €** ❑2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

- ❑ Tracteurs
- ❑ Matériels de travail du sol
- ❑ Matériels de récolte
- ❑ Matériels de traitement
- ❑ Matériels arbo-viti
- ❑ Matériels de distribution
- ❑ Matériels d'épandage
- ❑ Matériels d'irrigation
- ❑ Matériels forestiers
- ❑ Matériels travaux publics
- ❑ Matériels de cave
- ❑ Matériels de manutention
- ❑ Matériels de station
- ❑ Matériels de taille
- ❑ Materiels agricoles divers
- ❑ Véhicules utilitaires
- ❑ Véhicules tourisme
- ❑ Ventes/achats de récoltes
- ❑ Cultures sous abris
- ❑ Plants/pépinières/Droits à produire
- ❑ Bâtiments professionnels
- ❑ Propriétés achat/ventes
- ❑ Terrains
- ❑ Locations agricoles
- ❑ Locations autres
- ❑ Offres d'emplois
- ❑ Demandes d'emplois
- ❑ Propositions commerciales
- ❑ Offres de service
- ❑ Mariage-rencontres
- ❑ Divers
- ❑ Animaux divers
- ❑ Bovins
- ❑ Caprins
- ❑ Ovins
- ❑ Porcins
- ❑ Equins
- ❑ Volailles/Lapins
- ❑ Chiens
- ❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|/|_|_|_|_|/|_|_|_|_|/|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/|_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

CÔTE D'OR

AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution

Par acte sous seing privé du 3 septembre 2014, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : AIPR

Forme : Société à responsabilité limitée

Siège social : 3 rue du point du jour 21800 Chevigny Saint Sauveur

Objet : travaux d'agencement intérieur, plâtrerie, peinture, revêtements sols, murs et plafonds

Durée : 99 ans

Capital : 3 000 €

Gérance : Romain Pascal, demeurant 3 rue du Docteur Henry Berger - Bâtiment B 21000 Dijon

Immatriculation au RCS de Dijon

AL213712987

Aux termes d'un acte SSP du 03/09/2014, il a été constitué la société suivante :

Forme : SARL

Dénomination : SEMALOAL

Siège : 7 rue de Volnay 21800 Chevigny Saint Sauveur

Objet : prise d'intérêts ou de participations dans toutes sociétés et entreprises françaises ou étrangères, quelqu'en soit l'objet, et sous quelque forme que ce soit, notamment par la souscription ou l'acquisition de toutes valeurs mobilières, parts sociales et autres droits sociaux, et la gestion de ceux-ci

Durée : 99 ans

Capital : 100 €

Gérance : Sébastien Dupin, 7 rue de Volnay 21800 Chevigny St Sauveur

RCS Dijon.

AL213712998

Avis est donné de la constitution au RCS de Dijon, de la société LA VIEILLE TOUR, SARL au capital de 5 000 euros, durée 99 ans, objet social : restauration traditionnelle, bar, brasserie, pizzeria, traiteur, sur place ou à emporter, dont le siège social est à Is sur Tille (21120) 30 place Général Leclerc. Le gérant est Monsieur Alain Feriaque demeurant à Courtivron (21120) 13 rue de Moloy.

AL213713000

DISSOLUTION LIQUIDATION

L'A.G.E. de la S.A.S AL-G-CC au capital de 5 000 euros, dont le siège est à Dijon (21000), 28 rue de Rouen, immatriculée sous le N° 751.889.312 R.C.S. Dijon, réunie le 15/05/2014, a décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation à compter du même jour. Le siège de la liquidation a été fixé au siège social et Monsieur Alain Gerbet, demeurant à Dijon (21000), 28 rue de Rouen, a été nommé en qualité de liquidateur pour une durée illimitée et avec les pouvoirs les plus étendus.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon.

AL213712996

TRANSFERT DE SIÈGE

BPS
SELARL D'AVOCATS
Me Olivier Pittet
19 chemin de la Combe aux Chiens
25000 Besançon

LA PLANCHETTE IMMOBILIERE

S.A.R.L. au capital de € 10 000
Siège social : 12 Place Perraud
39000 Lons le Saunier
SIREN 792 493 694 RCS Lons le Saunier

Lors de l'AGE du 15/07/2014, il a été décidé de transférer le siège social et ce à compter du 01/08/2014.

Il en résulte la publication des mentions suivantes :

Siège social

Ancienne mention : 12 Place Perraud 39000 Lons le Saunier

Nouvelle mention : 11 boulevard de Brosse 21000 Dijon

A l'issue de ce transfert, la société fera l'objet d'une immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON désormais compétent à son égard.

Personne habilitée à engager la société

Monsieur Damien Rameau

Demeurant à Lons le Saunier (39000) 12 Place Perraud

Gérant

Pour avis

AL213712986

BPS
SELARL D'AVOCATS
Me Olivier Pittet
19 chemin de la Combe aux Chiens
25000 Besançon

LA PLANCHETTE FINANCIERE

S.A.S. au capital de € 551 700
Siège social : 12 Place Perraud
39000 Lons le Saunier
SIREN 530 713 312 RCS Lons le Saunier

Lors de la décision collective des associés du 15/07/2014, il a été décidé de transférer le siège social et ce à compter du 01/08/2014.

Il en résulte la publication des mentions suivantes :

Siège social

Ancienne mention : 12 Place Perraud 39000 Lons le Saunier

Nouvelle mention : 11 boulevard de Brosse 21000 Dijon

A l'issue de ce transfert, la société fera l'objet d'une immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON désormais compétent à son égard.

Personne habilitée à engager la société

Monsieur Damien Rameau

Demeurant à Lons le Saunier(39000) 12 Place Perraud

Président

Pour avis

AL213712988

BPS
SELARL D'AVOCATS
Me Olivier Pittet
19 chemin de la Combe aux Chiens
25000 Besançon

TRANSARC 21

S.A.R.L. à associé unique
au capital de € 100 000
Siège social
61 rue Daubenton - 21000 Dijon
SIREN 753 107 671 RCS Dijon

Il résulte des décisions de l'associé unique du 15/07/2014 que le siège social sera transféré à Dijon(21000) 11 boulevard de Brosse et ce à compter du 01/08/2014.

Pour avis

AL213712989

BPS
SELARL D'AVOCATS
Me Olivier Pittet
19 chemin de la Combe aux Chiens
25000 Besançon

TRANSARC MATERIEL

S.A.R.L. au capital de € 125 000
Siège social
En Bercaille - Parc des Bains
39000 Lons le Saunier
SIREN 421 209 404 RCS Lons le Saunier

Il résulte des décisions de l'associé unique du 15/07/2014 que le siège social sera transféré à Dijon 11 boulevard de Brosse et à ce à compter du 01/08/2014.

La modification, soumise à publicité, est la suivante :

Siège social

Ancienne mention : En Bercaille - Parc des Bains 39000 Lons le Saunier

Nouvelle mention : 11 boulevard de Brosse 21000 Dijon

A l'issue du transfert du siège social, la société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.

Personne habilitée à engager la société

Monsieur Damien Rameau

Demeurant à Lons le Saunier (39000) 12 Place Perraud

Gérant

Pour avis

AL213712991

SOCIÉTÉ ADSTRAT

Société par Actions Simplifiée
au capital de 484 000 €
Siège social : 5 Rue Gaston Pretot
25200 Montbéliard
RCS de Belfort 513.144.105

Suivant décision du Président de la société en date du 13 aout 2014, le siège social est transféré du 10 rond-point de la Nation à Dijon (21000) au 5 Rue Gaston Pretot à Montbéliard (25200).

L'article 4 des statuts est modifié en conséquence.

Pour avis mention en sera faite au greffes de Belfort et de Dijon

Le Président

AL213712997

SOGILA

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 50 000 euros
Siège social
46 avenue du Général de Gaulle
21130 Auxonne
493 519 805 RCS Dijon

Par AGE du 08/09/2014 le siège social a été transféré au 13 rue du Bief Pérou, ZA les Granges Hautes 21130 Auxonne à compter du 08/09/2014. L'article 4 des statuts, intitulé « siège social » a été corrélativement modifié. Mention en sera faite au RCS de Dijon.

Pour avis, la gérance

AL213713001

NOMINATION

EUROPE CHASSE PECHE - ECP

Société par Actions Simplifiée
à Associé Unique
au capital de 10 000.00 €
Siège social
Zone Artisanale des Granges Hautes
21130 Auxonne
323 528 935 RCS Dijon

En date du 4 Septembre 2014, l'associé unique a décidé, avec effet au même jour, de nommer un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,

modifiant comme suit la mention soumise à publicité :

Président

Ancienne mention :

- Monsieur Jean-Louis Prevot

demeurant à Lamarche sur Saône (21760) 51 rue de Franche â Comté

Nouvelle mention : - Monsieur Stéphane D'Adeler Né le 4 Décembre 1983 à Rilleux la Rape (69)

Demeurant à Viriat (01440) 356 chemin des Murailles

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Dijon.

Pour avis,

Le représentant légal.

hAL213712992

SO.J.V.S. - SOCIETE D'AVOCATS
Me Jean-Livier CABOCEL
14, rue de la Grange Saint-Pierre
71850 Charnay Les Macon

EARL MORON

Société civile au capital de 140 000 €
Siège social : 2, route de Pagny
21170 Charnay sur Saone
519 125 751 RCS Dijon

L'assemblée générale extraordinaire des associés, réunie le 27 mars 2014, a décidé de nommer M. Julien Moron, né le 27 mars 1994, demeurant 2, route de Pagny - 21170 Charrey sur Saone, en qualité de co-gérant, pour une durée indéterminée.

Ces modifications prennent effet le 01/04/2014. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis, la gérance

AL213712995

POURSUITE D'ACTIVITÉ

3 COM MEDIAS

SARL au capital de 5 000 euros
Siège social
8 rue du Transvaal 21000 Dijon
534 168 851 R.C.S. Dijon

Le 9 avril 2014, l'associé unique a décidé la continuation de la société malgré les pertes constatées.

Pour avis.

AL213712994

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

GALACTEA LOGISTIQUE

Société par actions simplifiée
Au capital de 50.000 euros
20 bis, rue de l'Eperon
58000 Nevers
539 992 966 RCS Nevers

Aux termes d'une décision de l'Associé unique du 16 juillet 2014, l'objet social a été complété du paragraphe suivant :

« la location à toutes personnes physiques ou morales pour leurs besoins particuliers ou professionnels de tous types de voitures particulières, autres véhicules automobiles et engins légers sans chauffeur, à l'exception des poids lourds ».

Mention sera faite au RCS de Nevers.

Pour avis,

Le Président

AL583713102

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît Marty
3 rue du Bengy
58640 Varennes-Vauzelles

AGREGATS DU CENTRE GROUPE

Société par actions simplifiée
Au capital de 6 113 300 euros
130 Route de Nevers
58180 Marzy
531 010 569 RCS Nevers

Réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28/07/14

Décision : - Changement de Commissaires aux Comptes

L'Assemblée générale prend acte de la démission des Commissaires aux

Comptes titulaire et suppléant décide de désigner pour le temps restant à courir de

leur mandat, le sixième exercice étant celui clos le 31 mars 2016 :

- en remplacement de la société COGEP, Commissaire aux Comptes Titulaire,

l'EIRL BOUVEAU, Monsieur Philippe Bouveau, sise à Bourges, 18 rue Michaël Faraday(RSEIRL BOURGES 398 608 745),

- en remplacement de Madame Catherine Crevan, Commissaire aux Comptes Suppléant, la société CPB AUDIT, sise à Nevers, 12 bis rue Achille Millien (RCS Nevers 521 318 170).

Pour avis.

AL583713112

SARL DAUVISSAT

SARL au capital social de 5000 euros
Siège social
Carrefour de la Gaieté
Le Bourg 58310 St Amand en Puisaye
SIREN 518 573
902 R.C.S. Nevers

Le 1er septembre 2014, l'AGE a décidé d'étendre l'objet social aux activités de pose de poêles à bois, d'inserts à bois et à granulés et à la pose d'autres matériels de

chauffage (par poseurs salariés ou sous-traitants) et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis.

AL583713113

AVIS DE CONSTITUTION

SARL CID GESTION

Le Moulin de Chazeau - 58110 Rouy

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er mars 2013, il a été constitué une

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

Par jugement du 03/09/2014, le tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

NOUVEAU DISCOUNT NEUVY (SARL)

RCS Nevers 438 098 337

Commerce de gros (commerce interentreprises) d'autres

biens domestiques - ZI. des Terres Blanches 58450 Neuvy-sur-Loire

AL583713117

Par jugement du 03/09/2014, le tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

MELECH (SARL)

RCS Nevers 523 536 985

Boulangerie et boulangerie-pâtisserie - 45 - 47 route De Lyon 58000 Challuy

AL583713118

Par jugement du 03/09/2014, le tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

SARL HAPPY CONFISERIE (SARL)

RCS Nevers 532 635 356

Commerce de détail de pain, pâtisserie et confiserie en magasin

spécialisé - 13 rue des Saules 58320 Pougues-les-Eaux

AL583713119

Par jugement du 03/09/2014, le tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

SARL VOILLOT (SARL)

RCS Nevers 532 557 998

Commerce de détail de fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie et aliments pour ces animaux en magasin spécialisé 8 place de l'Hôtel de Ville 58800 Corbigny

AL583713120

Par jugement du 03/09/2014, le tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

LA MARMOTTE QUI TRICOTE (SARLU)

RCS Nevers 502 032 220

Autres commerces de détail spécialisés divers 3 place François Mitterrand 58140 Lormes

AL583713121

Par jugement du 03/09/2014, le tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

AFONSO MANUEL

RCS Nevers 348 105 776

Débits de boissons - route du Circuit 58490 Saint-Parize-le-Châtel

AL583713122

Par jugement du 03/09/2014, le tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

S A V A M (SARL)

RCS Nevers 434 298 469

Travaux de menuiserie métallique et serrurerie RN 81 le Charnay 58250 Lanty

AL583713123

Par jugement du 03/09/2014, le tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

L'ATELIER DE PHOTOGRAPHIE SARL (SARL)

RCS Nevers 409 596 871

Activités photographiques 6 rue Gambetta 58600 Fourchambault

AL583713124

Par jugement du 03/09/2014, le tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

C.N.R. 58 (SARL)

RCS Nevers 509 838 884

Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation 2 chemin de la Garenne 58600 Fourchambault

AL583713125

Par jugement du 03/09/2014, le tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

VIAUD Roland Julien

RCS Nevers 391 531 183

Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé - place de l'Eglise 58240 Chantenay-Saint-Imbert

AL583713126

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIÈVRE

Appel à Candidatures

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

Cmne de DUN-LES-PLACES (AP 14/045)

Fonds loué sur partie:

6 ha 44 a 02 ca

- Les pres bouron: ZH-76-77-78-79-136[85](*) - Les terres de chaux: YE-85

Cmne de TOURY-LURCY (AA 14/082 01)

Fonds loué sur partie:

21 ha 22 a 48 ca

- Champ des genets: B-148-151 - Domaine de brisson: B-157(*)-646[152]-648[156] - La garenne: B-657[163] - Les ruees: B-625[127][F1]-625[127][F2] - Les vignautelees: B-697[126]

Cmne de TOURY-LURCY (AA 14/082 02)

Avec bâtiments habitation et exploitation

Fonds loué sur partie:

20 ha 28 a 09 ca

- Champ des genets: B-149 - Chez cognet: B-141 - Domaine de chez cognet: B-140-142-143-145-146-147-493[144](*) - Le boin: B-138-139-444[139] - Le vieux chateau de lurcy: B-185 - Manoir de lurcy: B-627[128]-628[128] - Pre des etangs: B-492[137]

Cmne de TOURY-LURCY (AA 14/082 03)

Fonds loué sur partie:

8 ha 34 a 35 ca

- La cure: B-488[267](*) - Le vieux chateau de lurcy: B-186-187(*)-650[190](*) - Moulin de lurcy: B-487[264]

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 29/09/2014 à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 Nevers , Tél.: 03 86 21 40 00 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL583713128

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

société immobilière :
Dénomination : SCI M.H.P.G.
Capital : 500 euros
Siège Social : chez SARL CID GESTION, Le Moulin de Chazeau 58110 Rouy
Objet : acquisition, propriété, gestion, exploitation par bail, location ou autre d'un ou plusieurs immeubles.
Durée de la Société : 99 années à compter de l'immatriculation de la Société au registre de commerce et des Sociétés de Nevers.
Gérante pour une durée illimitée : Mme Morel Prescilia, chez SARL CID Gestion, Le Moulin de Chazeau 58110 Rouy.
Les formalités seront faites au greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour publication.
AL583713091

Avis de constitution
Par acte SSP en date du 01/09/2014, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : LA FEE DU VELO
Objet social : La société a pour objet :
* Vente, réparation, entretien, location, conseil et montage de vélos neufs, d'occasion
et à assistance électrique,
* Création et vente d'équipements et d'accessoires pour le vélo et le cycliste,
* Création et vente de textiles et de prêt-à-porter,
* Création et réalisation d'objets et de plaquettes publicitaires,
* Création, vente et animation d'événements et de produits touristiques cyclistes,
* Vente d'articles de librairie,
* Atelier vélo mobile et à domicile
et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières,
mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à cet objet ou
susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.
La société peut prendre toutes participations et tous intérêts dans toutes sociétés
et entreprises dont l'activité serait de nature à faciliter la réalisation de son objet social.
Siège social : 33 Place Chaméane 58000 Nevers
Capital : 1.000 euros
Gérance : Mme Swanee Ravonison demeurant 33 Place Chaméane 58000
Nevers.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers
AL583713095

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Clamecy du 4 août 2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : LA VIGNE DOREE
Siège social : Moulot 58500 Clamecy
Objet social : la Société a pour objet, en France et à l'étranger :
La prise de participation par tous moyens dans toutes les sociétés commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières ;Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :
• la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds
de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds
de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées
ci-dessus ;
• la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et
droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;
• la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières,
mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant
se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;
• toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés.
Capital social : 682 500 euros
Cession de parts : en cas de pluralité d'associés, les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à quelque titre que ce soit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant
au moins la moitié des parts sociales.
Sont nommés premiers co-gérants de la Société pour une durée illimitée :
Monsieur Pierre-Jean Lenoir, demeurant à La Poterie, 89480 Etais la Sauvin, Monsieur Thierry Jeannin, demeurant à Le Maréchal, 58190 Ruages.
Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers.
Pour avis, la co-gérance
AL583713110

Par ASSP en date du 10/09/2014, il a été constitué la société suivante :
Dénomination : SAS PERSONNALISATION SPORT ENTREPRISE 58
Sigle : P.S.E
Forme juridique : SAS au capital de 4 000 €
Siège social : Les Chaboureaux 58310 Bitry
Objet : Vente d'articles de sport et dérivés ainsi que des articles publicitaires et dérivés.
Président : Mme Julien Marie-France, Les Chaboureaux 58310 Bitry
Durée : 99 ans
Cession des actions et clause d'agrément : La cession des actions est libre sous réserve de l'agrément préalable des actionnaires.
Droits de vote : Chaque action donne droit, dans les bénéfices et l'actif social, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés du greffe du tribunal de commerce de Nevers.
AL583713127

RECTIFICATIF

DR JEAN-PHILIPPE SEGUIN SELARL

Société d'Exercice Libéral A Responsabilité Limitée
Au capital de 93 500 euros
Siège social: 2 avenue Saint Just
58000 Nevers
490 071 537 R.C.S Nevers

Publicité rectificative :
Décision : AGE du 01/07/2014
Ancien mention : 93 500 euros
Nouvelle mention : 82 500 euros
AL583713105

SCI «CCPM»

Société Civile Immobilière
au capital de 1.000,00 €
Siège social: 64, route de Saint Amand58310 Arquian

Avis - Erratum
Dans l'avis paru dans les annonces légales du Journal TERRES DE BOURGOGNE le vendredi 5 septembre, il a été indiqué que Monsieur Charles Becker et Madame Cécile Lagarde épouse Becker demeurant 64, Route de Saint Amand 58310 Arquian ont été nommés Cogérants pour une durée indéterminée.
Il fallait lire : Madame Cécile Lagarde épouse Becker demeurant 64, Route de Saint Amand 58310 Arquian a été nommée Gérante pour une durée indéterminée
Pour avis et mention.
AL583713107

DISSOLUTION LIQUIDATION

SARL C.T ATTRACTIONS

Chez SARL CID Gestion
Le Moulin de Chazeau - 58110 ROUY
N° Siret : 788 672 582
au capital de 500 €

Par acte sous seing privé en date du 7 janvier 2014, la Société C.T. Attractions a prononcé sa dissolution par anticipation à compter du 30 novembre 2013.
Mr Thévenet Tony a été nommé gérant liquidateur amiable et a fait élection de domicile chez SARL CID Gestion, Le Moulin de Chazeau, 58110 Rouy.
Pour publication.
AL583713092

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît Marty
3 rue du Bengy
58640 Varennes Vauzelles

Le 27 Août 2014, l'Assemblée Générale a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 août 2014. Mme Monique Guillot demeurant à Nevers (Nièvre), 28 rue du Commandant Barrat, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au Nevers (Nièvre), 18 rue Hoche.
AL583713098

Clôture de liquidation
L'AGM du 01/07/14 de la société en liquidation SARL AU BON PAIN
Capital : 52 000 €
Siège social : 50 rue de Paris à La Charité sur Loire(58)
Siège de liquidation : 5 rue Nouvelle à Pougues les Eaux (58) ; 514 062694 RCS Nevers ; a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Abdel Karim Chenia de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter rétroactivement du 31/03/14. Les comptes définitifs établis par le liquidateur sont déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Nevers, en annexe au RCS.
AL583713104

CUMA DE DECHIQUETAGE DE MILLAY

Société en liquidation
N° d'agrément 58-0340
N° d'immatriculation au RCS Nevers 383 352 556
Siège social: Mairie 58170 Millay

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 25 mars 2013 à 10 heures
a décidé la dissolution anticipée de la CUMA à compter du 25 mars 2013
et désigné aux fonctions de liquidateurs :
M. Xavier Epinat demeurant à Millay
M. étienne Cougny demeurant à Poil
lesquels disposent à cet effet des pouvoirs les plus étendus.
Les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés à Mairie de Millay, siège de la liquidation.
Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis
Les liquidateurs
AL583713109

MODIFICATION DE CAPITAL

ETABLISSEMENTS BAILLY

Société par actions simplifiée
au capital de 44 920 euros
porté à 37 274,05 euros
puis à 44 920 euros
Siège social : Place du Marché
58220 Donzy
SIREN 691 880 512 R.C.S. Nevers

Il résulte : - du procès verbal de l'AGE du 27 juin 2014 et du procès verbal des décisions du Président du 8 aout 2014, que le capital social a été réduit d'un montant de 7.645,95 euros par voie de rachat et d'annulation de 224 actions, puis a été augmenté d'une somme de 7.645,95 euros, au moyen de l'incorporation directe au capital de cette somme prélevée sur les réserves diverses. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Pour avis, le Président.
AL583713096

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît Marty
3 rue du Bengy
58640 Varennes Vauzelles

MIGEF

Société civile immobilière
au capital de 39 000 euros
Siège social
15 place François Mitterrand
58140 Lormes
RCS Nevers 428 929 558

Décision : Assemblée Générale Extraordinaire du 18/02/2014
Objet : Réduction du capital social
Ancienne mention :
Capital social : 39 000 euros
Nouvelle mention : 13 720 euros
Pour avis.
AL583713097

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
20 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny - 41000 Blois

PHARMACIE MODERNE

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 157 000 euros
Ramené à 463 000 euros
Siège social : 4 Place du Marché
58410 Entrains sur Nohain
481 149 797 RCS Nevers

La réduction du capital social de 1 157 000 euros à 463 000 euros ayant fait l'objet d'une première insertion dans le numéro du 27 juin 2014 de ce journal est définitivement réalisée avec effet du 1er août 2014.
La modification des statuts appelle la publication des mentions suivantes :
Article 7 - Capital social
Ancienne mention : Le capital social est fixé à un million cent cinquante-sept mille euros (1 157 000
euros).
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à quatre cent soixante trois mille euros (463 000 euros).
AL583713106

NON DISSOLUTION

FIDUCIAL SOFIRAL

LE P'TIT SAINT GERMAIN

SARL au capital de 1 000 €
Le Bourg 58300 St Germain
RCS Nevers 751 112 376

Décision du 05/08/2014 : L'associée unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la
Société.
Pour avis : la Gérance
AL583713099

ACS AUTO CONTROLE SPECIALISE

Société par actions simplifiée
au capital de 67 500 euros
Siège social : RN7 Nevers Nord
58640 Varennes Vauzelles
384 539 003 RCS Nevers

La décision à titre extraordinaire de l'associée unique du 28.03.2014, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société, nonobstant des capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social.
Pour avis, Le Président
AL583713100

FIDUCIAL SOFIRAL

SARL DARENNE

SARL au capital de 7 622,45 €
16 Rue du Père Castor
58420 Brinon sur Beuvron
RCS Nevers 418 908 125

Décision du 31/07/2014 : L'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
La Gérance
AL583713101

Société d'Avocat Gilbert Martin
14 rue Georges Dufaud - 58000 Nevers

TGM DIFFUSION

SARL au capital de 35.000 €
Siège social
6, avenue du Général de Gaulle
Lotissement Espace 7
58640 Varennes Vauzelles
478 480 080 RCS Nevers

L'assemblée générale extraordinaire du 02 août 2014, statuant en application des dispositions de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution anticipée de la Société.
Pour avis, le gérant Th. Gualdi
AL583713115

TRANSFERT DE SIÈGE

AREBA

SARL au capital de 8 000 €
Siège social
Avenue Colbert - Galerie Ciale
Espace Colbert 58000 Nevers
Transféré Centre Cial
Nacarat ZI du Brézet
63000 Clermont Ferrand
RCS Nevers 522 859 669

L'AGE du 4 septembre 2014 a décidé de transférer le siège social Centre Commercial Nacarat Z.I. d Brézet Boulevard Saint-Jean/1, rue Jules Verne 63000 Clermont Ferrand, et mis à jour l'article 4 des statuts. Les modifications des mentions antérieurement publiées sont les suivantes :
Article 4 - Siège social
Ancienne mention :
Avenue Colbert Galerie Commerciale Espace Colbert 58000 Nevers
Nouvelle mention :
Boulevard Saint-Jean/1, rue Jules Verne Z.I. du Brézet Centre Commercial Nacarat 63000 Clermont Ferrand.
Pour avis,
La Gérante.
AL583713111

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

EARL GOGUELAT

8 rue des Fossés 58190 Amazy
Capital : 193 300 €
RCS Nevers - 790 409 478

Par acte sous seing privé en date du 15 août 2014, il a été procédé au retrait de la gérance de M. Goguelat Hervé.
Pour avis, la gérance
AL583713114

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

REVETEMENTS ET ALLIAGES TECHNIQUES «REVALTEC»

SARL au capital de 40 000 €
Siège social
4, rue des Longues Raies
89100 Sens
388 062 838 RCS Sens

L'AGE du 01/09/2014, statuant à l'unanimité des associés, a décidé la transformation de la Société en SAS à compter du 01/09/2014. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :
Forme : la société précédemment sous forme de SARL a adopté celle de SAS.
Administration : M. Pascal Gille, 52 rue Pasteur à Malay le Grand (89100), ancien gérant, a été nommé en qualité de président de la société sous sa nouvelle forme de SAS M. Pierre-Luc Beul, 11 rue Calmette à Saint Clément (89100), a été nommé directeur général.
Transmission des actions : les cessions d'actions sont libres entre associés et entre conjoints, ascendants ou descendants. Dans tous les autres cas, les actions ne peuvent être cédées qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.
Mention sera faite au RCS de Sens.
AL893713094

LAUDAAL

SARL au capital de 433 140,00 €
Siège social
14, chemin du Vaublin
89690 Cheroy
440 737 120 RCS Sens

Il a été décidé lors de l'AGE du 24.07.2014, de réduire le capital social par voie de diminution de la valeur nominale sous condition suspensive. Puis aux termes d'un procès verbal de la gérance en date du 01.09.2014, il a été constaté la réalisation définitive de la réduction du capital à cette même date et qu'en conséquence le capital social de 433.140 € se trouve ramené à la somme de 8.662,80 €.
Dépôt légal au RCS de Sens
AL893713103

LES BATISSEURS DE L'YONNE

Société par Actions Simplifiée
au capital de 10 000 euros
ramené à 5 000 euros
Siège social : 1 Allée Olivier Cretté
89113 Branches
R.C.S. 530 750 843 RCS Sens

Il résulte :
• du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 24 juillet 2014,
• des décisions du Président du 29 août 2014
que le capital social a été réduit de cinq mille euros(5.000 €) euros par voie de rachat et d'annulation de cinq cents (500) actions de dix euros (10 €) euros chacune ; ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :
Ancienne mention
Capital social : 10 000 euros
Nouvelle mention
Capital social : 5 000 euros
Il a été également pris acte de la démission de Monsieur Manuel Bastos de Oliveira de ses fonctions de Directeur Général, à compter du 31 Août 2014, et décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.
Le président
AL893713145

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Changement de régime matrimonial
Suivant acte reçu par Me Emmanuel Arnaud, notaire à Sens (Yonne), 28 avenue Pompidou, le 2 septembre 2014, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec attribution intégrale au conjoint survivant en cas de dissolution par décès, par :
Monsieur Jean-Marie Lucien Dautancourt, retraité, et Madame Colette Aline Pierrette Bouchy, retraitée, son épouse, demeurant à Etigny (89510), 6 rue d'Autun.
Monsieur est né à Paris (75014), le 15 novembre 1949.
Madame est née à Brunoy (91800), le 10 octobre 1953.
Mariés sous le régime matrimonial de la communauté d'acquêts faute de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à Brunoy (91800), le 27 juillet 1974.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les

TRIBUNAL DE COMMERCE DE L'YONNE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 01/09/2014 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la **SARL FG BAT** 12, Rue de la Villotte Orgy 89240 Chevannes (entreprise de bâtiment). RCS Auxerre 793644873. CIP 3606. Administrateur : Maître Charles-Henri CARBONI 24 rue d'Egleny 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL893713112

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 01/09/2014 ouvrant une procédure de Sauvegarde au profit de la **SARL SAINT MARTIN** 20 rue du Général Leclerc 89200 Avallon (Bureau d'études). RCS Auxerre 377734041. CIP 3607. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire judiciaire, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC

AL893713113

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 01/09/2014 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la **S.A.R.L. SIDONET** La Maisonnière 80 route d'Auxerre 89380 Appoigny (Tous travaux de nettoyage). RCS Auxerre 793334269. CIP 3605. Administrateur : Maître Charles-Henri CARBONI 24 rue d'Egleny 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC

AL893713114

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 01/09/2014 prononçant la liquidation judiciaire de la **SARL MAKOMERCE** 7 rue Monot Chainq 89570 Neuvy-Sautour (fourniture service, aide à la vente). RCS Auxerre 509557724. CIP 3608. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL893713115

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 01/09/2014 prononçant la liquidation judiciaire de la **SARL MILLE ET UNE CHOSES** R.N. 151 89480 Coulanges sur Yonne(exploitation d'un fonds de commerce de fleurs). RCS Auxerre 751850991. CIP 3611. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL893713116

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 01/09/2014 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de **Madame Geneviève Chantal GOUX** 26 rue du Général Campenon 89700 Tonnerre (Café, restaurant). RCS Auxerre 753393693. CIP 3609. Administrateur : Maître Philippe CONTANT 7 rue du Pithou 10000 Troyes. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL893713117

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 01/09/2014 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la **SARL AMBULANCES TERRES DE L'YONNE** 1, Chemin des Pimolles 89130 Mézilles(ambulances vsl,). RCS Auxerre 512890203. CIP 3610. Administrateur : Maître Rémy BOURTOURAULT 12 Bd Thiers 21000 DIJON. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL893713118

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 01/09/2014 modifiant la date de cessation des paiements au 02/12/2012 de la procédure de redressement judiciaire ouverte au profit de la **SARL VERTJADE** 105 Rue des Mignottes 89000 Auxerre. RCS AUXERRE 513.852.830. CIP3568.

AL893713119

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 01/09/2014 modifiant la date de cessation des paiements au 07/01/2013 de la procédure de redressement judiciaire ouverte au profit de la **SAS ELECTRO PEINTURE** 43, Avenue de Paris 89470 Monéteau. RCS AUXERRE 444.540.595. CIP 3587.

AL893713120

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 01/09/2014 modifiant la date de cessation des paiements au 21/01/2013 de la procédure redressement judiciaire ouverte au profit de la **SAS APPEL RHONE ALPES** 43, Avenue de Paris 89470 Monéteau. RCS AUXERRE 530.553.254. CIP3601.

AL893713121

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 01/09/2014 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de **Monsieur Pascal René Jacques SANDECKI** 4 place du Château 89560 Courson-les-Carrières (Agence immobilière). RCS Auxerre 353807993. CIP 3582. Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny.

AL893713122

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 01/09/2014 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de la **SASU STREETWEAR** 15 rue du Marche 89130 Toucy (Négoce vêtements). RCS Auxerre 800852527. CIP 3585. Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre.

AL893713123

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 01/09/2014 modifiant le plan de sauvegarde arrêté au profit de la **SCI DES CHAMPS GIRARD** Les Moulins des Baudières 89550 Héry (Administration de biens immobiliers). RCS Auxerre 392744652. CIP 3221. Commissaire au plan : Me Charles-Henri Carboni 24 rue d'Egleny 89000 Auxerre.

AL893713124

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 01/09/2014 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **SARL AZUREVA-ELEC** 14 chemin des Valprofondes 89700 Tonnerre. RCS Auxerre 502437056. CIP 3484.

AL893713125

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 01/09/2014 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **SARL GRAIN DE CUIR** 13 Grande Rue Aristide Briand 89200 Avallon. RCS Auxerre 502894553. CIP 3493.

AL893713126

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 01/09/2014 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Monsieur Jean-Gérard ROYER** route de Tonnerre 89270 Vermenton. RCS Auxerre 411484587. CIP 2375.

AL893713127

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 01/09/2014 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **ICAUNAISE DE CONSTRUCTION** 10 rue Charles Rolland 89550 Héry. RCS Auxerre 417652450. CIP 3044.

AL893713128

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 01/09/2014 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **PISCINES POLYESTER BOURGOGNE OUEST** 77bis route d'Auxerre 89380 Appoigny. RCS Auxerre 491390035. CIP 3060.

AL893713129

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 01/09/2014 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Madame Mélanie Agathe WEGMANN Née PETIT** 4 rue d'Arcy 89560 Taingy. RCS Auxerre 502053952. CIP 3133.

AL893713130

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 01/09/2014 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **SARL AGDMS EUROPE** 16 Grande Rue 89200 Domecy-sur-le-Vault. RCS Auxerre 510123367. CIP 3292.

AL893713131

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 01/09/2014 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Monsieur Loïc Robert Roger JOANNEZ** 64 rue de Lyon 89200 Avallon. RCS Auxerre 348490202. CIP 3308.

AL893713132

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 01/09/2014 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **EURL C2F** rue de l Abreuvoir Lieudit Le Grand Ponceau 89113 Charbuy. RCS Auxerre 497860502. CIP 3311.

AL893713133

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 01/09/2014 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Madame Aysan KORKMAZ** 19 rue de l Hôpital 89700 Tonnerre. RCS Auxerre 422433201. CIP 3316.

AL893713134

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 01/09/2014 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **SARL à associé unique M.T.L** 27 grande-rue 89600 Saint-Florentin. RCS Auxerre 521482554. CIP 3501.

AL893713135

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 01/09/2014 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **SAS CCE CONSEIL COACHING ENVIRONNEMENT** 36 rue Marcel Hugot 89580 Coulanges-la-Vineuse. RCS Auxerre 529639643. CIP 3549.

AL893713136

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 01/09/2014 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Madame Sandie VIRAPATIRIN Née ROBERTELLO** 7 rue Grande 89240 Pourrain. RCS Auxerre 479334211. CIP 3068.

AL893713137

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 01/09/2014 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Monsieur Hubert Joël GOUDET** Grande Rue 89460 Prégilbert. RCS Auxerre 505337147. CIP 3453.

AL893713138

→ AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

MOUTIERS-EN-PUISAYE - taillis

1 ha 10 a 29 ca - Bois de la mauvaise: A-119

SAINT-MARTIN-SUR-ARMANCON - terre, bois-taillis et lande

11 ha 85 a 72 ca - Adroit de d un chien: G-118 - Adroit de la preuse: G-732 - Adroit de vau rabais: C-238-248-252 - Bas de vau rabais: C-292 - Envers de vau rabais: C-545 - Front chaud: F-699-701 - L abime: E-328

- La croix de pierre: G-196 - La montee de l orme: A-317 - La vallee du charmoy: A-819-832-836 - Le grand vau remy: F-408-465 - Le petit vau remy: F-347-384-397 - Les dix journaux: A-94 - Les fosses: C-439 - Les terres mortes: C-501 - Les vergereaux: F-117(B)-122-123 - Mont loup: F-12 - Roche est: F-300 - Roche ouest: F-542-549 - Rouge vaux: F-642 - Sur colin: C-942-975 - Sur la manche: C-463 - Sur le petit gue: C-1196

- Sur le sentier de vau yelv: C-20-61 - Sur les fosses: G-543-669 - Sur les haies de vau chach: A-175 - Sur peuillier: A-405 - Vau mercier: G-14-16 - Vau tite: G-370 - Vauvignolle: G-298-313-324-340

CERILLY- batiments et terre

4 ha 17 a 15 ca - De l'abime: A-138 - La pointe: A-137 - Les pres neufs: A-141-388[140] - Vers la cote du moulin: ZC-38

SAINT-AGNAN - terre

65 a 58 ca - La chambre ronde: YA-5

VILLEBLEVIN - terre, étang et peupleraie

12 ha 48 a 26 ca - La roere: U-432[148]-434[149] - Le fond de la roere: A-465 - Pres de la goulotte: U-194

- La boutique: U-17 - Le saulsis de la mothe: U-18-19-20-21-278-279-280-281-282-284-290-291-292-293-294-295-296-297-298-299-300-301-302-303-304-305-306-307-308-309-406[287]

- Pres de la goulotte: U-25

VILLENEUVE-LA-GUYARD - terre et peupleraie

13 ha 03 a - L isle des halles: B-2 - La boutique: X-864-869 - La pierre aux brebis: Y-651 - Les pres saint louis: X-654

- Devant la chapelotte: X-181-183-184-188 - La boutique: X-860-861-866-867-868-870-871-891-892-893-894-895 - La grande couture: Z-87 - Le saulcis de la motte: X-180 - Les joncs: Y-338 - Les pres saint louis: X-231-232-653 - Sous le bouquet du bois: Z-97

12 ha 91 a 93 ca de terre **à louer par Convention d'Occupation Provisoire et Précaire** d'un an éventuellement renouvelable - Derriere l usine: X-95 - La corvee: X-286-357-416- Les latteux: Y-224-234

VILLEVALLIER - bois

1 ha 19 a 70 ca - La garenne de villecien: ZD-35

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 29 septembre 2014 à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer - CS 30128 89002 Auxerre cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL893713147

trois mois de la présente insertion, en l'Office Notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le notaire

AL893713092

→ AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans d'une SARL, dénommée LAURIN-CONSEIL RH au capital de 5 000 euros. Le siège social est fixé 71 Grande Rue 89800 Beine. Objet : Toutes activités d'études et de conseils en gestion et management, individuel et collectif, des Ressources Humaines ; toutes prestations de formation professionnelle continue en droit social, gestion des Ressources Humaines et paie ; traitement de la paie et déclarations sociales ; toutes activités de conseil en entreprise. Gérante : Delphine Laurin, née Martin, demeurant 71 Grande Rue 89800 Beine.

Immatriculation au RCS d'Auxerre.

Pour avis

La Gérance

AL893713090

Avis de constitution

Suivant acte reçu le 6 septembre 2014 par Maître Chantier Hervé, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office Notarial à Appoigny (Yonne), 5 rue du Professeur Mocquot, en cours de publication au service des impôts des entreprises d'Auxerre,

A été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : SCI MIMI.

Le siège social est fixé à : Moneteau 89470, 20A Les Archies,

La société est constituée pour une durée de : 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : SOIXANTE MILLE QUATRE EUROS (60.004,00 EUR)

Les apports sont immobiliers.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. Les parts sont librement cessibles ou transmissibles entre associés et aux descendants des associés.

NOMINATION DES PREMIERS GêRANTS

Les associés nomment pour premiers gérants de la société :

Madame Sandrine **Nemer**, sans profession, épouse de Monsieur Alain **Billeux**, demeurant à Diges (89240) 4 La Forêt.

Madame Dalila **Nemer**, peintre, épouse de Monsieur Eric **Jacquy**, demeurant à Chessy-Les-Pres (10130) 49 rue Pierre Brossolette Loge Borgne.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés d' Auxerre.

Pour avis
Le notaire.

AL893713139

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 23/07/2014 à Saint Denis les Sens

Il a été constitué une Société par Action Simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

Forme & Dénomination : SAS NOV BATIMENT

Siège social : 9 rue Pierre Renard 89100 Saint Denis les Sens

Objet social : Maçonnerie générale tous corps d'état : construction, rénovation intérieur et extérieure, toutes maçonneries, façades, couverture, isolation, carrelage, enduit, peinture

Durée : 99 ans

RCS de Sens

Capital : 2000 Euros

Président : Adnet Maud - 9 rue Pierre Renard 89100 Saint Denis les Sens

Directeur général : Gligorijevic Zeljko 9 rue Pierre Renard 89100 Saint Denis les Sens

AL893713100

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25 août 2014, il a été constitué une société par actions simplifiée ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : S.A.S. CONSEIL D'ENTREPRISES PROCESS INDUSTRIEL - «CEPI CONSEIL»

Capital : mille euros (1 000 €)

Siège social : 13, rue Marie Noël 89210 Brienon sur Armançon

Objet : conseil technique des entreprises en process industriel et ingénierie.

Durée : 10 ans à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

Président : Monsieur Louis Patrice Hemar, demeurant 96, rue des Olympiades, villa 8, 73700 Bourg Saint Maurice, est nommé président de la société pour une durée indéterminée.

Immatriculation au RCS de Sens

Pour avis, le président

AL893713101

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 12 mai 2014

Il a été constitué une société à responsabilité limité:

Dénomination sociale : SARL BOULANGERIE PATI'S LAND

Capital : 1 000 Euros divisé en 100 parts égales de 10 Euros chacune, libérées en totalité, souscrites par les associés en rémunération de leur apport pour moitié en numéraire et pour moitié en nature.

Siège : 5 rue de la Mairie 89460 Accolay

Objet : L'activité de boulangerie et pâtisserie, l'alimentation générale, Les plats préparés et à emporter, dépositaire du quotidien «l'Yonne Républicaine».

Les différents objets précités peuvent être vendus dans les locaux ainsi qu'en tant qu'activité ambulante.

La création, l'acquisition, la location, la prise en location gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, ateliers, se rapportant à l'activité spécifiée.

La participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières et dans toutes les entreprises commerciales pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés.

Gérant : Monsieur Delhaye Nicolas, 27 rue de Vézelay à Bazarnes (89), aux fonctions de gérant de la société pour une durée illimitée

Immatriculation au Registre du commerce et des sociétés : la société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.

Pour avis et mention.

Le gérant.

AL893713104

Dénomination : CA2

Forme : SCI à capital variable

Capital initial : 10 000 euros

Capital min : 2 000 euros

Capital max : 20 000 euros

Siège : 23 route de Dollot 89150 Villebougis

Objet : Achat, vente, location, gestion de biens immobiliers.

Durée : 99 ans

Gérant : M. Lacour Frédéric, 23 route de Dollot 89150 Villebougis.

Cession libre entre associés et au profit des ascendants, descendants ou conjoint du cédant. Soumise à agrément de l'AGE dans les autres cas.

RCS : Sens

AL893712993

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 11/07/2014 à Sceaux, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : MJK

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Siège social : Autoroute A6 - Aire de Maison Dieu 89420 Sceaux

La Société a pour objet :

l'exploitation, sous quelque forme que ce soit, de tous fonds de commerce de station service comprenant la vente de tous produits pétroliers et assimilés, la vente de

gaz en bouteilles, tous articles concernant l'automobile, et toutes activités annexes susceptibles d'y être exploitées, et notamment l'exécution de prestations de services concernant les véhicules automobiles, le lavage, l'exploitation d'une baie, l'entretien, le dépannage et la réparation de tous véhicules, la vente d'articles de bazar et la vente

d'articles alimentaires à emporter, la restauration rapide sur place, bar, buffet, tabac.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 7.500 €

Gérance : - Monsieur Juan Montero demeurant 10 Bis Grande Rue de Perrigny - 89420 Guillon

- Monsieur Kévin Montero demeurant 1 Chemin de la Balade - Hameau de

Villiers Nonain 89630 Saint Brancher

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Auxerre.

AL893713108

Maître Christophe Dugrossy
notaire associé à Sens (89100)
28 avenue Georges Pompidou

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Christophe Dugrossy, notaire associé de la société civile professionnelle «Clotilde Tatat, Emmanuel Arnaud, Christophe Dugrossy», titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à Sens(89100), 28 Avenue Georges Pompidou, le 4 septembre 2014, dûment enregistré, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : IMMO LOYER

Siège social : Pont sur Yonne(89140), 9 Boulevard des Buttes

Capital social : mille euros(1.000,00 EUR)

Objet social : la propriété, l'acquisition, l'administration, la gestion par voie de location ou autrement, ainsi que la vente de tous biens immobiliers ou mobiliers ; l'emprunt de toutes sommes nécessaires à la réalisation de l'objet ci-dessus, avec ou sans garanties hypothécaires ou sûretés réelles, et accessoirement, le cautionnement personnel ou hypothécaire, simple ou solidaire

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation de la société

Co-gérants : Monsieur Jean-Jacques Loyer, né à Paris (75005), le 29 août 1960, et Madame Nathalie Hecht épouse Loyer, née à Sens (89100), le 21 avril 1966, demeurant tous deux à Pont-sur-Yonne (89140), 9 Boulevard des Buttes

Toutes les cessions de parts de la société seront soumises à agrément.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens.

Pour avis

Le notaire.

AL893713110

Suivant acte sous seing privé en date du 2 septembre 2014 à Villeneuve les genets - 89350 il a été constitué une SCI.

Dénomination : SCI AG2L

Siège social : 1 rue des lagunes 89350 Villeneuve les genets

Capital : 1 000 €uros divisé en 100 parts de 10 €uros

Apports : en numéraires

Associés : Guy LORENZATTI 1 rue des lagunes 89350 Villeneuve les genets

Anissa LEGER 1 rue des lagunes 89350 Villeneuve les genets

Objet : l'acquisition, l'administration et la gestion, par bail, location ou toute autre forme de tous immeubles et biens immobiliers.

Gérant : Guy Lorenzatti 1 rue des lagunes 89350 Villeneuve les genets

Durée : 50 ans

La SCI sera immatriculée au RCS d'Auxerre (89)

Le gérant.

AL893713141

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce de cession de fonds entre la PHARMACIE DES CLAIRIONS et la SELARL PHARMACIE DES CLAIRIONS parue dans Terres de Bourgogne du 08 août 2014, il fallait lire :

- sous la condition suspensive de l'enregistrement par le conseil régional de l'ordre des pharmaciens de la déclaration d'exploitation **du cessionnaire** et non concessionnaire.
- l'entrée en jouissance est fixée **au 1.10.2014** et non 1.10.201.

AL893713109

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE CHAMPLOST

Avis de mise à l'enquête publique du zonage d'assainissement des hameaux de Vachy-Prunelles et leurs écarts et zonage du pluvial sur l'ensemble de la commune de Champlost

En application des dispositions de l'arrêté de Monsieur le Maire de Champlost du 5 septembre 2014, le zonage d'assainissement des hameaux de Vachy-Prunelles et leurs écarts et zonage du pluvial sur l'ensemble de la commune de Champlost sera soumis à l'enquête publique durant 31 jours du 06/10/2014 au 06/11/2014 inclus ; Monsieur FOUGàRE Pascal assumera les fonctions de Commissaire Enquêteur.

Pendant le délai susvisé :

Le dossier sera déposé à la Mairie de Champlost aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à Monsieur le Commissaire Enquêteur- Mairie de Champlost- lequel les annexera au registre

Une permanence sera assurée par le Commissaire Enquêteur à la Mairie de Champlost :

- le 6 octobre 2014 de 10h à 12h
- le 17 octobre 2014 de 16h à 18h

et à l'ancienne école de Vachy (salle des fêtes)

- le 25 octobre 2014 de 9h à 12h
- Le 6 novembre 2014 de 15h à 17h

Afin de répondre aux demandes d'information du public.

AL893713140

DISSOLUTION LIQUIDATION

GAEC DE LAMOTHE

**Groupement Agricole d'Exploitation en Commun reconnu le 22 février 1978 par le comité départemental d'agrément de l'Yonne
Société civile en liquidation
au capital de 51 135,00 euros
Siège social : Lamothe-Jarry
89220 Bléneau
422 180 489 RCS Auxerre**

Dissolution et nomination des liquidateurs

Aux termes d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire en date du 20 août 2014, il a été décidé la dissolution de la société à compter du 1er septembre 2014 inclus et sa mise en liquidation amiable à compter de cette date.

Les fonctions de liquidateur seront exercées par M. Marcel Churin, demeurant à Bléneau (Yonne), 12 rue du Loing, et par M. Maurice Churin, demeurant à Bléneau (Yonne), Lamothe-Jarry, à compter du 1er septembre 2014 inclus. Ceux-ci auront les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège social du groupement a été transféré à Bléneau (Yonne), 12 rue du Loing, adresse à laquelle la correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).

Pour avis, les liquidateurs.

AL893712920

EARL SAVOURAT JEAN-CLAUDE

**Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Société civile en liquidation au capital de 108 600,00 euros
Siège social : 10 Grande rue
89190 Les Clerimois
482 903 911 RCS Sens**

Dissolution et nomination du liquidateur

Aux termes d'une décision en date du 29 août 2014, l'associé unique de l'EARL SAVOURAT JEAN-CLAUDE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de cette date, et sa mise en liquidation amiable.

M. Jean-Claude Savourat, demeurant à Les Clerimois(Yonne), 10 Grande rue, exercera les fonctions de liquidateur et aura les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

La correspondance, les actes et les documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à Les Clerimois (89190-Yonne), 10 Grande rue, lieu du siège social.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).

Pour avis, le liquidateur.

AL893713020

EURL LE RENDEZ VOUS GOURMAND

**au capital de 100 €
Siège Social
40 rue Bourneil 89000 Auxerre
RCS : Auxerre 801 733 676**

Avis de clôture de liquidation

L'assemblée générale des associés, réunie le 08/09/2014 à Auxerre a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus de la gestion et décharge du mandat de Mme Hollaender Fabienne liquidateur, et constaté la clôture de liquidation.

Les comptes du liquidateur ont été déposés au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.

Le Liquidateur

AL893713065

SARL CONSEILS ET RENOVATION DE L'HABITAT 89

**SARL au capital de 7.500 euros
ZAC des Vauguillettes
1 Boulevard des Noyers Pompons
89100 Sens
RCS Sens 798 962 098**

Par décision du 29 août 2014, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 août 2014, et sa mise en liquidation amiable.

A été nommé liquidateur : M. Vincent Quintana, demeurant 5 ter route du Muguet 44450 Saint Julien de Concelles avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser

les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 5 ter route du Muguet 44450 Saint Julien de Concelles, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Sens.

Pour avis

AL893713091

COOPERATIVE D'ARTISANS DU BATIMENT DE L'YONNE CAB89

**SARL à capital variable de 3750,00 E
6 rue Romain Rolland - 89000 Auxerre
534136965 R.C.S. Auxerre**

Par décision de L'AGM en date du 30 juin 2014 les Associés ont décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 30 juin 2014, nommé en qualité de liquidateur Monsieur Lecuier Johnny, 6 rue Romain Rolland 89000 Auxerre et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance au siège de la société.

Mention en sera faite au RCS de Auxerre

AL893713093

LE SAINT ETIENNE

**SARL au capital de 7622, 45 €
Siège social :
39 rue Saint Etienne, 89450 Vézelay
417 805 058 RCS d' Auxerre**

L'AGE du 08/07/2014 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 30/06/2014, nommé en qualité de liquidateur M. Lafontaine Gilles, demeurant Le Moulin de Serres, 58190 Bazoches, et fixé le siège de liquidation au siège social. La correspondance sera à adresser à l'adresse du siège.

Modification au RCS d' Auxerre

AL893713111

NON DISSOLUTION

DOIN MACONNERIE

**Entreprise Unipersonnelle
à responsabilité limitée
au capital de 20 000 euros
Siège social : 62 Route de Saint Martin
89120 Charny
532 298 601 RCS Sens**

Aux termes d'une décision en date du 1er août 2014, l'associé unique a décidé de ne pas dissoudre la société malgré les pertes constatées.

Pour avis

AL893713095

TRANSFERT DE SIÈGE

SARL LEROND AUTOMOBILE

14 rue du Four - 89340 Villeblevin

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 14 Décembre 2002, les associés ont décidé de transférer le siège social

de : Villeblevin (89340), 2 rue du Four

à : Villeblevin (89340), 14 rue du Four,

A compter rétroactivement du 4 septembre 2014,

Sans autre modification.

Mention sera faite au RCS de Sens.

La Gérance

AL893713107

NOMINATION

«SOCAP»

**Service Outils Coupants Affutage Preau
Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 3 rue des Longues Raies
Z.I des Vauguillettes
89100 Sens
341 587 822 RCS Sens**

Changement de président

Aux termes procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 juillet 2014, il résulte que :

- la Société EDEN INVEST, SARL au capital de 107 000 euros ayant son siège social à Evry (89140) 11 rue Henri Faure et immatriculée sous le numéro 750 041 386 RCS Sens représentée par Monsieur Nicolas Preau, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Monsieur Nicolas Preau, démissionnaire.

Pour avis, le Président.

AL893713143

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

LA CROIX BLANCHE

**SCI au capital de 1 000,00 euros
14, place du Marché au Blé
89310 Noyers sur Serein
501198873 R.C.S. Auxerre**

Par décision de l'assemblée générale ordinaire en date du 23 mai 2014, il a été pris acte de la nomination de Monsieur Gabriel Leigh, demeurant Nybodagatan 2LGH:1702 11742 Solna Suède en qualité de nouveau gérant, à compter du 23 mai 2014 pour une durée illimitée, en remplacement de Madame Michelle Anderson-Binczak, gérant démissionnaire.

Mention en sera faite au registre du commerce et des sociétés de Auxerre.

AL893713096

SHOWROOM

**SARL au capital de 7 500.00 €
Siège social
27, rue du plat d'étain
89100 Sens
483 551 503 RCS Sens**

Suivant décisions de l'AGO du 02.09.2014 :

- A la suite du décès de Mme Michelle Belin, cogérante, survenu le 07.07.2013, il n'a pas été procédé à son remplacement.

Dépôt légal au RCS de Sens.

AL893713099

SARL BOUTIQUE MULTI SERVICES 89

**SARL au capital de 2 000€
Siège Social
C.C. Auchan
25 Rue du Général Leclerc
89200 Avallon
505 263 459 RCS Auxerre**

L'AGE du 01/09/2014 a nommé en qualité de co-gérante Mme Rabdeau Stéphanie demeurant 7 Rue les Margotins 58500 Surgy à compter du 01/09/2014

Modification au RCS d'Auxerre

AL893713102



BULLETIN d'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
TERRES DE BOURGOGNE - Les jardins d'Octobre
4 rue Davout BP 77409 - 21074 Dijon cedex
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

NOUVEAU

Terres de Bourgogne

Avec votre abonnement, vous bénéficiez d'un ACCÈS ILLIMITÉ au site **Agribourgogne.fr**





*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

- ☐ Bovins viande
- ☐ Grandes cultures
- ☐ Lait élevage
- ☐ Porcs
- ☐ Vigne
- ☐ Aviculture
- ☐ Fruits & légumes
- ☐ Pâtre
- ☐ Chèvre

☐ Je m'abonne pour 1 an 100 €
☐ Je m'abonne pour 2 ans 195 €
☐ + 1 revue Réussir de mon choix*
☐ pour 1 an 35 €
☐ pour 2 ans 70 €

TOTAL

NOM PRÉNOM
RAISON SOCIALE
N° RUE
CP VILLE
Tél Fax Mobile
Email @

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bougogne

☐ Je règle € par carte bancaire N° / / /
date d'expiration: /

SIGNATURE

A Antibes, un jardin botanique, la Villa Thuret, accueille une unité expérimentale de l'INRA qui travaille sur l'acclimatation des espèces.

Acclimatation Entre science et patience

L'image d'Epinal de la Côte d'Azur avec palmiers et mimosa est une preuve, s'il en était besoin, de la capacité d'adaptation des plantes. Avant le XIXe siècle, ces deux plantes étaient totalement absentes de ces côtes de la Méditerranée. La meilleure illustration de cette transformation du paysage est le jardin botanique de la Villa Thuret, au Cap d'Antibes, dans les Alpes-Maritimes. Catherine Ducatillion, directrice de l'unité d'expérimentation de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) et du jardin botanique explique : « *Les plantes exotiques sont arrivées dans les bagages de grands voyageurs, d'abord à Marseille, puis à Hyères, à Nice et à Antibes. La côte comptait seulement deux espèces de palmiers et des agrumes. Les grandes exotiques, comme le mimosa (acacia dealbata) ou les premiers eucalyptus arrivent en France seulement en 1804 et plus tard encore dans la région de Nice.* »



INRA C.D.
Les botanistes ont installé des capteurs sur les arbres de la Villa Thuret pour leurs mesures

UN TRAVAIL METICULEUX

Gustave Thuret, le fondateur du jardin, entame ses plantations de manière dynamique, mais aussi très méticuleuse. C'est un pionner de la caractérisation des plantes et de leur hybridation. Dès la création du jardin, en 1857, il a introduit des centaines de végétaux exotiques tout en cumulant des éléments de traçabilité des végétaux. Il va tenir des registres dans lesquels figurent origine des plantes, description du climat, des conditions de plantation, évolution des sujets. Il va également constituer un réseau scientifique pour récolter des graines et faire vivre son jardin. Les plantes exotiques vont remplacer les vignes, les oliviers et le blé qui occupaient les terres qu'il rachète. Aujourd'hui, les scientifiques de l'INRA continuent ce travail d'acclimatation et d'observation.

DES ALEAS CLIMATIQUES INTERESSANTS

Dans ses registres, les scientifiques ont trouvé une description très fine du climat méditerranéen. Un climat déjà marqué par de forts aléas (sécheresse, grandes canicules, orages de grêles, pluies soudaines…). Des accidents climatiques qui se font plus fréquents, y compris dans d'autres régions de France. Aujourd'hui, les chercheurs de l'INRA poursuivent ce travail de mise en culture, d'accumulation de données et de recherche. La directrice de l'unité, Catherine Ducatillion, explique : « *il a un grand pas entre « nommer » une plante et la connaître. Il y a un gros travail de prospection à faire en amont pour repérer les espèces à introduire et les mettre en culture. Ensuite, nous pouvons en tirer quelque chose, comme faire des observations phénologiques. Et partager des données pour mieux observer et caractériser le changement climatique. Par exemple, nous avons des capteurs, dans nos arbres, qui nous permettent de comprendre et quantifier leur croissance en fonction du climat.* »

DES TESTS GRANDEUR NATURE

Le jardin botanique travaille également dans le cadre des arboretums de l'INRA pour enrichir les ressources forestières. « *Cela permet de savoir si telle ou telle espèce d'arbre résiste davantage à la sécheresse ou au froid. On étudie aussi les phénomènes de « cavitation ». Il s'agit de l'apparition de bulles d'air dans la sève lors de canicule qui provoquent la mort de certains arbres. On observe ainsi les espèces qui y sont plus au moins sensibles.* » Même chose pour les ravageurs. Alors que les palmiers de la Côte d'Azur sont touchés par une invasion de ravageurs, ceux du jardin botanique ont mieux résisté. L'occasion pour la scientifique de rappeler une règle de base de l'acclimatation. « *On a tout intérêt à multiplier les espèces et à adapter chaque plantation au cas particulier du lieu. L'introduction de plantes est un travail de spécialiste. Il ne faut pas faire n'importe quoi, comme introduire des plantes entières qui vont arriver avec leurs ravageurs, par exemple. Ou encore introduire sans surveillance une plante qui va devenir invasive. Les risques environnementaux et sanitaires sont réels. Mieux vaut débuter par un semis, puis observer et expérimenter la plante en conditions contrôlées.* »
Et de citer le premier directeur du jardin Thuret après la donation à l'état français, Charles Naudin, « *une bonne plante acclimatée est une plante qui ne se maintient que grâce aux soins du jardinier.* »

MYRIAM TRICOCI

Visites

Le jardin botanique de la Villa Thuret, au Cap d'Antibes (06) est ouvert au public. On peut y découvrir les arbres introduits par les botanistes qui se sont succédés à sa direction depuis 1857, mais aussi des explications sur l'acclimatation des espèces. L'entrée est gratuite, le jardin est ouvert de 8 à 18 heures en été. Attention, il est fermé les samedis, dimanches et jours fériés.

AGROFORESTERIE : UNE PISTE D'AVENIR ?


MYRIAM TRICOCI

L'agroforesterie est un mode d'exploitation où les arbres font partie des cultures ou des pâturages. Une bonne idée pour avoir des espaces ombragés au bord des champs, par exemple, mais aussi une ressource de bois au bout du pré. Pour autant, l'implantation d'arbres dans ces parcelles occasionne une réflexion sur la diversité génétique des sujets.
« *En milieu agricole comme en milieu forestier, l'origine et la diversité génétique des arbres en place jouent un rôle majeur dans la capacité d'adaptation des boisements aux effets du changement climatique.* » expliquaient Eric Collin (Irstea) et François Lefèvre (INRA) lors d'un colloque consacré au sujet.

IMPACT

Forêts et climat : les scientifiques à l'affût

La FAO (organisation pour l'alimentation et l'agriculture) est attentive à l'impact du changement climatique sur les forêts. Dès les années 1990, les scientifiques se sont penché sur ces problèmes. En effet, selon Craig D. Allen, de l'United States Geological Survey, Fort Collins Science Center, (États-Unis), auteur d'un rapport de la FAO sur le sujet, « *Il est notoire que la variation naturelle du climat a déclenché dans le passé des épisodes de mortalité répandue des forêts. […] La Terre connaît à l'heure actuelle un changement climatique marqué, rapide et directionnel, impulsé par des altérations humaines considérables et profondes de l'atmosphère et de la superficie des terres et des eaux de la planète. En même temps que ces changements, la mortalité des forêts liée au climat augmente apparemment dans de nombreuses parties du monde.* » Mais les données scientifiques ne sont pas encore suffisante pour quantifier précisément le phénomène et pouvoir, peut-être, y remédier. Or, les forêts peuvent jouer un rôle important dans l'absorption du carbone et donc influer sur les évolutions du climat.

